3 1761 04609954 5

DE

MALHERBE A BOSSUET.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

C9173m

VICTOR FOURNEL.

DE

MALHERBE A BOSSUET.

ETUDES

LITTÉRAIRES ET MORALES

SUR LE XVIIe SIÈCLE.

252547
16. 3. 31

PARIS,
LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE,
56, RUE JACOB, 56.

1885.

DE

PQ
241
F76

DE MALHERBE A BOSSUET.

I.

LES DEUX RÉGENTS DU PARNASSE.

MALHERBE ET BOILEAU.

Malherbe et Boileau sont deux écrivains de la même lignée, dont le second peut être considéré, dans un genre différent, avec un tour plus didactique, mais un génie et une inspiration analogues, comme le continuateur du premier. Ils se ressemblent autant qu'un poète d'épîtres et de satires peut ressembler à un poète lyrique. Versificateurs de premier ordre, tous deux ont poursuivi le même but, avec la même sévérité de principes, de goût et de caractère. Seulement Boileau a formulé en préceptes son code législatif; Malherbe ne l'a enseigné

que par l'exemple, par ses conversations et par son influence, de la manière qu'a si bien déterminée Boileau lui-même, dans ses vers de l'*Art poétique*.

I.

Pour apprécier le talent et le rôle de Malherbe, il faut toujours en revenir à ce passage célèbre. Je n'ignore pas tout ce qu'on peut dire contre l'*Enfin Malherbe vint*, qui, d'un trait de plume, supprime trois ou quatre siècles de notre histoire littéraire, comme Malherbe, lui aussi, avait affecté de n'en tenir aucun compte. Mais ne méconnaissons pas non plus tout ce qu'on pourrait dire pour justifier ce cri de Boileau, qui rappelle l'*Italiam! Italiam!* du fidèle Achate dans l'*Énéide*. L'auteur de l'*Art poétique* a surtout parfaitement caractérisé son prédécesseur par un de ces vers-médailles où il excelle à frapper un jugement :

> Il réduisit la Muse aux règles du devoir.

Voilà bien Malherbe et sa poésie d'étroite observance, où l'imagination, mise à la portion congrue, laisse presque toute la place à la raison, mais où celle-ci parle le plus haut, le plus ferme et le plus magnifique langage.

Boileau a dit encore, non moins justement :

D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir.

Malherbe eut à soutenir avec Regnier une lutte pour l'épuration du langage, et nul n'a plus contribué que lui, par sa correction, sa sévérité, sa méthode, à fonder notre style classique en vers. Dans la fable du *Meunier, son fils et l'âne,* La Fontaine l'a proclamé son maître avec Racan, et ce n'est pas seulement parce que son génie poétique fut éveillé par la lecture d'une ode de Malherbe, c'est aussi parce que, malgré l'extrême diversité de leurs génies, il a appris de lui la puissance du mot mis en sa place, du mot vrai et du mot propre.

Grammairien autant qu'écrivain, Malherbe est le mathématicien de la poésie. Guez de Balzac a raillé ce « vieux pédagogue de la cour..., tyran des mots et des syllabes, » qui faisait de si grandes distinctions entre *pas* et *point,* traitait « l'affaire des participes et des gérondifs comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre et jaloux de leurs frontières, » qui « dogmatisait de l'usage et de la vertu des particules, » et que « la mort attrapa sur l'arrondissement d'une période, » — sans s'apercevoir que toutes ces épigrammes alambiquées s'appliqueraient beaucoup mieux à lui-même. Cette

besogne grammaticale, faite d'une main trop rude et d'une humeur trop morose, n'en était pas moins nécessaire alors, et il faudrait bien se garder, d'ailleurs, de réduire à des proportions aussi mesquines l'œuvre de Malherbe, quoiqu'il ait semblé prendre à tâche de justifier ce jugement en rabaissant son rôle comme à plaisir, et prétendu, lui qui a su faire vibrer çà et là les plus hautes cordes de la lyre, qu'un bon poète n'était pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles (1).

Sa langue, tout en muscles et en nerfs, n'a pas ces belles chairs rosées et frémissantes où le sang court sous la peau. C'est un lyrique, souvent même un grand lyrique, sans aucun mélange de fantaisie, et qui, en fait de *beau désordre,* se préoccupe à peine de sauver les apparences. Il faut avant tout chercher en Malherbe un admirable artisan de style. Déjà dans les *Larmes de Saint-Pierre*, ce curieux monument de mauvais goût qui semblait vouloir préparer les voies au cavalier Marin, Malherbe se révèle du moins dans l'éclat des images et la science du vers : « Quoique le fond des choses y soit détes-

(1) Rapprochez cette boutade de celle de Boileau, telle que la rapporte L. Racine, je crois, dans ses *Mémoires* sur la vie de son père : « Il faut avouer que j'ai deux grands talents, aussi utiles l'un que l'autre à la société : l'un de bien jouer aux quilles, l'autre de bien faire des vers. » La concordance est curieuse; ce sont bien là les deux mêmes hommes.

table, il ne faut point le mépriser, écrit André Chénier (1), qui a si vivement senti toutes ces beautés de détail et ces harmonieux artifices du style où il était passé maître. La versification en est étonnante. On y voit combien Malherbe connaissait notre langue et était né à notre poésie ; combien son oreille était délicate et pure dans le choix et l'enchaînement de syllabes sonores. » En ses belles pièces : la *Consolation à du Périer*, les strophes *à la Reine Marie de Médicis sur sa bienvenue en France*, la *Prière pour le roi Henri le Grand*, les vers à M. de Bellegarde et tant d'autres, il a des figures heureuses et riches, des métaphores ingénieuses et nouvelles, souvent hardies, des tours et coupes rares, d'exquises alliances de mots, d'élégantes combinaisons de rythmes et de strophes, le souffle sans grande ampleur, mais vif, pressé, vigoureux ; le vers plein, fier, énergique, fait pour être dit à haute voix, *ore rotundo*, et sonnant parfois comme un coup de clairon. Mais son lyrisme est sujet à bien des intermittences. Il sommeille assez lourdement dans les intervalles de cette ivresse savamment factice. Il ne sait presque jamais s'arrêter à temps, et le lecteur, même en ses chefs-

(1) Dans des notes manuscrites, non moins précieuses pour la connaissance du vieux poète que de Chénier lui-même, écrites sur les marges d'un exemplaire qui lui avait appartenu, et découvertes en 1842, par M. Tenant de Latour. M. Becq de Fouquières les a reproduites en son édition des poésies de Malherbe (1874).

d'œuvre, a souvent à traverser de longues steppes, vides d'idées et d'expression prosaïque.

Dans l'ensemble touffu et diffus de notre vieille littérature, Malherbe a su discerner ce qui était à conserver ou à rejeter d'une langue trop flottante, trop bariolée d'ajustements divers ; délaisser le vain et le faux pour s'approprier le juste, le simple et le vrai ; marquer d'un ongle sévère les faiblesses, les incorrections, les négligences ; dégager enfin ce qui devait faire le grand mérite du dix-septième siècle : la clarté du discours, et, dans la justesse de la pensée, l'harmonie du langage, le choix de l'expression. La poésie de Malherbe, c'est une beauté d'arrière-saison, qui a gagné en correction d'allures et en majesté imposante ce qu'elle a perdu en grâce, en fraîcheur et en sourire.

Malherbe est le Descartes de la poésie : il a fait table rase. Sans doute son mépris de Ronsard et de Desportes est plus affecté que réel. En tout cas, ce mépris n'était point de l'ignorance : il les avait lus et relus, médités, annotés. On pourrait croire qu'une des principales raisons de son dédain, ce fut, autant que leurs défauts, l'impuissance d'assimiler à son génie plus régulier, plus sobre et plus sec, ce qu'il y avait en eux d'heureuse abondance, d'enthousiasme poétique et d'ardeur juvénile. Quoi qu'il en soit, il est bien frappant que les deux hommes qui chez

nous ont fondé la poésie classique, en se continuant et s'achevant l'un par l'autre, — les deux colonnes du temple, Malherbe et Boileau, — se soient tellement rencontrés dans ce mépris de nos origines littéraires, qui a rompu et détourné à deux reprises différentes le grand courant de la poésie nationale, — aussi bien que dans cette prédominance de la raison sur l'imagination et la fantaisie, qui a imprimé à la grande époque de notre littérature son caractère principal. Mais, malgré ce côté négatif de son génie, Malherbe, qui n'a point voulu s'abreuver aux sources jaillissantes qu'on avait découvertes avant lui, est devenu à son tour une source, — un peu maigre, pure et vive toutefois, — où la poésie française s'en est allée puiser, où elle a pris bien des tournures, des expressions, des images, dont beaucoup étaient des créations et ne se sont changées en lieux-communs que par la multiplicité des copies.

La *Vie de Malherbe* par Racan et Tallemant des Réaux éclaire d'une lumière pénétrante et nous fait connaître dans l'intimité de sa physionomie ce poète, qui fut, en toute la force du terme, ce qu'on appelle un original, brusque jusqu'à la brutalité, franc jusqu'à l'impolitesse, peu respectueux, peu crédule, rude, cassant, despotique, plein de boutades et de saillies, un peu parpaillot et sentant le roussi, tout aussi vert-galant que le Béarnais, passablement cy-

nique dans ses propos, positif et pratique en amour comme en toutes choses. Il y a en Malherbe, avec moins d'élévation morale, quelque chose d'Alceste. Comme Alceste, ce bourru se pose en contempteur du genre humain, dit en face les plus dures vérités aux gens ; et comme Alceste encore, il fait profession de préférer à tous les raffinements des poètes de son temps les vieilles chansons populaires, ce qui semblerait indiquer, à moins qu'il ne fût simplement guidé par l'amour de la contradiction, un esprit capable, malgré sa sécheresse, de sentir le naturel et la naïveté. Parmi beaucoup de puérilités, la *Vie* écrite par Racan marque bien la différence des deux écoles ; car Racan, quoique disciple et ami de Malherbe, se rattachait par quelques points à la lignée de Ronsard, de Desportes et de Regnier : il rimait plus librement ; il prenait, dans la construction des vers et des strophes, des licences que s'interdisait rigoureusement l'art précis de son maître et que celui-ci lui reprochait comme des hérésies.

Quoi de plus caractéristique que la fin de cet homme qui, après deux heures d'agonie et sur le point de rendre l'âme, se réveille tout à coup en sursaut pour reprendre sa garde d'un mot incorrect, et répond à la réprimande de son confesseur « qu'il ne pouvoit s'en empescher et qu'il vouloit jusques à la mort maintenir la pureté de la langue françoise ! »

Il ne s'était pas borné à la maintenir, il avait dû l'épurer et la réparer. Il avait fait toute sa vie, depuis qu'il était parvenu à la maturité de l'esprit, après avoir jeté sa première gourme, une chasse impitoyable à l'impropriété de termes, à la prolixité, à l'emphase sonore et vide, aux négligences, à l'incorrection. Après avoir été l'instaurateur de la langue, il s'en était constitué le policier.

II.

Est-ce de Malherbe, est-ce de Boileau que je viens de tracer le portrait et le rôle dans ces dernières lignes? Malgré des dissemblances très notables, ces deux figures se rapprochent et s'apparient d'elles-mêmes dans notre histoire littéraire. Doués tous deux de plus de fermeté que de souplesse, de jugement que d'imagination, de gravité, de justesse et de goût, que d'élévation, de charme et de sensibilité, ils ont eu tous deux ce bon sens brusque, fier et impérieux qui les a rendus si propres à leur tâche.

Boileau naquit six ans après la mort de Malherbe. Mais c'est seulement en 1660 qu'il commença, avec sa première satire, l'œuvre qu'il devait poursuivre toute sa vie. Presque toujours assez faible dans la satire morale, tantôt par la lourdeur de la plaisan-

terie, tantôt par la froide exagération de la pensée, souvent par le manque d'inspiration personnelle, il n'atteint sa hauteur que dans la satire littéraire. Avant d'édifier, il fallait déblayer le sol; Boileau se chargea de cette première partie de la tâche comme de la seconde. D'un bras vigoureux, et avec une décision intrépide, il balaya la poésie officielle, l'art en vogue, les auteurs en crédit. Cotin, Scudéry, Chapelain, etc. étaient les rois reconnus de la poésie, et en les attaquant, cet homme de l'autorité, ce conservateur littéraire par excellence fit œuvre apparente de révolutionnaire.

Mais aussitôt les triomphes du mauvais goût réprimés par le ridicule, Boileau songea à relever l'édifice sur les ruines de celui qu'il avait renversé, et il écrivit l'*Art poétique,* son œuvre la plus considérable et son grand titre critique. Ce n'est plus une simple causerie, comme l'Épitre aux Pisons, d'Horace; c'est un pendant au traité d'Aristote, c'est tout un livre qui a la prétention de former un traité complet. Qu'Horace ait mis son Épître en vers ; que, un siècle après Boileau, André Chénier ait versifié également son ouvrage sur l'*Invention,* on le conçoit sans peine : il est naturel de choisir la langue poétique pour parler de la poésie considérée dans ses lois générales, dans son but, dans sa grandeur, dans les sources de son inspiration. Les quelques vers pure-

ment techniques de l'Épître d'Horace ne sont qu'une exception dans l'ensemble de l'œuvre. Mais la forme du vers ne semble-t-elle pas jurer, en principe, avec la nature d'un traité méthodique qui se propose d'entrer dans les détails matériels, de donner la description de chaque genre, de tracer minutieusement les catégories et les règles subalternes? Ne fait-elle point, en pareil cas, l'effet d'un tour de force un peu puéril, non sans quelque analogie avec celui qui consisterait à mettre en alexandrins les règles du jeu d'échec, ou les recettes de la *Cuisinière bourgeoise?*

Brossette nous apprend, dans son zélé commentaire, que Patru s'était opposé d'abord au dessein de Boileau, ne jugeant pas la poésie propre au détail des préceptes techniques ; mais c'est seulement à la difficulté de la tâche que songeait Patru, ce qui est une considération tout à fait secondaire. En se plaçant au point de vue plus élevé de la convenance du style et du rapport intime et logique entre la forme et le fond, il n'eût pas changé d'avis, même après avoir vu l'habileté avec laquelle le poète se tirait des obstacles. Cette histoire nous apprend une chose, qu'il ne faut pas oublier dans l'examen de l'ouvrage : c'est que Boileau s'y est moins proposé d'écrire un livre d'*esthétique,* sur les fondements et la nature de l'art, que de donner en beaux vers, et d'après l'enseignement des maîtres, tout simplement une poé-

tique, un manuel scolaire, un recueil de règles, comme on en met, dans les classes, entre les mains des élèves. En réalité, il ne se propose pas davantage, quoiqu'il fasse souvent plus, entraîné par le sujet et par la force d'un esprit supérieur qui rompt les liens dont il s'est garrotté lui-même. Il est permis de regretter, sans doute, qu'il n'ait pas poursuivi un but plus important, mais il était juste de le rappeler, avant d'apprécier son œuvre.

Quoi qu'il en soit, l'*Art poétique* porte fortement l'empreinte du génie particulier de Boileau, génie droit, juste et ferme, plutôt que large et élevé. Il ne voit que dans un cercle restreint, mais il voit avec une netteté et une pénétration singulières. Il ne se fait pas une idée assez haute, ni, par conséquent, bien fidèle de la poésie, qu'il semble réduire à une question de mètre, de règles matérielles et d'imitation. L'essence lui échappe derrière les formes. Toutefois, n'exagérons pas. Pour lui, la première des règles était d'avoir le génie poétique; il sait bien que sans celle-là les autres ne sont rien, et il a soin de le proclamer au début.

Mais ce génie même de la poésie, comment le comprend-il? Chaque fois qu'il a tenté de l'expliquer, il s'exprime en termes qui donneraient trop beau jeu contre lui, si l'on voulait les prendre dans leur sens littéral. Il le fait consister quelque part

dans l'art de dire noblement les petites choses, et cette définition explique mieux que tout le reste comment il a pu être conduit à écrire en vers son *Art poétique*. En outre, dans quelles conditions se développe et doit s'exercer ce génie? Ce sont là les questions essentielles qu'il eût dû résoudre pour donner à tout son édifice une base solide, et pour que le principe qu'il pose au début ne se bornât pas à n'être qu'un vain mot.

Boileau n'étudie pas l'art dans sa substance même ; il ne le voit, comme la nature, qu'à travers l'antiquité, et plutôt encore l'antiquité romaine que l'antiquité grecque, car, non plus que Corneille et la plupart des écrivains français depuis Malherbe (sauf Fénelon, Racine et quelques autres), il n'est pas remonté réellement au delà, jusqu'à la première et grande source. Dans son code, il néglige complètement le point de vue historique, si nécessaire pourtant à la connaissance et à l'appréciation des littératures. Pour lui, les écrits des anciens en chaque matière sont des types, non seulement envisagés dans leurs rapports avec les mœurs, les idées et les croyances du temps, et comme expression de la société ancienne, mais d'une manière absolue et invariable. Chaque genre a des règles fixes, qu'il ne fait pas sortir de l'influence de l'époque sur le poète, ou du moins varier avec cette influence, mais qu'il tire des entrailles

même du sujet, et qu'il impose comme une nécessité permanente de l'esprit humain. C'est l'antiquité qui est sa seule *norme;* elle lui tient lieu d'idéal, ou plutôt elle le lui représente tout réalisé, et le dispense de se perdre en spéculations hasardeuses. Il la suit pas à pas, non par impuissance de marcher seul, mais pour être plus sûr de ne point s'égarer. L'admiration de l'antiquité est pour lui un dogme ; l'imitation de l'antiquité un principe littéraire. L'antiquité domine toute la littérature, comme le ciel domine la terre. Il donnera aux anciens poètes comiques le prix sur Molière, qu'il regarde pourtant comme le plus rare écrivain du siècle de Louis XIV, et croira faire beaucoup d'honneur à *Télémaque* en le comparant à *Théagène et Chariclée.*

En reproduisant les catégories dressées par Aristote pour son temps et son pays, Boileau n'a fait que reproduire, sans choix, une série de formules, dont il n'a point compris la portée. Il ne s'est pas pénétré de la pensée qui avait inspiré Aristote, ni de la philosophie qui est l'âme de sa méthode. Cette pensée philosophique, il la méconnaissait, par là même qu'il voulait transplanter tout entier le code aristotélique dans notre littérature, sans tenir aucun compte des conditions dans lesquelles et pour lesquelles il avait été conçu, sans avoir égard à la transformation radicale de la société, et par suite, de tout

ce qui est l'âme de l'éloquence et de la poésie. C'était agir à peu près comme si Louis XIV eût repris la législation de Solon, pour l'appliquer aux Français de l'an 1660.

Cette manière de considérer l'art, pour ainsi dire, comme un théorème immuable à travers l'espace; comme une abstraction, qui a une existence à part, en dehors des idées, des mœurs, de la religion, de tous les effets de la civilisation et du temps, l'a empêché de bien comprendre l'antiquité elle-même. Au lieu d'en étudier la littérature dans sa profonde harmonie avec l'époque et le pays qui l'ont produite, il l'envisage isolément, attribuant aux moindres détails un caractère absolu, qu'il veut imposer à la poésie de tous les temps. Quelle idée se fait-il de l'épopée, après avoir lu Homère? Celle d'un genre factice, qu'on peut fabriquer à loisir selon l'ordonnance, et dont il donne la recette. Il n'a pas soupçonné la vraie nature de cette épopée primitive, où le poète n'est que la voix inspirée de tout un peuple, de toute une époque, et qu'on peut regarder elle-même comme le résumé vivant et harmonieux où s'est venue condenser la poésie de plusieurs siècles. Il n'a pas plus compris le caractère de la tragédie ancienne que celui de l'épopée, et n'a étudié que par l'épiderme ce drame d'Eschyle et de Sophocle qui était pour les Grecs une fête nationale et une solennité religieuse en même temps.

Par une conséquence naturelle de son culte aveugle pour l'antiquité, il en vient à faire une loi au poète chrétien de l'emploi de la mythologie païenne. Pour lui, le merveilleux n'est qu'une machine épique, qui doit toujours rester la même. La signification de ce grand panthéisme poétique lui a complètement échappé, comme ses étroits rapports avec les mœurs, les idées, le climat, l'histoire du pays ; il n'en a pris que la forme extérieure, l'écorce, pour ainsi dire, en laissant la moelle. La mythologie devient dans sa pensée une série de personnifications allégoriques, donnant un corps aux forces de la nature, c'est-à-dire, au fond, quelque chose d'analogue au merveilleux créé par Voltaire dans sa *Henriade*. C'est justement sur ce point malencontreux que Boileau appuie le plus longuement, et il n'a plaidé aucune autre thèse avec plus de chaleur.

Sans doute, le merveilleux du christianisme a quelque chose de grave, qui sourit moins à l'imagination que les gracieuses divinités de la Grèce. Notre Dieu est trop grand pour que nous lui fassions jouer le rôle des Olympiens d'Homère, en le mêlant sans cesse aux petites actions et aux passions mesquines des hommes. Mais, sous peine d'en faire le plus froid et le plus faux des moyens poétiques, nous ne sommes pas libres de nous choisir notre merveilleux : il s'impose de lui-même. Boileau, d'ail-

leurs, a tort de juger les ressources du merveilleux chrétien du point de vue d'un esprit sévère et d'un siècle raisonneur qui avaient dégagé la religion de toutes ces légendes naïves et charmantes dont elle s'était enrichie par la foi ardente du moyen âge.

L'épopée ne peut s'écrire qu'en un temps de foi ingénue et profonde ; quand le règne du scepticisme, ou même du raisonnement est venu, il n'y a plus place pour elle. S'il est vrai que la hauteur de notre raison ne nous permette pas de faire sortir du christianisme un ensemble de fictions merveilleuses, alors c'est que le siècle de l'épopée est fini, ou qu'elle doit se transformer dans le sens de ces nouvelles conditions. Telle est la seule conséquence qui découlait logiquement des prémisses de Boileau.

Pas plus que de l'épopée, Boileau n'a bien approfondi la nature de l'ode. Il semble la réduire à chanter un vainqueur olympique. Il cherche à donner la formule de ce genre, celui qui se dérobe le plus à toute formule. Son esprit méthodique et le besoin de tout expliquer lui ont fait rabaisser la grande poésie lyrique à des proportions singulièrement mesquines. De combien d'énormités, à commencer par l'ode pindarique de Boileau lui-même, n'a pas été cause le fameux vers :

Chez elle un beau désordre est un effet de l'art !

Cette idée, du reste, est tout à fait dans le génie de la langue, du caractère, de la littérature nationale ; il faut bien le croire, car ce n'est pas Boileau seulement qui l'a émise : on la trouve, et quelquefois conçue presqu'en mêmes termes, dans une foule d'autres écrivains. Ronsard aimait, comme il dit, à *forcener doucement;* Balzac parle d'une *raisonnable fureur*. Dans ses *Réflexions sur la poétique*, le P. Rapin a écrit : « Il est bon d'avoir l'esprit fort serein pour *savoir s'emporter quand il le faut*, et pour *régler ses emportements.* » C'est ce que Saint-Évremont nommait

... La *sage furie* et les justes beautés
Des *emportements concertés.*

On voit que les esprits les plus divers abondent dans le sens de Boileau. Pardonnons-lui donc d'avoir voulu donner la recette de l'enthousiasme, et prenons simplement ce qu'il dit de l'ode et de l'épopée pour une étude sur ces deux genres dans l'antiquité, et non pour une définition de ce qu'ils doivent être dans la poésie moderne.

A côté de ces graves défauts, il y en a d'autres encore dans l'*Art poétique*. Boileau n'a de notre vieille histoire littéraire qu'une connaissance très imparfaite. Est-ce parce qu'il la dédaigne qu'il la connaît si mal, ou parce qu'il la connaît si mal qu'il

la dédaigne? Le mépris de l'art du moyen âge était, en quelque sorte, un principe alors, un axiome, à peu près comme l'admiration de l'antiquité classique. Il semblait impossible de concilier le culte de deux époques si profondément opposées. Or, à quoi bon étudier ce qui ne vaut pas la peine d'être connu? Aussi l'ignorance que nous reprochons à Boileau est-elle le vice de son temps plutôt que le sien propre. Il n'a vu qu'un chaos indigne de toute attention dans les premiers efforts de notre poésie nationale et religieuse; il ne connaît pas les noms de Froissard, de Joinville, de Charles d'Orléans, de Marguerite de Navarre, de Rabelais, ou du moins il les dédaigne; il ignore, naturellement, jusqu'à l'existence de la *Chanson de Roland;* il ne parle de Villon et de Marot que pour montrer qu'il ne les a pas lus; d'un trait de plume, enfin, il supprime quatre siècles.

En dehors de ce point de vue étroit et exclusif, et de ces quelques erreurs particulières d'appréciation, qui s'expliquent aisément, que ne reste-t-il pas à louer! Quand il n'est pas égaré par les causes que nous avons signalées, le jugement de Boileau est d'une rectitude admirable. Il a le sens du vrai, comme le don de l'exprimer nettement, peu d'invention sans doute, une imagination généralement froide, une sensibilité très restreinte, en un mot presque rien de ce

qui fait le poète original et créateur, mais une raison lumineuse, un tact fin et délicat, un goût ferme et sûr, c'est-à-dire presque tout ce qui fait le critique supérieur. Son esprit juste est blessé par le faux comme une oreille juste par un mauvais son, suivant l'heureuse expression de Mme Guizot. La raison, a dit non moins heureusement Vauvenargues, n'était pas en lui distincte du sentiment. Il semble qu'il pensait à lui-même, et qu'il a voulu tracer sa propre apologie, en écrivant ce vers :

> Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

L'amour et la recherche incessante du vrai, dans les idées comme dans le style, tels sont, en effet, son principal caractère et son grand mérite. Il ne critique pas au hasard des impressions du moment ; il ne perd jamais de vue son principe ; il marche invariablement guidé par cette lumière intérieure.

> Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle seule et leur charme et leur prix,

a-t-il dit encore, et ces vers sont comme le résumé de sa doctrine : ils en marquent à la fois la grandeur et la faiblesse. Son culte pour la raison domine tout le reste. Il est évident qu'il la met au-dessus des règles, ou du moins il ne s'attache à celles-ci que parce qu'il y voit les principes de la raison elle-même. Cet

éternel souci de la raison fait l'honneur du nom de Boileau et le protège contre les attaques qui ne lui ont pas manqué et ne lui manqueront jamais, car il est naturel que la satire appelle la satire : on n'aime pas les esprits qui se posent en maîtres et personnifient en eux l'austérité de la règle. Il n'y a que le mot *seule* qui soit de trop. La perfection des littératures ne consiste pas dans la prédominance exclusive de la raison, pas plus que de l'imagination ou du sentiment, mais dans leur mélange et leur tempérament harmonieux.

L'extrême sévérité de Boileau était nécessaire pour porter le coup décisif au mauvais goût, qui occupait encore, lorsqu'il parut sur la scène, presque toutes les avenues de la littérature. La satire littéraire paraît de temps à autre dans son *Art poétique;* on peut remarquer même qu'il n'est peut-être pas une de ses œuvres où elle ne se montre, depuis le *Lutrin* jusqu'à l'Ode sur la prise de Namur : il ressemble aux Hébreux qui rebâtissaient le Temple, la truelle d'une main, de l'autre l'épée pour repousser les Philistins. Boileau, c'est le grand juge de la littérature du temps, que ne désarment pas les plus jolis défauts et les péchés mignons ; qui domine le goût public, lui donne l'impulsion, le résume avec autorité. C'est l'ordre, la discipline, l'unité du grand siècle. Coopérateur, dans sa sphère, de l'œuvre de

Louis XIV, il fait la police dans les lettres, en vrai descendant d'Étienne Boyleau, prévôt de Paris, « bon justicier, » dit Joinville, lequel fit pendre « un sien filleul, parce qu'il ne se pouvoit tenir de desrober ». Il a pour le méchant goût ces haines vigoureuses qu'Alceste demande contre les méchantes gens. Il chasse impitoyablement les mauvais auteurs, et ne cesse d'aiguillonner les bons. Racine, à cause de lui, se cache pour rire des burlesques saillies de Scarron, crime qui méritait pourtant quelque miséricorde.

C'est surtout par l'influence que son œuvre est grande, et cette influence, il l'exerça dans ses relations privées autant que par ses écrits publics. L'homme en lui ne se sépara jamais du poète. De même il ne cherche pas seulement à réformer les écrits, mais les écrivains. Il se préoccupe de leur caractère autant que de leur talent. Ouvrez sa correspondance avec Racine : ce qui vous frappera, en même temps que l'honnêteté morale, ce sera la conscience littéraire poussée jusqu'au scrupule. Voilà pourquoi, quel que puisse être le progrès de la critique, il sera toujours bon de relire Boileau.

Le romantisme a cru un moment avoir renversé la statue de l'auteur des *Satires,* mais elle a résisté à toutes les attaques, et se retrouve toujours debout. Les éditions de Boileau sont innombrables, et les

critiques dirigées contre lui n'y peuvent rien. Il n'est point d'années qu'il n'en paraisse plusieurs, parfois conçues dans des proportions très amples et accompagnées d'abondants commentaires. Le chiffre en dépasse aujourd'hui quatre cents, pour ne parler que des éditions françaises. Malherbe a dit de lui-même, avec un tranquille orgueil absous par la postérité :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Boileau eût pu reprendre cet alexandrin superbe pour son propre compte. Où seront dans deux siècles les œuvres de ceux qui l'ont traité avec tant de dédain? « Ne médisons point de Nicolas; cela porte malheur, » écrivait Voltaire, qui pourtant n'en a pas toujours parlé lui-même avec révérence, mais qui du moins se rendait compte du rôle salutaire qu'il a rempli dans notre littérature. Qu'on le veuille ou non, il faut bien que, malgré les lacunes de son talent et de son esprit, malgré toutes les réserves légitimes qu'on peut faire sur le critique et sur le poète, et le peu d'attrait qu'il exerce sur l'imagination du lecteur, cette longue autorité se justifie par des qualités et par des services au-dessus de toute contestation. Donc rappelons-nous prudemment le mot de Voltaire et ne médisons pas trop de Boileau.

II.

VOITURE ET BALZAC.

I.

Il y avait à Paris, à la triomphante époque du *Cid,* un tout petit homme, pas beaucoup plus haut que le nain de la princesse Julie, bien fait, du reste, et portant avec désinvolture les dernières modes, lequel remplissait les salons, les ruelles, la ville et la cour de sa personne et de sa réputation. On le rencontrait partout : à l'hôtel Rambouillet, dont il était le roi ; au cabaret, quoiqu'il ne bût que de l'eau; dans les promenades en vogue, chez toutes les dames en renom, bourgeoises ou femmes de qualité ; chez le baigneur, au jeu, au Cours, au Louvre, où sa place de maître d'hôtel du roi lui donna ses entrées régulières à partir de 1639 ; à l'Hôtel de Bourgogne, dans les réduits et les cercles galants, à Rueil, à

Chantilly, à Liancourt; quelquefois même, quand il avait le temps, à l'Académie.

Cet heureux petit homme, ce favori du beau sexe, ce glorieux parangon sur lequel Godeau et *tutti quanti* se modelaient avec empressement, — satellites de cet astre, lunes de ce soleil, — n'était autre, on l'a déjà deviné, que maître Vincent Voiture.

Homme universel, vraiment, que notre Voiture! Il a touché à tout, à la prose, aux vers, au badin, à l'héroïque, à la plume, à l'épée, à la diplomatie! Les triomphes venaient au-devant de lui; ses œuvres, on ne les jugeait pas, on les admirait, et chacun, comme Mascarille, s'écriait : « Voilà qui est beau! » devant que les chandelles fussent allumées. On se l'arrachait; il était à la mode; toutes les grandes dames en raffolaient à mourir. Lui-même papillonnait autour de ces astres de beauté, — Mlle Paulet, Mme de Sablé, Mme des Loges, Mlle de Rambouillet, Mlle Renaudot, — autour même des jeunes filles de sept ans, n'oubliant que la fidèle Mme de Saintot qui poursuivait son volage de ses adorations acharnées, et ne pouvait voir deux personnes ensemble sans s'approcher pour leur dire : — N'est-ce pas que c'est un ingrat?...

En vérité, ce n'était pas assez de douze heures quotidiennement pour tant de succès et d'hommages, et j'aurais fort à faire si je voulais tracer le ta-

bleau d'une de ces journées si activement oisives, si vides et si remplies, et suivre notre héros d'étape en étape dans le tourbillonnement frivole de sa sémillante et pétillante existence.

Quel est, par exemple, ce beau muguet, à la mine entre douce et niaise, assez semblable à celle d'un mouton qui rêve, — assis à la place d'honneur dans la petite chambre bleue de l'incomparable Arthénice? Ses courtisans l'entourent et respectent jusqu'à son silence. Il ouvre languissamment la bouche ; tous se taisent, écoutent, approuvent, admirent. Les dames s'extasient à ses madrigaux improvisés à loisir ; les marquis se pâment ; Godeau est visiblement jaloux, et Chapelain daigne sourire à ses bons mots, tandis que le sévère Montausier, assis dans un fauteuil à l'écart, déroge seul à l'enthousiasme commun, et se tue de répéter à mi-voix, en haussant les épaules : — Mais cela est-il plaisant? Mais trouve-t-on cela divertissant?...

Ce galant, ce gentil diseur, ce héros de ruelles, cette fleur des pois du royaume des Précieux, c'est encore Vincent Voiture.

De la petite chambre bleue passons, s'il vous plaît, au jardin de l'hôtel. Il est nuit, la lune se cache derrière quelque gros nuage. Là-bas, sur la droite, quatre valets tiennent des flambeaux allumés, pour renforcer la pâle clarté des étoiles. Au milieu de

l'espace circonscrit par les quatre valets, deux hommes ont mis l'épée à la main, et se serrent de près. Bravo, Cyrano! bravo, d'Artagnan! Tudieu, les bons coups de tierce et de quarte, et vit-on jamais plus crânes ferrailleurs? Qui l'emporte des deux? je ne sais; mais le plus mièvre a tout l'air d'être le plus vaillant : il se démène comme un beau diable, malgré une blessure qu'il vient d'attraper à la cuisse, et qu'il nie tant qu'il peut, comme un petit fat et un grand menteur qu'il est. Enfin, des lumières se montrent aux fenêtres : le cliquetis des épées a retenti jusqu'à l'hôtel. On accourt, on sépare les deux adversaires. Il était temps : le laquais du petit homme, irrité de voir le sang de son maître percer à travers son haut-de-chausses, allait tout bonnement embrocher son ennemi d'un grand coup de flamberge :

— Eh! quoi, Chavaroche, s'écrie Mlle de Rambouillet, vous vouliez tuer notre Apollon? Est-ce vous qui l'auriez remplacé? Voilà un bel intendant, et qui prend à merveille les intérêts de la maison!

Chavaroche baisse la tête, et se garde bien de répondre à la belle grondeuse que c'est en son honneur qu'il se bat.

D'un autre côté, Mme de Rambouillet, fort émue, morigène rudement son adversaire :

— Comment! monsieur de Voiture, n'avez-vous

pas de honte, à votre âge et avec votre barbe grise! Mais vous serez donc toujours fou!

Voiture, en effet, n'entendait point raillerie sur l'article du point d'honneur. C'était la quatrième fois qu'il se battait en duel. Il avait commencé au collège. Puis ce fut pour une querelle au jeu : il fit d'abord sa prière, déposa sa perruque sur un arbre, en homme soigneux qui veut bien se faire tuer, mais non gâter sa toilette, et croisa résolûment le fer; le résultat fut d'accord avec ces préliminaires pacifiques, et il n'y eut pas de sang répandu. La troisième rencontre eut lieu au clair de lune, à Bruxelles, où notre héros se trouvait alors. Il paraît que son adversaire l'avait entrepris sur sa taille microscopique, qui le contrariait beaucoup, quoiqu'il essayât de faire contre fortune bon cœur. Il en plaisantait bien quelquefois lui-même, en assurant qu'on l'avait changé en nourrice, et que c'est dans les plus petits vases que l'on enferme les essences les plus exquises; il souffrait même que Mlle de Rambouillet l'en raillât, et se laissait appeler par elle *el re Chiquito;* mais de la part de tout autre il ne supportait pas ces moqueries.

Transportons-nous maintenant à Madrid, dans le cabinet du comte d'Olivarès. Reconnaissez-vous ce grave et mince diplomate, discutant avec l'homme d'État les intérêts de Monsieur, frère du roi de Fran-

ce? — C'est Voiture. — Et cet ambassadeur, député par le cardinal pour porter au grand-duc de Toscane la nouvelle de la naissance du dauphin? — C'est Voiture. De retour dans son cabinet, après avoir émerveillé ses nobles hôtes par son aptitude politique, il prend la plume, et ayant bien rêvé, bien mordu ses ongles, bien regardé le plafond, il écrit à Mlle Paulet la dépêche suivante :

« Il faut avouer, Mademoiselle, que ma fortune a quelque chose de bizarre. Moi qui, autrefois, n'ai pu me résoudre d'aller jusqu'au Pont-aux-Dames, en la meilleure compagnie du monde, j'ai été à cette heure plus loin qu'Hercule, et il y a plus d'un mois que j'ai passé ses colonnes. Et, au lieu que je ne pouvois souffrir un petit vent dans le cabinet de Mme de Rambouillet, je m'en vais à cette heure en défier trente-deux, au milieu de l'Océan et de l'hiver. Je voudrois bien savoir s'il y a quelque astrologue qui eût pu dire, en me voyant, il y a deux ans, dans la rue Saint-Denis, avec ma rotonde, que je courrois bientôt fortune de ramer dans les galères d'Alger, ou d'être mangé par les poissons de la mer Atlantique... Mais ce qui est remarquable, et qui s'est plaisamment rencontré, c'est (et par ma foi je ne mens pas) que je m'en vais dans un vaisseau qui ne porte que moi et huit cents caisses de sucre. De sorte que si je viens à bon port, j'arriverai confit; et si,

d'aventure, je fais naufrage avec cela, ce me sera au moins quelque consolation de ce que je mourrai en eau douce. »

Ou bien, à Mlle de Rambouillet :

« Mademoiselle, je voudrois que vous m'eussiez pu voir aujourd'hui dans un miroir, en l'état où j'étois. Vous m'eussiez vu dans les plus effroyables montagnes du monde, au milieu de douze ou quinze hommes les plus honnêtes que l'on puisse voir, dont le plus innocent en a tué quinze ou vingt autres, qui sont tous noirs comme des diables, et qui ont des cheveux qui leur viennent jusqu'à la moitié du corps, chacun deux ou trois balafres sur le visage, une grande arquebuse sur l'épaule, deux pistolets et deux poignards à la ceinture. Ce sont les bandits qui vivent dans les montagnes des confins du Piémont et de Gênes. Vous eussiez eu peur sans doute, Mademoiselle, de me voir entre ces messieurs-là, et vous eussiez cru qu'ils m'alloient couper la gorge. De peur d'en être volé, je m'en étois fait accompagner, et j'en ai été quitte pour trois pistoles. Au sortir de leurs mains, je suis passé par deux lieux où il y avoit garnison espagnole, et là, sans doute, j'ai couru plus de danger. On m'a interrogé ; j'ai dit que j'étois Savoyard, et pour passer pour cela, j'ai parlé le plus qu'il m'a été possible comme M. de Vaugelas. Regardez si je ferai jamais de beaux dis-

cours qui me valent tant, et s'il n'eût pas été bien mal à propos qu'en cette occasion, sous ombre que je suis de l'Académie, je me fusse allé piquer de parler bon françois. Enfin, je suis échappé des bandits, des Espagnols et de la mer ; tout cela ne m'a point fait de mal, et vous m'en faites. Vous croyez que je me moque, mais je veux mourir si je puis plus résister au déplaisir de ne point voir madame votre mère et vous. Je vous avoue franchement qu'au commencement j'étois en doute, et que je ne savois si c'était vous ou les chevaux de poste qui me tourmentiez. Mais il y a six jours que je ne cours plus et je ne suis pas moins fatigué ; cela me fait voir que mon mal est d'être éloigné de vous, et que ma plus grande lassitude est que je suis las de ne vous point voir. »

Quel autre que Voiture pourrait s'exprimer en un style si joliment alambiqué, et avec cette ironie qui frise parfois l'impertinence ? Je vous épargne ses lettres sur un *clou*, à Chapelain et à Mme la Princesse, son rondeau pour Mlle de Bourbon « qui avoit pris médecine, » etc., etc.

Voiture ne buvait pas de vin, je l'ai déjà dit, et c'était un miracle, en ce temps où les poètes *grenouillaient* tout le jour au cabaret, et écrivaient leurs vers sur la nappe. Aussi Blot, gentilhomme du duc d'Orléans, gai coupletier et puissant buveur, le chansonna-t-il à ce propos de la belle façon.

Cette infirmité ne l'empêchait, pas d'ailleurs, de hanter les lieux où l'on *faisait la débauche*. Il avait, tout comme un autre, ses mauvaises habitudes, qui pouvaient suppléer à son insuffisance en face de la bouteille. C'était un enragé joueur, mais à un point qu'on ne saurait dire, si bien qu'une fois en train il ne se levait pas que la sueur ne l'obligeât à changer de chemise. Il y gagna la goutte, et ce fut à peu près tout. Mais il ne serait pas si facile d'énumérer ses pertes. Il lui suffisait parfois d'un malheureux coup de dés pour débourser cinq cents écus, dont un bon mot faisait l'oraison funèbre, car il était beau joueur et s'exécutait galamment.

Une nuit, il en fut pour quinze cents pistoles. Là-dessus il fait vœu de ne plus toucher de dés ; mais serment de joueur ou serment d'ivrogne, c'est tout un, et notre héros n'avait pas pesé ses forces avant de jurer. Cela dura un mois, pendant lequel il souffrit le martyre, puis il n'y tint plus et s'en fut trouver le coadjuteur pour être relevé de son serment. Il rencontre dans le cabinet Laigues, capitaine des gardes de Monsieur, qui lui apprend que Sa Grandeur est sortie, et l'invite à jouer. Voiture lui raconte son vœu :

— Bah! dit le peu scrupuleux capitaine, vous étiez fou quand vous l'avez fait. D'ailleurs, je connais le coadjuteur, et cela revient au même que si

vous lui aviez parlé. Mettez-vous là : rien qu'une petite partie.

Voiture fit comme Ève : il prêta l'oreille au serpent. Une demi-minute de discussion et le voilà séduit! Il s'attable et perd trois cents pistoles sans désemparer :

— Ah! dit-il, c'est Dieu qui me punit!

Étonnez-vous donc que, malgré un revenu de dix-huit mille livres, il ne fût rien moins que riche à sa mort!

Vincent Voiture n'avait pas été bercé sur les genoux d'une duchesse. C'était le fils d'un marchand de vin, et envieux ou ennemis ne se faisaient pas faute de lui rappeler, comme Blot, cette humble origine :

— Monsieur de Voiture, lui dit un jour certain gentilhomme qui ne prisait pas toujours ses bons mots, celui-là n'est pas bon, percez-nous-en d'un autre.

Et pourtant, malgré cet ineffaçable blason de roture, il avait acquis, par droit de conquête, ses grandes entrées dans les plus aristocratiques réunions. Son esprit lui donna des lettres de noblesse. Cette situation anormale d'un bourgeois admis en si haut lieu, par une dérogation jusqu'alors presque unique à la règle commune, lui fit une loi de se tenir toujours en éveil, pour compenser par la supériorité de l'intelligence ce qui lui manquait du côté des quar-

tiers. Ne soyons donc pas trop sévères pour lui, puisqu'après tout ce fut un des fondateurs de la dignité littéraire, en ce sens qu'il conquit à l'homme de lettres, dans sa personne et par le seul droit du talent, le rang auquel il avait droit, au risque néanmoins, pour dire toute la vérité, de mainte aventure fâcheuse, causée par son impertinente causticité, ou par son défaut de tenue.

— Savez-vous, disait M. de Blérancourt à Mme de Rambouillet, du ton d'un homme qui vient de faire une grande découverte, savez-vous que ce Voiture a bien de l'esprit?

— Mais, Monsieur, lui répondit-on, pensiez-vous que c'était pour sa noblesse ou sa belle taille qu'on le recevait partout?

Et non seulement il était reçu, mais chacun s'inclinait devant sa royauté, et lui-même en usait sans façon, comme un monarque qui se sent populaire et sait jusqu'à quel point il peut abuser de la faveur publique. Peu civil de sa nature, quand il n'avait pas de raisons particulières de l'être, il prenait en tout son avantage, et avait une telle fa çon de parler aux gens que vous auriez juré qu'il se moquait. Quoiqu'il eût de grandes obligations au cardinal de La Valette, il ne se gênait pas pour lui dire, et par-devant témoins, qu'il lui allait mal de faire l'enjoué, et il raillait tout aussi librement M. de

Schomberg, homme d'esprit, mais qui avait la conversation pesante.

« Le maréchal d'Albret, qu'on appelait alors Miossens, raconte Tallemant des Réaux, a été longtemps qu'il ne savoit ce qu'il disoit : c'étoit un véritable galimatias... Un jour qu'il y avoit un grand rond à l'hôtel de Rambouillet, Miossens parla un quart d'heure de son style ordinaire. Voiture lui va rompre en visière :

— Je me donne au diable, Monsieur, lui dit-il, si j'ai entendu un mot à tout ce que vous venez de dire. Parlerez-vous toujours comme cela?

Miossens ne s'en fâcha pas, et lui dit seulement :

— Hé monsieur! monsieur de Voiture, épargnez un peu vos amis.

— Ma foi, reprit Voiture, il y a si longtemps que je vous épargne, que je commence à m'en ennuyer. »

Bien plus, il alla jusqu'à adresser à la reine Anne d'Autriche des vers où il ne craignait pas de rappeler sans voiles son attachement pour Buckingham. Qui aurait la même hardiesse, en notre époque de liberté et d'égalité?

Mais voici qui dépasse les bornes de la familiarité la plus large. On le vit, un jour, ôter ses galoches en présence de Mme la Princesse, pour se chauffer plus commodément les pieds ; « et, ma foi, dit le satirique auteur des *Historiettes*, c'est le vrai moyen

de se faire estimer des grands seigneurs que de les traiter ainsi. » Mais peut-être ne faut-il voir là qu'une distraction, car Voiture était grand rêveur, et en ses heures de vague ou de mélancolie, l'homme le moins divertissant du monde.

Il abusa si bien de sa faveur qu'il finit par fatiguer ; il paraît même que, sur la fin de sa vie, on était las de lui à cet ingrat hôtel Rambouillet qu'il avait si longtemps charmé. Voiture n'en bougeait aux heures de réunion, souvent même au delà ; il y mangeait, et, pour être plus à portée, il avait élu domicile rue Saint-Honoré, à trois pas de la rue Saint-Thomas-du-Louvre. Sans sa longue habitude dans la maison et la protection de la maîtresse du logis, on eût tâché de l'envoyer promener ailleurs ses éternelles pasquinades.

— Mais, Voiture, lui criait un jour Mlle de Rambouillet, de quoi vous avisez-vous ? Cela n'est nullement plaisant. Cela ne fait point rire. Vraiment, vous me faites pitié.

Je m'assure qu'il fallut lui dire plus d'une fois la même chose. L'enfant gâté ne se gênait guère plus pour un mauvais tour que pour un mot irrévérencieux, et il se permettait des fantaisies qu'on n'eût point tolérées de la part d'un égal :

— Si Voiture était de notre condition, disait M. le Prince, il n'y aurait pas moyen de le souffrir.

Voulez-vous quelques échantillons de ses espiégleries? Je ne vous les garantis ni bien piquants, ni du meilleur goût. Ouvrons le répertoire de médisances de Tallemant des Réaux.

« Ayant trouvé deux meneurs d'ours dans la rue Saint-Thomas, avec leurs bêtes emmuselées, il les fait entrer tout doucement dans une chambre où Mme de Rambouillet lisoit, le dos tourné aux paravents. Ces animaux grimpent sur ces paravents; elle entend du bruit, se tourne, et voit deux museaux d'ours sur sa tête. N'étoit-ce pas pour guérir de la fièvre, si elle l'eût eue? Il fit bien pis au comte de Guiche, par le conseil de Mme de Rambouillet; car, sous ombre que le comte avoit dit un jour que le bruit couroit qu'il étoit marié, et lui demanda s'il étoit vrai, il alla une fois le réveiller à deux heures après minuit, disant que c'étoit pour une affaire pressée :

— Eh bien, qu'y a-t-il? dit le comte en se frottant les yeux.

— Monsieur, répond très sérieusement Voiture, vous me fîtes l'honneur de me demander, il y a quelque temps, si j'étois marié : je vous viens dire que je le suis.

— Ah! peste! s'écria le comte, quelle méchanceté de m'empêcher ainsi de dormir!

— Monsieur, reprit Voiture, je ne pouvois pas, à moins que d'être un ingrat, être plus longtemps

marié sans vous le venir dire, après la bonté que vous aviez eue de vous informer de mes petites affaires. »

Tout le monde n'était pas de si bonne composition, et on lui rendait parfois la monnaie de sa pièce. Il se promenait au Cours avec le marquis de Pisani et M. Arnaut, s'amusant à deviner la profession des gens à leur mine. Passe un carrosse où il y avait un homme vêtu de taffetas noir avec des bas verts. Voiture dit que c'était un conseiller à la Cour des aides, et qu'il gagerait. On accepte, mais à condition qu'il l'irait demander à cet homme. Voiture descend, l'aborde, et, pour excuse, lui dit que c'était par gageure :

— Pariez toujours, lui dit l'autre froidement, que vous êtes un sot, et vous ne perdrez jamais.

Une autre fois, un gentilhomme que ses railleries avaient offensé voulut lui donner du bâton ; il s'en sauva, dit-on, par une turlupinade :

— Monseigneur, la partie n'est pas égale. Vous êtes grand et je suis petit ; vous êtes brave et je suis poltron ; vous voulez me tuer, eh bien ! je me tiens pour mort.

On ne reconnaît guère là le ferrailleur qui se battait au clair de la lune, mais bien plutôt, tant cette fantasque nature abondait en contrastes, l'homme qui, berné par les ordres de Mlle Paulet et de Mlle de

Rambouillet, décrit agréablement la chose dans une de ses lettres, à grand renfort de fines pointes et de métaphores badines.

Sauf quelques petits accidents de ce genre, Voiture passa son heureuse vie au milieu des amusements et des fêtes, recherché, choyé, adulé, cajolé, chargé même d'honneurs officiels, regardé comme le premier génie du siècle pour quelques vers négligés et surtout quelques lettres qu'on s'arrachait comme les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. A sa mort, toute l'Académie prit le deuil, quoiqu'il eût été le plus volage de ses membres, et ses funérailles, comme celles des héros de l'antiquité, furent honorées par une lutte à outrance entre Girac, *tenant* de Balzac, et Costar, *tenant* de Voiture, triple pédant, qui s'essayait à folâtrer dans le style du maître. N'oublions pas non plus la *Pompe funèbre de Voiture*, par Sarrazin, l'un de ses rivaux posthumes, — qui fut aussi, en son genre, un hommage à la gloire du petit grand homme et une nouvelle preuve de l'émotion produite par sa mort. Du fond de son tombeau même il suscitait encore des batailles. Il était enterré lorsque s'éleva dans le monde littéraire la fameuse querelle entre les *jobelins* et les *uranistes*, c'est-à-dire les partisans du sonnet de Job par Benserade et du sonnet d'Uranie par Voiture. Elle fit verser des flots d'encre de part et d'autre. Les deux

cabales s'échauffèrent, et une guerre en règle s'engagea, plus acharnée encore que jadis entre les champions des deux *Belle matineuse*, la sienne et celle de Malleville. On échangea force dissertations, épigrammes, bons mots, concetti, madrigaux, et Bertaud en fit même une comédie. Voiture eut les femmes pour lui ; elles avaient toujours été sa passion et ne l'oubliaient pas.

Il semble pourtant que notre héros en homme d'esprit, se rendit bien compte de la fragilité de sa gloire éphémère :

— Vous verrez, disait-il à Mme de Rambouillet, six mois avant de mourir, qu'il y aura quelque jour d'assez sottes gens pour aller chercher, çà et là, ce que j'ai fait, et après, le faire imprimer.

Le *sot*, pour lui conserver ce nom dont je ne veux pas prendre la responsabilité, ce fut Martin Pinchêne, le propre neveu de Voiture, et l'une des victimes de Boileau. Depuis, il s'est fait une douzaine d'éditions de ses œuvres, et en 1856 encore il s'en publiait deux, presque simultanément. Voilà bien de l'honneur rendu par la postérité à un homme qui ne songea guère à elle, et on l'eût fort agréablement étonné sans doute en lui disant que, plus de deux siècles après sa mort, il serait remis encore en lumière, que la critique s'occuperait toujours de lui et qu'il garderait son chapitre dans l'histoire de notre littéra-

ture. Ce n'est pas seulement parce que nous sommes des curieux ; c'est aussi parce qu'il eut son rôle et son influence, qu'on ne saurait négliger. Nous exhumons ses œuvres comme le témoignage d'une époque de transition, comme l'un des plus brillants échantillons d'un genre d'esprit et de style qui, sous sa frivolité, n'en annonçait et n'en préparait pas moins, par le culte de la forme, ainsi que par le ton de solennité et d'apprêt qu'il porte dans le badinage, un des côtés les plus caractéristiques du grand siècle. Il est uniquement de son temps et semble dépaysé en reparaissant parmi nous ; mais ce qui enlève à sa valeur générale ajoute à son intérêt particulier. La société polie était son cadre naturel, son atmosphère, son climat ; cet épicurien de fine race en fut l'ingénieux et spirituel *gracioso*. C'est là qu'il faut le replacer, pour le comprendre et l'apprécier avec justice. Accordons-lui la gloire modeste, mais réelle, à laquelle il a droit : celle d'un homme qui veut, et y a merveilleusement réussi, se faire bien venir de ses contemporains, qui prend avec une aisance supérieure le tour d'esprit du moment, qui porte le plus joliment du monde les modes littéraires ; qui, sans se soucier du rôle de réformateur, trop lourd pour son intelligence et son tempérament, adopte, sans la juger, la vogue du jour et se joue gracieusement à toutes les surfaces. Il a obtenu la gloire passagère qu'il avait

seule en vue, et il est de ceux dont l'Écriture a dit : *Receperunt mercedem suam, vani vanam.*

Voiture exerça un véritable charme et qui même lui survécut, nous l'avons déjà dit. Tous les critiques du temps sont unanimes à faire son éloge et à lui reconnaître une sorte de royauté. Sans nous arrêter au père Bouhours, car on peut signaler plus d'une affinité entre ces deux beaux esprits, les plus graves à des degrés divers, même Chapelain, même Corneille, subirent son irrésistible séduction. « Il méprise les règles, mais en maître, » disait Pellisson ; et Mme de Sévigné : « Tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas! » Boileau l'avait nommé sur la même ligne qu'Horace, et l'a encore cité avec honneur dans sa satire sur l'*Équivoque*, comme dans sa lettre à Perrault (1700). Cet éloge d'un juge au goût sévère et aux arrêts inflexibles, qui, tout en combattant les précieuses, fait grâce à l'Amilcar de l'hôtel Rambouillet, est le plus flatteur pour Voiture et le plus propre à nous étonner. Il faut bien qu'il se justifie par des qualités et des agréments délicats dont nous avons perdu la pleine perception, mais qui demeuraient sensibles pendant la plus belle époque du siècle et cinquante ans après sa mort. La jeunesse de Boileau avait grandi dans une atmosphère qui demeurait imprégnée de Voiture. Ses jeux d'esprit, ses allusions subtiles, ses ingénieux travestissements

de pensée ne lui échappaient point comme à nous. Le *nasus aduncus* du satirique pouvait flairer encore quelque chose de cet arome, si piquant pour les contemporains, mais qui s'est bien éventé en route, pareil au *bouquet* d'un vin trop léger pour résister à un long voyage. Il le considérait sans doute aussi comme moins dangereux, depuis si longtemps déjà qu'il était mort, et il est permis de douter qu'il eût fait le même accueil à Voiture vivant. Cependant, ce faible d'un Boileau pour un Voiture, malgré sa rudesse générale pour le faux goût dont celui-ci avait été l'expression la plus recherchée, est une sorte de phénomène qui plaide tout au moins les circonstances atténuantes en faveur de l'engouement de ses contemporains.

C'est à l'épistolier, non au poète, que s'adressent ces éloges. Le poète a rimé de spirituels sonnets, d'alertes rondeaux et quelques autres jolies bagatelles ; mais trop souvent sa médiocrité confine à la platitude. Gardez-vous, toutefois, de le prendre au mot lorsqu'il répond cavalièrement, au sujet d'une pièce dont on lui demande copie : « Ce sont les seuls vers que j'aurai écrits deux fois. » Voiture n'est point de ces talents primesautiers, tout d'un jet et d'une venue, qui se répandent avec une abondance facile, et pareille négligence ne s'accorderait guère avec le soin minutieux qu'il mettait à polir ses

Lettres et à en contourner l'ingénieux néant. Si la préoccupation de la postérité ne troublait point son sommeil, il pensait beaucoup à la *bonne cabale*, qui était sa postérité à lui, et cet esprit laborieusement léger n'avait garde de compromettre, par trop de précipitation, sa renommée d'admirable diseur de riens.

Non seulement ses lettres ont perdu presque tout leur intérêt littéraire et n'ont plus d'attrait que pour l'érudit, mais encore, — puissent Mme Saintot et Mlle Paulet nous pardonner ce blasphème! — elles nous paraissent quelquefois avoir elles-mêmes, dans leurs belles façons, cet air « entre doux et niais » qu'il attribuait à sa physionomie. Quand on feuillette cette correspondance qui fit les délices de la société la plus intelligente et la plus spirituelle, sous Richelieu et la Régence, il s'en dégage un parfum suranné, d'une fadeur écœurante, comme d'un vieux tiroir où l'on retrouve après vingt ans un ruban fané, un sachet autour duquel flotte encore un reste d'odeur poussiéreuse et tournée à l'aigre.

Mais l'historien de la littérature doit savoir s'abstraire de ses impressions et même de ses goûts, pour déterminer le rôle joué par chaque écrivain, en le replaçant et en se replaçant avec lui dans son milieu. Il faut donc reconnaître qu'il a rendu de véritables services à la langue, en la dénouant, en l'as-

souplissant, en la dégourdissant, si j'ose ainsi dire; qu'il a accompli son œuvre à côté de Balzac, et dans un autre sens, dans un sens même quelquefois opposé. Un mot rapporté par Costar, tout *précieux* qu'il soit, caractérise assez joliment les deux talents divers et leur diverse influence : « On est forcé d'admirer Balzac, mais on aime à admirer Voiture (1). »

On pourrait noter aisément sa marche, qui est toujours la même, et donner la recette de son genre de plaisanterie. Tantôt il procède par l'inattendu; il s'avance d'une façon détournée, si bien que le lecteur se demande : « Où va-t-il nous conduire? » Il entre en matière comme un chef d'armée qui fait un faux mouvement pour tromper ceux qui l'observent; plusieurs de ses lettres au cardinal de la Valette, et celle qu'il écrivit au duc d'Enghien après la victoire de Rocroy, sont composées dans ce système : « Monseigneur, dit-il au dernier, à présent que je suis loin de Votre Altesse, et qu'elle ne me peut pas faire de charge, je suis résolu de vous dire tout ce que je pense d'elle il y a longtemps. A dire le vrai, Monseigneur, vous seriez injuste si vous pensiez faire les choses que vous faites sans

(1) Je trouve une variante de ce mot dans le *Sorberiana* : « On est forcé de louer Hobbes, Descartes, Balzac, mais on est bien aise de louer Voiture ».

qu'il en fût autre chose, ni que l'on prît la liberté de vous en parler. Si vous saviez de quelle sorte tout le monde est déchaîné dans Paris à discourir, je suis assuré que vous en auriez honte, et que vous seriez étonné de voir avec combien peu de respect et peu de crainte de vous déplaire tout le peuple s'entretient de ce que vous avez fait. A dire la vérité, ç'a été trop de hardiesse et de violence à vous d'avoir, à l'âge où vous êtes, choqué deux vieux capitaines,... fait tuer le pauvre comte de Fontaine,... pris seize pièces de canon,... etc. » Un autre de ses procédés favoris consiste à choisir une métaphore en contraste avec l'importance du sujet, — solennelle quand le sujet est petit, vulgaire quand il est imposant, — puis de la dérouler et de la suivre sous toutes ses faces d'un bout à l'autre de la lettre, avec esprit sans doute, mais un esprit contourné, qui trahit l'effort, et s'embrouille parfois si bien qu'il réclame une attention sérieuse pour être compris. Telle est son autre lettre au duc d'Enghien, où, par un ressouvenir d'un jeu dans lequel tous deux avaient rempli leurs rôles, il félicite, sous le nom de carpe, son compère le brochet sur la manière dont il a passé le Rhin. Telle est encore, mais à un moindre degré, celle qu'il écrit de Lisbonne à Mlle Paulet sur son prochain embarquement.

Mais Voiture avait des parties sérieuses dans le

talent, comme aussi dans le caractère. Qui sait si, les circonstances aidant, nous n'aurions pas eu un second Voiture à côté du premier? Il a rempli des fonctions politiques et des missions officielles, et l'on ne voit pas qu'il s'en soit tiré plus mal que bien d'autres. A côté de la lettre de la carpe et du brochet, lisez le fragment de l'éloge du comte d'Olivarès, le portrait de Richelieu et surtout la lettre sur la prise de Corbie, sorte d'amplification à la fois épistolaire et oratoire, adressée à un correspondant imaginaire; morceau de maîtrise où il semble avoir voulu prouver une fois pour toutes ce dont il était capable dans le genre sérieux. Ce n'est là, par malheur, qu'un accident parmi des centaines de lettres, et il n'a point suffisamment renouvelé cet effort, qui pourtant ne semble pas le fatiguer, et où on ne saurait l'accuser d'avoir forcé son talent, car il y porte son air d'aisance habituelle. Après avoir lu ces dix à douze fortes pages, il faut bien reconnaître que tout était possible à cet esprit plein de ressources, même d'être sérieux. Son ton se rapproche alors de celui de Balzac, mais avec plus de franchise et de solidité. Oserai-je le dire? Il vient un moment où l'on oublie Voiture et où, sans songer aux dates, on croit entendre comme un écho de l'oraison funèbre du grand Condé. La lettre sur la prise de Corbie est du 24 novembre 1636 : c'est juste l'année du *Cid*. J'aime-

rais à croire que Voiture venait de l'entendre lorsqu'il écrivit ces belles pages où çà et là il s'élève à l'éloquence, et que le génie de Corneille a allumé le sien. Quoi qu'il en soit, la lettre sur la prise de Corbie est le *Cid* de Vincent Voiture.

II.

A côté de cette figure, faite tout au plus pour les tons légers du pastel, il faudrait la solennelle peinture à l'huile, et le pinceau *royal* de Lebrun ou de Rigaud, pour reproduire en pied la grave et digne physionomie de Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac, son rival dans les respects des beaux esprits du temps. Balzac fut dans le genre noble ce que fut Voiture dans le genre badin : l'admiration qu'on éprouvait pour celui-ci était une admiration familière, participant du caractère de sa personne et de ses œuvres ; celle qu'on ressentait pour l'autre avait quelque chose des hommages qu'on rend à un être supérieur, et il prenait soin de lui conserver ce cachet quasi religieux par la sévérité de son attitude, la grandeur étudiée de son langage, et jusque par des absences fréquentes où il puisait ce prestige que le lointain donne aux hommes aussi bien qu'aux choses. S'il fût toujours resté à Paris, à portée de l'hôtel

Rambouillet, il était à craindre que son culte ne souffrît quelque relâchement par un contact trop continuel des adorateurs avec la divinité ; du fond de son château, aux bords de la Charente, chacune de ses lettres, chacun de ses ouvrages semblait l'oracle tombé des lèvres d'un dieu, caché dans le sanctuaire.

Il n'est pas d'auteur qui ait exercé une influence plus considérable que Balzac, et il en est peu dont l'influence ait été plus utile. En 1624, quand il donna son premier recueil de lettres, il y avait déjà eu sans doute de grands écrivains en prose, mais la prose française n'en attendait pas moins encore son Malherbe. Ce dernier avait appris à écrire en vers avec plus de clarté, de précision, de correction et de rythme ; quant à la prose, elle avait échappé aux conséquences de cette réforme, et persistait dans son indiscipline. On n'a qu'à comparer les lettres de Malherbe lui-même avec ses vers, si l'on veut avoir l'exemple le plus singulier et le plus piquant de cette différence ; puis avec celles de Balzac, pour apprécier aussitôt le progrès. Avant lui, pas d'unité, pas de vigueur, nulle recherche de l'effet, même le plus légitime, nulle préoccupation de l'élégance, du relief et de la couleur ; de la naïveté sans doute et souvent un grand charme, mais aussi de l'incorrection, de la négligence, de la gaucherie, de

la diffusion. Au seizième siècle, des écrivains comme Amyot, Montaigne, Rabelais avaient marqué la prose à l'empreinte de leur personnalité et lui avaient donné une saveur, une grâce, une originalité en parfaite harmonie avec son état encore incomplet de formation. Mais son enfance se prolongeait ; elle ne se dénouait pas. Il semblait qu'en s'appliquant à former la langue, les écrivains en prose du commencement du siècle eussent perdu le secret et jusqu'au souci du style. Les qualités avec lesquelles apparut Balzac furent de telle sorte et répondaient avec tant d'opportunité aux besoins et aux aspirations des esprits, qu'il devint aussitôt un modèle, un chef de mouvement et d'école. Sa prose ne représente pas seulement un progrès personnel, mais un progrès de la langue française elle-même. Il ne faut pas oublier que la première *Provinciale* parut plus de trente ans après.

L'impression produite par Balzac fut aussi profonde qu'universelle, et on en trouve le témoignage partout. Malherbe, quoiqu'il aimât peu à louer, se montra frappé de cette puissance nouvelle qui venait de se révéler dans la construction de la phrase et la marche du style. Boileau partageait encore l'admiration générale pour Balzac, et on rencontre beaucoup plus tard un témoignage significatif du même sentiment jusque dans le sceptique Bayle. Il était

l'homme qu'il fallait alors : son rôle fut tout de circonstance, et l'utilité de son action est bornée au temps où il parut. En se replaçant dans les conditions et les besoins du moment, on comprend comment Balzac, n'y eût-il pas été porté par sa propre nature, se serait vu conduit à sacrifier la pensée à la forme, à s'occuper surtout et presque exclusivement du style. Mais de telles gloires sont essentiellement transitoires, car elles ne répondent qu'à une nécessité d'un jour. En cette époque d'anarchie littéraire, où il n'y avait, pour ainsi dire, pas encore de type commun et d'exemplaire général, où la liberté du style allait jusqu'à la licence et, en quelque sorte, jusqu'à la confusion des langues, il était opportun, il était nécessaire qu'un homme vînt fournir un modèle sur l'unité duquel se réglât cette prose qui marchait à l'aventure.

Balzac, comme on l'a dit avec une piquante justesse, fit faire sa rhétorique à la prose française : il agit sur elle comme un professeur sur l'esprit inexpérimenté d'un élève, encore dépourvu d'un fond suffisant pour se diriger sans guide. Il lui donna le choix et l'harmonie, le tour et le nombre. Il s'empara de son temps par le point qui lui offrait le plus facilement prise, en profitant du goût naturel qu'on avait pour le noble et le beau, sans les posséder; en offrant dans ses œuvres des exemples réalisés de

cette majesté et de cette grandeur vers lesquelles le siècle se tournait déjà, et allait entrer de plain-pied avec Louis XIV. Sans doute, comme font tous les réformateurs à force d'abonder dans leur sens, il exagéra, moins encore pour mieux marquer le but et mieux l'atteindre que par la propension naturelle et instinctive de son intelligence, et il fut bon que Voiture, tout en poursuivant au fond la même tâche dans un domaine moins solennel, lui fît jusqu'à un certain point contrepoids. Mais cet excès, qui enlève à sa gloire, a ajouté à son action sur son temps. Balzac est le même écrivain que Malherbe ; c'est aussi presque le même homme, avec un fond de dignité un peu dédaigneuse, qui va jusqu'à la fatuité, mais moins rogue et moins rude que celle de son prédécesseur. Comme Malherbe, il avait la conscience de son rôle et de sa valeur ; comme lui aussi il donne la main à Richelieu, et accomplit dans les lettres ce que le ministre faisait dans la politique.

Ses premières lettres de Rome, (1621) où il rendait compte de ses impressions dans la ville éternelle, firent une grande sensation : on se les arracha ; on les lisait, on les commentait, on se récriait. Ducs et marquis lui écrivent pour lui demander quelqu'une de ces lettres qu'il fait si bien. Le voilà transformé en un personnage important, par la seule puissance de sa plume ; son talent l'assimile aux plus nobles.

Mais peut-être la position sociale de Balzac, qui, sans égaler, à beaucoup près, celle des hommes au milieu desquels il était admis comme un des leurs, lui permettait du moins de n'être pas déplacé parmi eux, ne fut-elle point étrangère à cette faveur : ils se défiaient moins de leur entraînement vers lui, en sentant qu'ils ne dérogeaient pas tout à fait, et, comme nous l'avons déjà remarqué, il y avait bien des nuances entre le respect, mêlé de laisser-aller et de protection, qu'ils avaient pour Voiture, le fils d'un marchand de vin, et celui qu'ils avaient pour Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac.

Chaque époque littéraire a sa forme de prédilection, son genre à la mode : pour la prose c'était alors la *lettre*, comme plus tard ce fut le *portrait*. Pendant la première moitié du dix-septième siècle surtout, le nombre des *épistoliers* est vraiment incalculable. Balzac, il n'est pas besoin de le dire, écrivait pour être imprimé, ou tout au moins pour être lu des ruelles : c'était toujours au public qu'il s'adressait, sous le couvert de son correspondant. Ses lettres ne sont pas des lettres : elles n'ont aucun des caractères essentiels et fondamentaux que ce mot réclame et suppose ; elles ont même justement tous les caractères opposés. Celui qui les signe est un rhéteur à la façon de Senèque ; comme lui, il ne prend du genre que la configuration extérieure, moule banal

où il coule ses petits traités. La lettre est pour Balzac ce qu'est le sonnet pour Maynard et Gombauld. Un tel cadre convenait à merveille à son talent, qui manque de souffle et d'haleine, et en dissimulait jusqu'à un certain point le vide de sentiments et d'idées. Ce vide est grand chez Balzac, et aujourd'hui que rien ne subsiste des raisons qui avaient produit alors cet universel engouement ; aujourd'hui que, grâce en partie à Balzac lui-même, nous pouvons nous occuper moins des pures questions de forme pour nous soucier davantage de la pensée, il nous frappe d'autant plus qu'il s'allie sans cesse à la pompeuse emphase de la parole, — contraste choquant, énorme disproportion qui blesse cruellement le goût, et qui est la véritable cause du rang inférieur où cet écrivain est tombé dans notre hiérarchie littéraire. Chacune de ses phrases ressemble à l'un de ces manteaux de pourpre que les peintres drapent sur leurs mannequins : l'œil, d'abord ébloui, voit bientôt percer sous les larges plis quelque vulgaire poupée de bois et de son.

Laborieux artisan de mots, Balzac ne se préoccupe de l'idée que dans ses rapports avec la phrase, et par les points où elle peut ajouter à l'éclat redondant du style, lui fournir une antithèse, un trait, une gradation, une hyperbole : dès qu'il les tient, il s'y complaît, il s'y joue avec tant de lenteur solennelle et de

satisfaction profonde qu'il en oublie son point de départ, et qu'on voit qu'il est arrivé à son seul vrai terme. Il s'enivre du *ronron* majestueux des périodes et s'y laisse bercer, sans plus avoir conscience, pour ainsi dire, de rien autre chose. Ce n'est pas seulement chez lui stérilité naturelle d'esprit : on dirait qu'il considère la pensée comme un péril, tout au moins comme une inutilité et une gêne. On comprend qu'avec un tel écrivain, le système et le procédé jouent un grand rôle : jamais, je ne dirai pas d'inspiration, mais même d'abandon et de naturel; toujours une rhétorique solennelle et guindée, toujours l'effort et l'emphase, une cadence monotone, une harmonie lente et lourde, des périodes qui déroulent et balancent, dans des évolutions savamment combinées, quoique sur un plan uniforme, leurs membres équilibrés avec art; toujours les mêmes amplifications, les mêmes contrastes, les mêmes métaphores, les mêmes énumérations, indistinctement appliqués à tous les sujets. Ses plaisanteries sont pesantes et compassées comme son éloquence; jamais il n'est si grave que lorsqu'il croit badiner et sourire. Balzac est, dans sa sphère, un devancier de ce grand Roi qui ne se montra jamais, fût-ce à son valet de chambre, sans son ample perruque à trois marteaux.

Pourtant cette vie prospère et glorieuse ne se passa point tout à fait sans orages, et tous ses

contemporains ne demeurèrent pas aveuglés au même degré sur les défauts de Balzac. Dans la querelle entre Garasse et le prieur Ogier, il avait pris parti contre Garasse, son ancien maître, en le traitant avec un injurieux dedain. Celui-ci lui répondit par une lettre outrageante, mais où les insultes s'allient à une critique parfois juste, fine et mordante de ses défauts (1). « Pour ce qui vous touche, lui disait-il en un endroit de cette vive réplique, on remarque par deçà quelques notables défauts, qui font l'âme de tout vostre volume. Le premier est en vostre façon d'escrire, dissipée, vagabonde, arrogante, imprudente et sauvage. Toutes vos lettres ne sont qu'un pressis d'une melancholie noire et d'une gloire magnifique, qui approche de bien près du phrenetique... Vos périodes sont des périodes lunatiques ; vos locutions sont des ampoules ; vos virgules sont des rodomontades ; vos interponctuations sont des menaces : le tout cimenté, lié, composé avec des grimaces de muhamedis, qui sont comme la quintessence de vos œuvres ; vos contours de teste, vos agitations de bras, vos roulemens des yeux, vostre enfleure de bouche, vos demarches inesgales, vos palpitations. Vous faites une fièvre de vostre estude, et quand vous composez, on peut dire que

(1) *Réponse du sieur Hydaspe au sieur de Balzac, sous le nom de Sacrator, touchant l'Anti-Théophile et ses escrits.*

vous estes ou dans le frisson, ou dans la chaleur, jamais dans l'égalité ou le temperament d'un homme sain. Enfin vous seriez propre à crier du noir à noircir et à composer un soldat gascon... Vous êtes, quoiqu'en la fleur de vos ans, ruyneux comme Bissestre, crevassé comme la vieille monnoye, cassé comme une idole, et vous vous comparez au Louvre! Sacrator, mon amy, croyez-moy, pensez à vous, humectez votre cervelle, prenez le frais, ne vivez pas toujours dans les ardeurs de la canicule, espargnez vos esprits, qui ne sont pas de durée, ne rongez pas vos pattes comme un ours pour produire en six mois une lettre de trois pages... Ne traictez pas tellement avec les grands que vous ne vous souveniez qui vous estes; ne vous enflez pas si fort du vent que vous font vos quatre puissans valets (1) que vous en creviez comme la grenouille d'Œsope; ne vous perdez pas si profondément dans vos tulipes et vos fleurs que vous ne vous souveniez de Narcisse. »

Ce ne fut point sa seule mésaventure de ce genre. Il avait attaqué les moines dans quelques passages de ses œuvres. Un jeune feuillant, frère André, armé par le ressentiment, lança contre lui son petit livre de la *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et*

(1) Allusion à une lettre de Balzac.

du présent, où il s'attachait à prouver la pauvreté de son invention et la multitude de ses plagiats. Le prieur Ogier répondit à cette pièce par une *Apologie* de Balzac, où frère André était fort maltraité. Ce fut le signal d'une véritable guerre civile. Le général des feuillants, dom Jean Goulu, descendit aussitôt dans l'arène pour défendre son subordonné, et il publia des *Lettres de Phyllarque à Ariste* (1). C'était lui-même que le général des feuillants désignait sous ce nom de *Phyllarque*, qui veut dire *Prince des feuilles;* quant à Balzac, il l'appelait Narcisse, pour la haute opinion qu'il avait de lui-même.

Les *Lettres de Phyllarque,* (1627) écrites dans le langage le plus violent, débordent d'outrages et d'injures. Rien n'égale l'emportement avec lequel dom Goulu critiqua le style, les pensées, l'orthodoxie, les préceptes d'éloquence et de morale de Balzac, et il alla même jusqu'à insinuer aux dames, sans doute par figure de rhétorique, que si elles avaient tant soit peu de courage, elles devraient lui crever les yeux avec leurs aiguilles, ou à tout le moins le fouetter d'importance. Tel était le ton des polémi-

(1) Presque tous les biographes ont fait paraître cet ouvrage avant l'*Apologie* d'Ogier, et cette opinion a pour elle l'autorité de Ménage et de Richelet, mais il y a longtemps que Bayle en a démontré la fausseté. Ce fut précisement l'envoi de l'*Apologie* au père Goulu qui lui fit prendre cette réponse comme un défi personnel, et lui mit la plume à la main.

ques d'alors. Mais il y a autre chose et mieux dans les *Lettres de Phyllarque*. Dom Goulu a bien vu les côtés faibles de Balzac, et il les dévoile avec une impitoyable sagacité. Il démontre le vide pompeux de son éloquence, ses répétitions, sa monotonie, sa stérilité, et signale ses procédés uniformes.

Le livre fit grand bruit, et tous les ennemis de Balzac comblèrent l'auteur de louanges. On le traita de *gouffre d'érudition*, *d'Hercule gaulois*, *de héros véritable, seul digne des lauriers attachés à l'usurpateur*, etc. « Quelques-uns de ses partisans, lit-on dans Balzac, dont il ne faut pas prendre l'emphase à la lettre, ont assuré qu'il avoit reçu un bref de notre saint-père le pape..... D'autres ont dit que l'assemblée du clergé lui avoit envoyé des députés, pour se réjouir avec lui de la prospérité de ses armes. Il n'y a point de prince ni de princesse, de seigneur ni de dame de condition, à qui il n'ait fait porter de ses livres en cérémonie, la plupart reliés en forme d'Heures ou de prières dévotes. Ils ont passé le Rhin, le Danube et l'Océan ; ils ont volé au delà des Alpes et des Pyrénées ; ils interviennent dans toutes les conversations et se fourrent dans tous les cabinets. On en a chargé des chariots pour envoyer au siège de La Rochelle. » Presque tous les moines surtout, et en particulier les plus jeunes, se déclarèrent pour le père Goulu dans cette guerre, et son livre suscita une

foule de publications pour et contre. Afin de ne pas demeurer en reste, ses adversaires badinaient agréablement sur son nom, le représentant comme un moine ivrogne, sensuel et vorace. Les coups d'épée vinrent à l'appui des coups de plume, et les coups de bâton se mirent de la partie. On alla jusqu'à attaquer avec des gourdins, dans une chambre d'auberge, un sieur de Javerzac, pour le punir d'avoir écrit contre Balzac, et l'on fit crier sur le Pont-Neuf un libelle, attribué à Balzac lui-même, où l'on racontait ce guet-apens, en essayant d'en faire retomber la responsabilité sur le général des feuillants. On voit à quel degré de brutalité et de platitude descendit cette guerre, qui prit fin par la mort de dom Goulu dans les premiers jours de l'an 1629.

Balzac avait fait tous ses efforts pour y garder une dignité qui n'était pas exempte de charlatanisme. Il ne répondit pas lui-même, mais il eut soin de revoir les réponses de ses amis, afin de diriger leurs coups, de corriger, de perfectionner et d'enfler les éloges qu'ils lui décernaient. On lui a même attribué l'*Apologie* d'Ogier, et il paraît sûr du moins qu'il y mit la main. En même temps, il préparait, avec sa prudence et sa lenteur accoutumées, la *Relation à Ménandre* (c'est-à-dire Maynard), qui ne parut que dix-sept ans après. Il essaya aussi de répondre d'une façon plus concluante à son adversaire, qui l'avait repré-

senté comme incapable de produire des ouvrages de longue haleine, en publiant *le Prince*, que ses amis eurent le tort de rapprocher du livre de Machiavel, dont il est si éloigné par l'infériorité du génie comme par la différence du but. Le *Prince* de Balzac est, en effet, moins un traité théorique qu'une apologie fort transparente de Louis XIII, qui prend, sous la plume du panégyriste, des proportions démesurées. Cette longue déclamation d'école, qui affiche des prétentions politiques peu justifiées, est du moins mêlé de quelques belles pages, où l'on trouve plus de largeur et de souffle que dans ses *Lettres*. Mais c'est un monument achevé de flatterie et de servilité. Çà et là, l'adulation y descend jusqu'à la bassesse. Ainsi, Balzac prétend et prouve que les rois ont le droit de condamner leurs sujets à mort sur un simple soupçon, sur un songe; et ceux-ci, pourvu qu'ils soient des sujets fidèles et dévoués, doivent s'estimer heureux de payer de leur vie la tranquillité de l'État ou le repos du prince!

Il ne retira pas de ce livre le fruit qu'il en avait espéré, et qu'il méritait bien! D'une part, le cardinal de Richelieu, s'y trouvant trop sacrifié à Louis XIII, se refroidit pour l'auteur; de l'autre, le public ne l'accueillit point avec la même faveur que les *Lettres*, et il eut même à subir les censures de la Sorbonne. Ce fut alors que Balzac prit définitivement sa re-

traite dans ses terres, mais sans cesser d'entretenir un vaste commerce de correspondance avec les savants, les écrivains et les plus hauts personnages de tous pays.

Il a fait encore d'autres traités du même genre : *Aristippe, ou la Cour,* recueil de conversations réunies sans méthode, plein d'allusions aux événements et aux personnages du temps, mais qui se perd sans cesse dans les banalités vagues et pompeuses de la déclamation, et le *Socrate chrétien*, publié presque à la veille de sa mort (1652), assemblage de morceaux qui se suivent sans se tenir, et parcourent des sujets extrêmement disparates, depuis les plus élevés jusqu'aux plus modestes et aux plus insignifiants, mais avec plus de solidité dans la pensée, plus de gravité et de simplicité dans le style. C'est dans le *Socrate chrétien* que se trouvent les meilleures pages de Balzac, celle, en particulier, qu'on a si souvent citée, sur les instruments dont se sert la Providence pour châtier les peuples, et qui montre jusqu'où il pouvait s'élever, mûri par l'âge et l'expérience, lorsqu'il rencontrait par hasard sous sa plume une grande idée ou un sentiment vrai qui servait de support à son style.

Balzac a laissé aussi de petits traités sur différents sujets : dissertations chrétiennes et morales, politiques, critiques ; une languissante satire en

prose, *le Barbon*, et des œuvres latines. Nous croyons inutile de nous en occuper. Ces quelques pages suffisent. Il est impossible, dans l'histoire littéraire, de ne point étudier sérieusement Balzac, qui apparut à ses concitoyens comme l'image même de l'éloquence, comme le résurrecteur de l'antiquité cicéronienne et l'auteur, à lui seul, de toute une Renaissance pour la prose française ; qui enfin exerça sur son temps une fascination et une influence auxquelles on ne peut guère comparer que celles de Voltaire. Mais le peu de solidité de cette réputation éphémère, de cette gloire surprise et qui tient entièrement aux circonstances ; les petits côtés de ce génie factice, tout de mots, tout de surface, tout de système et d'amplification, n'ayant absolument rien de ce qui peut donner à un écrivain un intérêt général et une durée définitive, interdisent d'étudier ses œuvres autrement que dans leurs lignes principales et par les points où elles ont agi sur son siècle.

III.

MOLIÈRE ET L'ÉRUDITION CONTEMPORAINE.

Malgré tant d'investigations poursuivies avec une ardeur passionnée, les points obscurs de la vie de Molière, — pour employer l'expression d'un érudit qui s'est voué à l'élucidation des problèmes historiques — restent bien nombreux encore. Nous n'avons guère qu'un autre écrivain chez nous dont l'existence ne soit pas plus nettement connue dans ses détails, et garde autant de lacunes avec autant de légendes : c'est Rabelais. Généralement, plus il y a de lacunes dans la biographie d'un grand homme, plus il y a de légendes aussi : le mystère appelle la fable, et c'est avec les légendes qu'on bouche les lacunes. Mais Rabelais, quoiqu'il ait ses fanatiques, est bien loin d'avoir suscité la même émulation de recherches dans l'armée des érudits français. Si Molière, prévoyant les regrets de la postérité, se fût avisé d'écrire ses *Mémoires*, ce calcul d'amour-pro-

pre eût été singulièrement déçu, et, tout en tenant la même place dans notre histoire littéraire, il ne fût point devenu le but de ces explorations acharnées qui font songer à celles des voyageurs dans le centre de l'Afrique.

Les scoliastes, les commentateurs, les biographes reprennent sans cesse sur nouveaux frais la tâche que leurs prédécesseurs croient parfois avoir menée à terme. Depuis Fortia d'Urban, Beffara et Bazin, depuis M. Eudore Soulié lui-même, que de pionniers nouveaux! MM. Campardon, J. Claretie, Ed. Fournier, Auguste Vitu, Loiseleur, Livet, Ed. Thierry, l'infatigable bibliophile Jacob, L. Moland, Eugène Despois et son continuateur Paul Mesnard, — j'en passe, et beaucoup, et des meilleurs, — c'est toute une armée. Comme il y eut jadis les *homéristes*, nous avons les *molièristes* aujourd'hui, groupe ardent, infatigable, toujours en quête, auquel la petite revue de M. Georges Monval sert de drapeau et de centre de ralliement. A l'étranger on ne pourrait guère citer que Shakespeare, dont la vie, pleine d'obscurités irritantes, ait offert un aussi vaste champ aux recherches. On a creusé en tous sens. Les actes de l'état civil et de l'état religieux, les registres des églises, les études des notaires, les municipalités, les archives publiques et privées ont été dépouillées par de patients et subtils chercheurs, à

Paris et en province. Chaque jour, on fait un pas de plus, on conquiert un document, on relève une trace qui avait disparu ou qui était aux trois quarts effacée. Les contrées inconnues de la vie de Molière vont se resserrant de plus en plus devant tant d'efforts acharnés ; mais plusieurs régions, nous l'avons dit, se dérobent encore obstinément dans une ombre qui semble impénétrable.

I.

L'ouvrage le plus considérable par ses résultats qu'ait produit depuis vingt-cinq ans l'érudition moliéresque est celui de M. Eudore Soulié : *Recherches sur Molière et sa famille.* Il remonte à l'an 1863, et on peut le considérer comme le point de départ du nouveau mouvement qui ne s'est plus arrêté une minute depuis lors. Il lui donna l'impulsion, et tous les travaux postérieurs se rattachent plus ou moins directement à cette œuvre de patiente et sagace investigation. La même année il ne paraissait pas moins de quatre éditions nouvelles des œuvres complètes de Molière, parmi lesquelles il faut citer la grande édition critique de M. Louis Moland ; on retraçait son histoire, et M. Ed. Fournier écrivait même son *Roman.*

Aucun chercheur n'avait encore eu la main aussi

heureuse que M. Soulié, parce qu'aucun n'avait eu au même degré l'exacte perception de la marche à suivre, la même ténacité et la même clairvoyance. De tels bonheurs ne sont jamais un effet du hasard. Dans cette vaste mine, qu'on croyait épuisée en tous sens, il a rencontré une veine d'une richesse singulière, que nul n'avait songé à exploiter, et il l'a suivie jusqu'au bout, sans perdre un moment la trace. Beffara, en 1821, était venu suggérer à la critique et à l'érudition une voie nouvelle, modeste, mais sûre ; et, en dirigeant à peu près exclusivement ses investigations dans le cercle des registres d'églises, des actes de l'état civil et religieux, il fit de nombreuses et importantes découvertes auxquelles son nom est resté attaché. C'était là un grand pas, mais ce n'était qu'un premier pas : M. Soulié l'a montré, et après lui un autre sans doute prouvera qu'il reste toujours, à défaut des larges routes, plus d'un sentier utile à parcourir. Le nouvel historien a eu l'idée de compléter les renseignements extraits des actes de baptême, de mariage ou de décès, conservés dans les registres des anciennes paroisses, par les actes notariés qui, presque toujours, les ont précédés ou suivis ; et on n'aurait pu soupçonner, avant d'avoir lu son livre, tout ce qui se trouvait de précieux non seulement pour l'histoire de Molière, mais pour celle de notre vieux théâtre, dans ces

minutes, oubliées depuis deux siècles au fond de vingt études de Paris.

On eût bien étonné l'ancienne critique, celle de Voltaire et de la Harpe, en lui parlant de pareilles recherches à travers les paperasses des sacristies ou des cartons de notaires, pour y retrouver un nom ou une date. Toutes ces découvertes, qui émeuvent aujourd'hui le petit monde littéraire, supposez un instant qu'un critique du dernier siècle ou même de la Restauration, Auger, par exemple, les eût faites par un pur hasard, — car on ne peut admettre qu'il eût daigné s'en occuper directement, — croyez-vous qu'il en aurait en aucune façon compris l'importance? On peut même douter, sans se hasarder beaucoup, qu'il eût seulement songé à les publier. Ces contrats de mariage, ces actes de société, baux, obligations, procurations, transactions, testaments, inventaires, tout cela lui eût paru un fatras puéril et insignifiant, au-dessous de la dignité de l'histoire et des lettres. Nous avons, du reste, à ce sujet quelques confessions curieuses. Quand Grimarest écrivit la vie de Molière, il prit soin d'avertir qu'il avait écarté « beaucoup de faits domestiques », se bornant à ne pas négliger ceux qui pouvaient *réveiller* le lecteur. En tête de sa vie superficielle de Molière, où les erreurs et les lacunes se multiplient à chaque page, Voltaire plaidait la cause de sa propre ignorance en protestant

contre ce qu'il appelait les *détails inutiles*. Auger affectait de n'attacher que peu d'importance aux découvertes de Beffara, et il écrivait dans une de ses notes ces mots, parfaitement vrais dans leur sens absolu, mais très légitimement suspects de sa part et très significatifs sous la plume d'un commentateur, l'homme du monde à qui il est le moins permis de parler ainsi, surtout à propos de l'auteur qu'il annote : « A Dieu ne plaise que je méprise les recherches! Mais il y a un point où il est bien ridicule de les pousser, et où il est bien plus ridicule encore d'en être fier. »

La vieille critique avait pourtant ses vétilles et ses petitesses, mais c'était au point de vue grammatical; elle trouvait moyen de concilier son pédantisme dogmatique avec le dédain de la science. Elle envisageait, pour ainsi dire, les productions de l'esprit comme des matières abstraites, isolées, vivant par elles-mêmes et par elles seules, et les jugeait d'après une sorte de type mathématique fixé une fois pour toutes. On ne savait pas encore à quel degré la vie de l'homme se mêle à la vie de l'écrivain, combien les circonstances extérieures le pénètrent de toutes parts, influent sur son esprit, en déterminent ou en modifient la direction, et tous les secours que la biographie intime peut prêter à la juste et délicate appréciation d'un écrivain. On le sait aujourd'hui. Il est vrai qu'on abuse souvent de ce prétexte

pour s'abandonner à une érudition sans frein et sans but, et pour attacher une importance exagérée à des minuties. Mais l'abus d'une chose n'a jamais rien prouvé contre elle. Les érudits sans vues et sans idées générales qui, renouvelant à leur usage personnel la vieille devise de *l'art pour l'art*, n'ont d'autre ambition que de trouver du nouveau et se contentent d'enregistrer des noms et des dates, ceux-là, s'ils ne sont ni des critiques ni des historiens, préparent du moins des matériaux pour les historiens et pour les critiques ; et, même en ayant une médiocre idée de l'étendue et de l'élévation de leur intelligence, il ne faut pas moins leur savoir gré du service qu'ils rendent et des ressources qu'ils fournissent à d'autres. Passons-leur, au besoin, un peu d'abus et d'excès ; pardonnons à l'ivresse et aux entraînements innocents de la passion ; laissons-les se complaire plus que de droit dans leurs trouvailles, et sonner leurs petites fanfares pour une signature ou pour un quatrain retrouvé. Tout érudit est passionné comme un collectionneur. Dès qu'il a choisi son sujet, une curiosité insatiable et une ambition effrénée le dévorent : rien ne lui paraît trop petit ; il veut tout savoir, tout fouiller, tout lire et tout dire. Qui sait d'ailleurs si tel fait, sans intérêt par lui-même, à ce qu'il semble, ne servira point à provoquer une découverte importante?

Veut-on bien apprécier la sagacité ingénieuse, j'allais dire le *flair* qu'il a fallu à M. Soulié pour mener à bon terme ses vastes recherches, qu'on lise l'introduction de son volume. Ce n'est point une apologie plus ou moins déguisée ; c'est un exposé pur et simple, qui prévient tout d'abord en sa faveur par le ton de modestie sincère sur lequel il est écrit. Il s'agissait de trouver, avant tout, un point de départ certain, et ce point une fois trouvé, de suivre la piste pas à pas, avec une indomptable persévérance. M. Soulié s'est préoccupé d'abord des faits les plus rapprochés et les plus faciles à éclaircir. On savait que la fille de Molière est morte à Argenteuil le 23 mai 1723, et que son mari, M. de Montalant, a été inhumé, en 1738, dans l'église des Augustins du même lieu, comme il l'avait demandé par testament. Les investigations devaient d'abord porter là, pour remonter de proche en proche jusqu'au premier anneau de la chaîne. On était d'ailleurs moins exposé à se perdre chez les deux seuls notaires qu'il y eût à Argenteuil que dans les innombrables études de Paris. Après bien des tâtonnements, M. Soulié parvint à découvrir le document dont il avait besoin ; celui-ci se référait à un autre, et cet autre à un autre encore. Ainsi à chaque pas la lueur augmentait, et la route à suivre se dessinait d'elle-même. Le fil conducteur une fois solidement attaché aux pre-

mières dates et aux premiers noms obtenus, il ne restait plus qu'à le dérouler avec précaution de jalon en jalon. C'est ainsi que, peu de mois après son début, il était parvenu à constituer pièce à pièce le dossier de Molière.

Je ne puis, on le conçoit, exposer en détail la suite de ces recherches, mais j'ai voulu du moins indiquer la marche suivie par M. Soulié, parce qu'elle a toute la valeur d'une méthode générale, qui doit à peu près infailliblement, en pareil cas, produire de pareils résultats. Il procède toujours du connu à l'inconnu, remontant de la pièce la plus récente à la plus ancienne. Presque tous ces documents s'indiquent l'un l'autre, et les formules méticuleuses des actes notariés, si fastidieuses à la lecture, ont du moins cet avantage de multiplier à chaque pas les désignations et les renseignements les plus précis. — Je ne puis davantage passer en revue ces soixante-cinq documents, rédigés en style de tabellion et dont plusieurs, pris isolément, n'ont qu'un intérêt très médiocre. Mais, ce qui importe, c'est de dégager la somme des résultats nouveaux dont ils ont enrichi la biographie de Molière, et de préciser rapidement les additions ou les modifications qu'ils ont introduites sur quelques points, secondaires il est vrai, de notre histoire littéraire.

Voici d'abord les parents de Molière : Jean Po-

quelin et Marie Cressé. Indépendamment de divers autres renseignements indirects, disséminés d'un bout à l'autre de cette volumineuse liasse, nous avons leur contrat de mariage et les inventaires faits après le décès de chacun d'eux. S'il est permis de juger du caractère et de l'esprit des gens par les meubles et les objets dont ils aiment à s'entourer, Marie Cressé devait être une femme d'une distinction supérieure à son état. On voit partout, dans son inventaire, des traces d'un goût élégant et même luxueux. Elle aime le beau linge, elle possède des bijoux de prix. Ses livres ne sont pas nombreux, mais il se trouve parmi eux une Bible, et aussi un Plutarque, qui fournit à M. Soulié le prétexte de quelques rapprochements peut-être un peu trop ingénieux. Il suffit de comparer cet inventaire à celui qui a lieu trente-sept ans plus tard, après la mort de Jean Poquelin, pour saisir aussitôt la différence d'esprit et d'humeur, attestée d'ailleurs par bien d'autres documents, qui existait entre les deux époux. Le linge est réduit alors à sa plus simple expression, les habits excitent même la commisération dédaigneuse du sergent à verge chargé de l'estimation; plus de bijoux ni de beaux meubles, et sauf quelques tableaux, sans doute des héritages de famille, qu'on ne s'étonne plus qu'il ait conservés quand on voit le prix auquel ils sont évalués par le sergent, il n'y a dans cet inventaire

rien qui ne sente une sorte de Harpagon bourgeois. La seule partie considérable, c'est l'énumération des paperasses de toutes sortes du défunt, — quittances, mémoires, sentences arbitrales, obligations, etc., — dont l'analyse sommaire remplit quinze pages compactes en petit texte. Poquelin père s'était remarié pourtant, et, au moment de sa mort, il y avait une femme dans cette maison que l'on croirait n'avoir été habitée que par un vieillard morose et sordide ; mais quelle femme ! Elle déclare, au début de l'inventaire, « ne savoir écrire ne signer. » Voilà celle qu'avait épousée Jean Poquelin, un an à peine après avoir perdu Marie Cressé. Tout cela, si je ne me trompe, arrête de plus en plus les traits de cette physionomie et achève de lui donner sa signification. L'impression s'affermit et s'étend par l'examen de ses comptes, après lequel il ne peut plus rester l'ombre d'un doute.

Comme la plupart des hommes de génie, Molière tenait donc surtout de sa mère. Il n'avait que onze ans quand elle mourut, mais déjà alors, à côté de la transmission du sang, l'influence morale avait eu le temps de se produire tout entière. On retrouve les tendances maternelles jusque dans son amour du luxe, du linge fin, des meubles somptueux, et, sur ce point, l'inventaire fait, l'an 1633, en la rue Saint-Honoré, annonce et prépare celui qui se devait faire,

l'an 1673, dans la rue Richelieu. Molière ne dut sans doute à son père que son goût pour l'ordre, qu'il poussait jusqu'à la minutie, et peut-être, disons-le tout bas, quelques traits qu'il glissa plus tard dans les portraits de Gorgibus, de Chrysale ou de Harpagon. Ajoutons, si l'on veut, que celui-ci put lui ouvrir certaines relations avec la cour par sa place de tapissier valet de chambre, et ne lui faisons pas tort non plus d'une particularité que l'on connaissait déjà et qui est confirmée dans un acte judiciaire publié par M. Campardon (1). Il possédait par héritage « deux loges et demie ou environ » à la foire Saint-Germain, pour y exposer les plus belles étoffes de la maison, et rien n'empêche de croire que le petit Poquelin, en accompagnant son père à la foire, n'y ait reçu sa première éducation dramatique devant les spectacles des opérateurs, des charlatans, des farceurs et des marionnettes. Le caractère chagrin de Jean Poquelin, son avarice, son second mariage, peuvent aider aussi pour leur part à expliquer l'empressement que mit le jeune homme à fuir cette maussade maison paternelle, pour courir les aventures. Il eut toujours avec son père des rapports assez tendus, et lorsqu'il vint réclamer sa légitime, le bonhomme, à qui rien n'était plus dur que de se séparer de son argent comptant,

(1) *Nouvelles pièces sur Molière*, 1876, p. 2.

et qui s'épuisait en combinaisons adroites pour esquiver cette obligation avec ses autres enfants, ne consentit à lui abandonner la part qu'il réclamait qu'à la condition de céder à un de ses frères la survivance de son titre de valet de chambre du roi.

Jusqu'alors, la partie la plus inconnue de la carrière dramatique de Molière, c'était son début. Ce début, qui s'étend de 1643 à 1658, date du retour définitif de Molière à Paris, peut se diviser en deux périodes d'inégale longueur : la première, où il tâche, en compagnie des Béjart et de quelques *enfants de famille*, de fonder à Paris un théâtre qui fasse concurrence à l'hôtel de Bourgogne ; la seconde, où, rebuté de son insuccès, il se met à parcourir la France à la tête d'une bande nomade, dont l'itinéraire n'est pas des plus connus. Sur cette dernière période, M. Soulié ne nous apporte rien de nouveau, et on le conçoit ; mais, sur la précédente, il a réuni un ensemble de documents précis qui permettent, jusqu'à un certain point, de reconstituer l'histoire de cet *Illustre théâtre*, sur lequel on était si peu instruit. Nous connaissons maintenant les noms de tous ses acteurs ; nous le suivons pas à pas dans ses luttes, dans ses déménagements, dans les efforts, toujours infructueux, qu'il fait pour attirer la foule. Nous voyons Molière, d'abord sur le second plan, mis peu à peu en avant par ses camarades, exploité par eux et

se prêtant aux circonstances jusqu'à contracter, de divers côtés, des emprunts qui finissent par le conduire au Châtelet. Le 2 août 1645, peut-être depuis quelque temps déjà, Poquelin était en prison, sur la requête du fournisseur de chandelles du théâtre, auquel se joignent successivement plusieurs autres créanciers, armés de sentences obtenues contre lui. Il n'en put sortir qu'avec l'aide d'un paveur des bâtiments du roi, qui répondit de ses dettes, en donnant caution juratoire. Ainsi, dès le début, Molière se trempait pour la lutte, et il étudiait pour son propre compte, dans cette vie de hasards, la comédie qu'il devait faire jouer plus tard à ses Mascarille et à ses Scapin, gens adroits et alertes, prompts à la parade, inépuisables en ressources.

M. Soulié nous donne aussi beaucoup de renseignements nouveaux sur la famille des Béjart, dont l'histoire est si intimement liée à celle de Molière. Nous aurons occasion de revenir plus loin à cette partie de son livre, où une pièce trop évidemment faussée, bien qu'officielle, l'a entraîné à une conclusion qu'on ne saurait admettre. Mais nous ne voulons pas quitter les *Recherches sur Molière* sans signaler, parmi les découvertes de l'auteur, l'une des plus précieuses et des plus fécondes en révélations intimes pour qui sait lire : le long inventaire fait après le décès du poète. A un point de vue particulier,

peut-être est-ce la plus importante de toutes ces pièces arrachées « à la poudre du greffe », car il n'en est pas une qui nous introduise plus avant dans l'intérieur de cette maison de la rue Richelieu où, le 17 février 1673, l'auteur du *Misanthrope* rendait le dernier soupir, et, par là même aussi, dans le secret de ses habitudes, de ses goûts, dans l'intimité même de sa vie; pas un qui nous permette mieux de saisir l'homme sous l'écrivain, de comprendre et d'expliquer celui-ci par celui-là. Mais l'étude que pourrait suggérer cet inventaire échappe à l'érudition proprement dite, et nous devons nous y dérober pour ne point sortir de notre cadre.

II.

Les deux tiers des *moliéristes* ont concentré leurs efforts dans une direction spéciale ou sur un point particulier. Les nombreuses découvertes faites depuis vingt à vingt-cinq ans portent pour la plupart sur des détails souvent infimes en eux-mêmes, et dont les initiés seuls peuvent comprendre l'importance, en les replaçant à leur date dans la biographie qu'ils éclairent et complètent peu à peu, en y rattachant comme à un anneau la chaîne des conséquences qu'on en peut déduire. M. Jules Loiseleur, dans

un livre publié en 1876 sur les *Points obscurs de la vie de Molière*, s'est proposé de grouper tous ces résultats partiels en un travail d'ensemble, d'y ajouter le fruit de ses propres recherches et de les contrôler avec sa méthode habituelle, empruntée, pour ainsi dire, aux procédés de l'information judiciaire. Son livre est donc à la fois un travail d'érudition et un travail de critique. Depuis cet ouvrage, le mouvement de l'érudition ne s'est pas arrêté, et il faudrait aujourd'hui en publier un autre pour constater, en les résumant, les nouveaux résultats acquis.

Les obscurités commencent dans la vie de Molière avec sa naissance, on pourrait dire avant sa naissance même. Longtemps on l'a cru né en 1620. La date du 15 janvier 1622, adoptée depuis la découverte de son acte de baptême par Beffara, prête encore, il faut l'avouer, à deux doutes : 1° le jour natal n'est pas marqué dans cet acte ; il est probable que Molière naquit la veille ou l'avant-veille, et il serait possible qu'il fût né assez longtemps auparavant : les exemples analogues ne manqueraient pas, même au dix-septième siècle, quoiqu'il fût généralement assez d'usage d'indiquer le jour de la naissance lorsqu'il n'était pas celui du baptême. 2° Il n'est même pas *absolument* certain que cet acte de baptême, où il s'agit de *Jean* Poquelin, et non de *Jean-Baptiste*, comme il s'appelait, s'applique à Mo-

lière. Il se pourrait, à la rigueur, que ce Jean fût un frère puîné, mort en bas âge, sans avoir laissé de traces, et qu'il fallût alors reporter la naissance de Jean-Baptiste à 1620, conformément à la tradition constante attestée par presque tous les écrits antérieurs à la découverte de Beffara. Cette tradition a son poids. Molière serait né, dans cette hypothèse, avant mariage, ce qui n'a rien d'impossible. Mais il y aurait lieu de s'étonner davantage que le père Poquelin et sa femme, n'ayant pas d'ailleurs les mêmes raisons que la famille Béjart pour se mettre en délicatesse avec les actes de l'état civil, n'eussent pas reconnu dans leur acte de mariage un enfant qu'on voit toujours agir par la suite comme en pleine possession de ses droits de fils légitime. Il est donc très naturel de croire que l'acte de baptême du 15 janvier 1622 s'applique bien à Molière.

La famille a été l'objet de travaux innombrables dans ses ascendants et dans ses descendants. On a exécuté des fouilles à travers toutes les couches des Cressé et des Poquelin ; on a publié tous les actes qui pouvaient, de près ou de loin, intéresser un oncle, une tante, un neveu, un cousin, un allié quelconque du grand poète comique ; comme dans *Monsieur de Pourceaugnac*, on a dit toute la parenté. Soyez sûr que le *moliériste* assez heureux pour découvrir son apothicaire, et même le bâtard de l'a-

pothicaire, se hâtera de mettre sa découverte au jour. On a bien publié un volume sur les *Maîtresses de Molière,* comme sur celles de Louis XV!

La maison natale est aujourd'hui définitivement fixée. Ne vous fiez pas au buste et à l'inscription qu'on peut apercevoir encore à l'entresol du numéro 31 de la rue du Pont-Neuf. Mais faites quelques pas de plus, jusqu'à la maison qui porte le numéro 96 de la rue Saint-Honoré et le numéro 2 de la rue des Vieilles-Étuves : vous y verrez une inscription plus récente, placée le 26 octobre 1876; c'est la vraie. Pourquoi n'a-t-on pas enlevé l'autre, qui perpétue une double erreur, puisqu'elle assigne en outre à la naissance de Molière la date de l'an 1620? C'est que l'édilité parisienne ne se croit pas en droit de réparer les bévues qu'elle a commises ou laissé commettre. L'enlèvement de la plaque et du buste fautifs pourrait chagriner le propriétaire du numéro 31, et voilà comment, par un rare phénomène, plus étonnant encore que tous ceux dont son existence est pleine, Molière se trouve être né, à deux ans de distance, en deux endroits différents.

Un autre point obscur de sa jeunesse a trait à son éducation au collège de Clermont. Comment a-t-il pu s'y rencontrer avec son futur protecteur le prince de Conti, de sept ans et demi moins âgé? J'avoue que la réponse à cette question ne me semble pas d'une

clarté suffisante. M. Loiseleur nous donne de curieux détails sur l'organisation de cet illustre collège et sur le mode d'enseignement des jésuites. Il en résulte que Molière, qui y entra à quatorze ans, put y faire en cinq ans ses humanités. Mais cela n'explique pas comment, malgré un tel écart d'âge, « il eut l'avantage de suivre M. le prince de Conti dans toutes ses classes, » suivant l'expression de La Grange. Peut-on admettre, même avec les différences d'éducation et de rang social, même avec tous les retards d'une instruction bourgeoise sur une instruction princière, qu'un enfant de six ans et trois mois suivît les mêmes cours qu'un autre de quatorze ans? Cela est bien difficile, et, malgré la phrase de La Grange, malgré ce que dit M. Loiseleur sur l'extrême rareté des rencontres que le régime de l'établissement eût permises entre eux s'ils n'avaient été compagnons de classe, il reste quelques inquiétudes et quelques doutes.

Molière paraît avoir fait avec la même hâte et les mêmes procédés expéditifs ses études de droit à l'Université d'Orléans. Si l'on a cherché vainement son nom dans les registres de ce corps savant, M. Loiseleur répond très suffisamment à cette objection par ce double fait que, des deux registres sur lesquels le nom du jeune Poquelin pouvait être inscrit, l'un a disparu, et que celui qui reste, tenu

avec une négligence dont il porte des preuves fréquentes et contenant d'autres omissions bien constatées, n'a qu'une autorité fort mince. Rapportons-nous-en donc à la tradition sur ce point, sans aller jusqu'à croire l'auteur d'*Élomire hypocondre,* qui voudrait nous persuader que Molière a payé ses licences argent comptant, en escamotant l'épreuve. L'Université d'Orléans avait sans doute la réputation de n'être pas bien difficile et même de se prêter aux accommodements : qu'on se rappelle la page charmante où Perrault raconte, dans ses *Mémoires,* l'examen qu'il passa dans cette ville avec deux compagnons, environ dix ans après Molière. Celui-ci a montré çà et là, dans quelques scènes de l'*École des Femmes,* de *Monsieur de Pourceaugnac,* du *Malade imaginaire,* une connaissance des termes et des formalités juridiques qui ferait honneur à un praticien ; mais il avait assez d'amis dans la partie, sans parler même de quelques parents, pour attendre d'eux en cette occurrence le service que lui avait rendu involontairement le marquis de Soyecourt, quand il voulut écrire la scène du chasseur dans les *Fâcheux.*

On s'est parfois demandé pourquoi Molière n'a pas joué les avocats, comme les médecins. M. Loiseleur a bien raison de juger tout à fait insuffisante, ou plutôt purement arbitraire, l'explication fondée sur l'estime particulière dont la profession était en-

tourée sous le règne de Louis XIV. Cette considération n'a pas empêché la comédie des *Plaideurs*, à laquelle on peut en ajouter vingt autres, beaucoup moins connues, mais non moins significatives : l'*Avocat dupé*, l'*Avocat sans étude*, les *Plaintes du Palais*, etc., etc. « Si l'avocat n'a pas étépeint en pied par Molière, dit M. Loiseleur, c'est uniquement, à notre avis, parce que le sujet n'était plus à traiter après le succès des *Plaideurs*. » Seulement, les *Plaideurs* ne furent joués que vers la fin de 1668, après *George Dandin*, l'*Avare*, et lorsque le *Tartufe*, composé depuis longtemps, avait déjà été représenté plusieurs fois en visite et même une fois en public. A cette date, Molière avait écrit vingt-quatre de ses pièces, c'est-à-dire les trois quarts de son théâtre, sans parler de ses farces provinciales, ce qui diminue beaucoup la portée de cette observation. Mais le problème me semble assez oiseux, et on risque, en pareil cas, d'aller chercher fort loin des explications d'un fait tout naturel. Un écrivain comique ne peut aborder tous les genres de caractères et de ridicules, ni toutes les conditions sociales : il faut nécessairement qu'il se borne. Il choisit d'après ses observations et ses goûts, d'après sa tournure d'esprit, d'après mille circonstances et mille incitations qu'on ne saurait indiquer qu'en connaissant les moindres particularités de sa vie comme les moindres nuances de son

esprit et tout ce qui s'est passé dans son for intérieur. Si Molière eût vécu, peut-être eût-il traité un sujet qu'il avait effleuré çà et là en parfaite connaissance de cause ; mais en ce cas, des curieux inquiets eussent encore pu se demander pourquoi il n'a pas joué les traitants.

La période la plus embrouillée de la biographie de Molière, c'est la vie nomade qu'il mena pendant douze années d'un noviciat laborieux, après la fermeture de l'Illustre théâtre. Malgré les recherches les plus persévérantes et les plus acharnées, ses pérégrinations dans les diverses parties de la France, et spécialement dans le midi, de 1646 à 1658, demeurent toujours, en dehors d'un petit nombre d'étapes éclairées par des témoignages irrécusables, mais souvent sans indication d'une date précise, dépourvues de tout lien de corrélation avec les autres points de l'itinéraire, et enveloppées de ténèbres épaisses. Un grand nombre de chercheurs, appartenant surtout à la province, se sont efforcés d'éclairer la question. On a retrouvé çà et là sa piste, en relevant sa signature, ou celle d'un de ses compagnons, au bas de quelque acte civil et plus spécialement d'un acte de baptême. Les points de repère se sont accrus depuis ces dernières années. Mais, stimulés à la fois par l'orgueil du patriotisme local et par le désir d'attacher leur nom à celui de Molière, la plupart des his-

toriens partiels de cette longue et obscure odyssée ont franchi les limites d'une sage et prudente critique. Chacun tire la couverture à soi, si l'on me passe cette métaphore aussi triviale qu'expressive ; chacun prêche pour son clocher. A défaut de faits précis, on se contente de faits vagues et peu concluants ; à défaut de documents écrits, on s'appuie sur la tradition orale ; à défaut de tradition constante, on invoque la vraisemblance ; à défaut de vraisemblance, on a recours à l'induction et à l'hypothèse. On présente un rapprochement comme une preuve sans réplique, et on croit avoir créé un argument en cousant une conjecture à une autre conjecture. Partout où l'on rencontre non seulement le nom de Du Fresne, directeur nominal de la troupe ambulante, de Madeleine ou de toute autre Béjart, mais encore d'un membre quelconque de l'association et même parfois d'un individu qui, à un moment donné, fut en rapports avec elle, on en voudrait conclure à la présence de Molière, sans réfléchir que rien n'était souvent plus mobile, plus prompt à se disjoindre, à se désagréger et à se rapprocher que les éléments dont se composaient ces bandes nomades. Nous ne nous arrêterons qu'aux points où son passage paraît définitivement établi, soit par des documents authentiques et indiscutables, soit tout moins par des témoignages dignes d'une foi sérieuse.

Une procuration, où figure le nom de J. B. Poquelin, prouve qu'il se trouvait le 3 novembre 1643 à Rouen, où il s'était rendu avec les comédiens de l'Illustre théâtre, en attendant que le jeu de paume du Métayer, qu'on mettait en état, fût prêt à les recevoir. Il demeure ensuite à Paris jusqu'en 1646. Le séjour à Bordeaux, puis à Albi et à Carcassonne en 1647, n'a rien de sûr jusqu'à présent : l'autorité du manuscrit de Trallage est fort sujette à caution. Nous ne le retrouvons avec certitude que le 23 avril 1648, à Nantes, où il est probable que, suivant l'usage de la troupe dans les grandes villes, il séjourna assez longtemps, en la prenant pour centre et en y revenant après avoir rayonné aux alentours. Aussi, lorsque nous rencontrons le sieur Du Fresne à Fontenay-le-Comte, le 9 juin suivant, sommes-nous disposés à croire que le jeune Poquelin y est avec lui, sans aller toutefois jusqu'à l'affirmer absolument.

De l'ouest il part pour le midi et se dirige sur Toulouse, en passant, s'il faut en croire des traditions vagues et incertaines, par Limoges et par Angoulême. C'est à ce moment-là seulement qu'on pourrait admettre son passage à Bordeaux. Son séjour à Agen, sans être d'une certitude absolue, peut du moins se conclure avec quelque vraisemblance d'une inscription sur le registre de l'hôtel de ville, qui atteste, à la date du 12 février 1649, la présence

de Du Fresne. Il est à Toulouse le 10 mai 1649, et le 10 janvier 1650 à Narbonne, où sa présence est très nettement et directement constatée par un acte de baptême.

A la fin de 1652, Molière était avec sa troupe à Lyon, qui va devenir pour lui, bien plus encore et plus longtemps que ne l'avait été Nantes, un point de ralliement et un centre d'opérations. On le voit ensuite à Vienne en Dauphiné, à une date mal déterminée, qui se rapporte probablement à l'an 1653. La même année il va s'établir à Pézenas, pour jouer au château de la Grange, chez le prince de Conti. Un autre acte de baptême récemment découvert nous le montre dès le 6 janvier 1654 à Montpellier, où l'on croyait autrefois qu'il ne s'était rendu au plus tôt qu'à la fin de l'année, pour la session des États du Languedoc. Revenu à Lyon en 1655, la deuxième session des États le fait repartir pour Pézenas, en passant par Avignon. D'après la durée des États et le récit de d'Assouci, on le croyait resté tout l'hiver de 1655 à 1656 dans cette petite ville de Pézenas ; mais il était à Narbonne dès la fin de février 1656 : on le sait par une autorisation de livrer la grande salle de la maison de ville aux comédiens du prince de Conti. Vers la fin de l'année, il se transporte à Béziers pour la troisième session des États. Tout ce qui suit, — le retour à Lyon dès le 19 février 1657, les

voyages à Nîmes et à Orange, — n'est que pure conjecture, ou repose sur des inductions extrêmement hasardées. Il paraît bien toutefois avoir été cette année-là à Avignon, où il aurait rencontré Chapelle, qui voyageait avec son ami Bachaumont, et le peintre Mignard.

Le 15 juin, les comédiens du prince de Conti obtiennent l'autorisation de jouer à Dijon, dans un tripot. Puis Molière retourne à Lyon, va passer le carnaval de 1658 à Grenoble et se retrouve en juin établi à Rouen, se rapprochant ainsi par degrés de Paris, où il fait enfin sa rentrée solennelle, dans la salle des gardes du vieux Louvre, sous les yeux du roi, le 24 octobre 1658.

Telles sont les seules étapes jusqu'à présent bien connues, ou plutôt tant soit peu connues, de cet obscur itinéraire dans l'ouest et le midi de la France, vestiges presque insaisissables, qui semblent semés au hasard, entre lesquels on s'efforce, sans y parvenir toujours, de rétablir un lien ; qu'il faut regarder de très près pour en discerner la signification et la portée, mais que parfois cependant on n'ose regarder de trop près, de peur de les voir s'évanouir comme une ombre. En dehors d'un bien petit nombre de points solidement acquis, on n'a affaire, en ce qui concerne ce laborieux noviciat de Molière à travers la province, qu'à des hypothèses embrouillées, controversées, souvent contradictoires, à des con-

séquences excessives, tirées avec précipitation de documents fort modestes et peu concluants.

Une légende aimable, par laquelle nous nous étions laissé séduire un moment, a voulu voir dans le *Roman comique* de Scarron la peinture de la troupe nomade échappée de l'Illustre théâtre, et particulièrement dans le jeune Poquelin et Madeleine Béjart les originaux de Destin et de Mlle de l'Étoile. Elle ne résiste pas à un examen tant soit peu attentif. M. Henri Chardon l'a démolie avec une rigueur toute mathématique dans sa *Troupe du Roman comique dévoilée,* où, procédant par éliminations successives, il arrive à démontrer que c'est Monchaingre, dit Filandre, et ses acteurs ambulants, qui ont dû servir de modèles à l'écrivain burlesque. Rien d'ailleurs ne différait plus de la vie précaire et misérable de Roquebrune, Léandre, la Rancune et la Caverne, que la vie abondante et facile menée par le jeune Poquelin et ses compagnons, au moins pendant la partie de leurs pérégrinations où l'on peut les suivre. D'Assouci, qui les rencontra dans le Midi, vécut grassement à leur table. Molière entendait à merveille ses intérêts et sut toujours tirer bon parti de son double talent d'auteur et d'acteur. De plus, il était dirigé et poussé par Madeleine Béjart, femme de tête, qui alliait l'intelligence des affaires à la galanterie et qui avait du sang d'huissier dans les veines :

les pièces publiées par M. Campardon sont instructives à ce sujet. La troupe recevait des subventions considérables pour jouer devant de hauts personnages. Tant que Molière fut au service du prince de Conti, il toucha pour ce fait une somme qui s'éleva, en deux ans, à 11,000 livres, équivalant à plus de 36,000 francs de notre monnaie. Le prince ordonnait aux consuls de Pézenas d'envoyer des charrettes au bourg de Marseillan pour transporter de là à la Grange-des-Prés Molière et sa troupe, et il établissait une imposition sur les habitants du même bourg, pour payer les acteurs qui y étaient allés jouer la comédie. De tels procédés contribuent encore à expliquer l'aisance où vivaient ces nomades.

Le mariage de Molière a donné lieu à bien des dissertations qui n'ont pas dissipé toutes les incertitudes du sujet. On sait qu'il épousa Armande Gresinde Béjart le 20 février 1662. Une tradition non interrompue pendant cent cinquante ans la désignait comme la fille de Madeleine, avec qui Molière avait vécu en relations intimes, lorsqu'en 1821, la découverte par Beffara de l'acte authentique du mariage, suivi d'actes tout à fait concordants, sembla venir renverser l'opinion reçue, en établissant de la façon la plus inopinée que celle qu'on avait cru la fille était la sœur très cadette de Madeleine. Tout le monde pourtant ne fut pas convaincu par cette dé-

couverte, si décisive qu'elle pût paraître, et nous sommes nous-mêmes du nombre de ceux qui tiennent toujours pour l'ancienne croyance, suivie sans contestation pendant un siècle et demi, qui seule peut s'accorder avec d'autres faits non contestés, ni contestables, et que Molière lui-même n'a jamais publiquement démentie, malgré le grave intérêt personnel qu'il avait à le faire.

Remarquons d'abord qu'on n'a pas retrouvé l'acte de naissance d'Armande, qui serait le plus concluant, sans l'être pourtant tout à fait, comme nous le verrons plus loin. Si Armande était la sœur de Madeleine, on ne comprend pas comment tous les contemporains, sans exception, pouvaient la regarder comme son enfant y compris ceux qui le connaissaient le mieux, tels que Racine et Boileau. Le fait semblait si bien établi que le comédien Montfleury osa accuser Molière à la cour d'avoir épousé la fille après avoir vécu avec la mère (1), accusation répétée, précisée, aggravée dans la comédie d'*Elomire hypocondre* (1670), et après sa mort non seulement

(1) On ne connaît cette fameuse *requête* de Montfleury présentée au roi que par une lettre de Racine à l'abbé le Vasseur (1663), et il y a lieu d'en rétablir les termes exacts. Entre accuser Molière d'avoir épousé sa propre fille, comme le disait la correction faite par Louis Racine au texte un peu cru de son père, et l'accuser « d'avoir épousé la fille et d'avoir autrefois couché avec la mère », pour employer les expressions de l'autographe conservé à la Bibliothèque, la différence est sensible, notable même, et vaut la peine d'être relevée.

dans le libelle de la *Fameuse comédienne*, mais dans un *Mémoire pour le sieur Guichard* contre Lulli (1676), où Mlle Molière est appelée « orpheline de son mari, veuve de son père ». Nous ne parlons pas de l'invraisemblance extrême qu'une femme d'environ cinquante-trois ans (1), qui avait eu sept enfants de 1618 à 1632, en ait tout à coup mis un autre au monde treize ans après le dernier. Mais le titre pris par Armande dans l'acte de mariage, et naturellement confirmé dans l'acte de décès, s'explique, au contraire, assez aisément : « Une naissance illégitime, dit M. Bazin, dans ses *Notes sur Molière*, aurait pu révolter la famille du marié, réconciliée à peine avec ce vagabond dont elle n'était pas encore bien sûre de pouvoir se faire honneur. Le père Jean Poquelin, le beau-frère, André Boudet, devaient assister au mariage : il leur fallait offrir une bru, une belle-sœur dont ils n'eussent pas trop à rougir. Le père Béjart était mort, on ne sait quand ni où. La mère vivait et pouvait avoir soixante ans (elle avait beaucoup plus). Elle était de nature fort complaisante, car on la voit, en 1638, marraine de l'enfant illégitime dont accouche, à vingt ans, la maîtresse du sieur de Modène. Elle consentit donc à se déclarer mère et à faire feu son mari père de l'enfant né en 1645 (il

(1) D'après son acte de décès, cité par Jal.

faut lire en 1643), ce qui lui donnait à elle une fécondité de vingt-huit ans, et ce qui assurait à sa petite-fille, devenue sa fille, un état légitime, un bon mari, une honnête famille. Et cette hypothèse, si l'on veut, qui a l'avantage de ne blesser aucun fait, nous semble confirmée par celui-ci : que le second enfant de Molière, né en 1665, eut pour parrain ce même sieur de Modène (le premier amant de Madeleine, dont il avait eu déjà une fille en 1638) qu'on devrait autrement croire bien loin des nouveaux époux, et pour marraine Madeleine Béjart... Ajoutons, quant à ce prénom de Gresinde que se donnait la mariée, prénom tout à fait provençal, et qui venait certainement du sieur de Modène, que Madeleine Béjart l'avait rapporté avec le sien de ses voyages, qu'elle se l'était attribué à elle-même tout récemment dans un acte public. »

L'explication de M. Bazin n'a pas été contredite dans son ensemble, mais elle a besoin d'être complétée ou rectifiée sur quelques points particuliers, par suite de la découverte de nouveaux documents. M. Eudore Soulié a mis en lumière un acte qui semblait venir confirmer d'une façon irréfutable l'acte de mariage de Molière et prouver cette fois aux plus rebelles qu'Armande était bien la sœur et non la fille de Madeleine. Cet acte est une demande adressée en 1643 par la veuve Béjart au lieutenant

civil pour être autorisée à renoncer à la succession de son mari, récemment défunt, au nom et comme tutrice de Joseph, second du nom, de Madeleine, Geneviève, Louis Béjart et d'une petite non encore baptisée, qui ne peut être qu'Armande, tous désignés comme enfants mineurs. Mais M. Loiseleur nous paraît avoir démontré, d'une façon à la fois ingénieuse et solide, que cette découverte se retourne contre la thèse qu'elle a l'air de confirmer. L'acte, en dehors de la question controversée, renferme en effet une supercherie évidente, puisque sur ces cinq enfants, tous qualifiés mineurs, les deux aînés avaient dépassé vingt-cinq ans. « Comment expliquer cette fausse déclaration, si ce n'est par un concert frauduleux de la veuve Béjart et d'une partie des siens, dans le but de préparer une autre déclaration non moins fausse, et que la première pousse naturellement à admettre : celle qui donnait pour fille à cette veuve de cinquante-trois ans la petite non encore baptisée. »

La découverte de l'acte baptistaire n'aurait donc pas l'importance qu'on lui a longtemps attribuée, puisque nous savons d'avance ce qu'il contient et que de celui-ci, ainsi que de l'acte de subrogée tutelle dont il fut précédé, devaient découler nécessairement tous les autres. Un document peut être authentique tout en étant faux dans sa teneur, et

les raisons qui ont poussé les Béjart à fausser, quant à la qualité d'Armande, les actes de l'état civil, ont dû nécessairement s'étendre aussi aux actes notariés. Tout se tient dans cette supercherie. On ne voit nulle part que Molière ait répondu à ceux qui l'accusaient d'avoir épousé sa fille, par la production de l'acte de baptême d'Armande, moyen si facile et si commode, ce semble, de confondre la calomnie. C'est sans doute qu'il savait à quoi s'en tenir à ce sujet et qu'il voulait se garder d'éveiller une attention dangereuse sur des documents dont la falsification évidente n'aurait pu échapper à ses ennemis. Mais qui sait s'il ne s'en expliqua pas secrètement avec Louis XIV et si ce n'est point à cette douloureuse et humiliante confidence qu'il dut de ne pas voir s'éloigner de lui la protection royale!

L'horrible accusation dirigée contre lui était le châtiment excessif d'une faute cependant très grave, et qui contribua, non moins que les roueries des Béjart. à l'accréditer : « Il aima mieux se taire que d'attaquer en face une calomnie impossible à combattre, d'une façon tout à fait triomphante et qui, même confondue, pouvait entraîner pour la famille de sa femme les plus fatales conséquences. »

Si l'on nous reproche de nous arrêter à une conjecture, nous qui ne les aimons pas, on reconnaîtra du moins qu'elle se rattache à un ensemble de déduc-

tions pressantes, confirmées encore par une circonstance postérieure. Au contrat de mariage de Molière, on voit intervenir la veuve Béjart pour constituer à Armande une dot, considérable pour l'époque, de dix mille livres tournois. Quintuplez la somme pour représenter les dots égales des autres enfants, et il en résultera que cette vieille femme sans ressources, qui, dix-neuf ans auparavant, renonçait à la succession de son mari comme trop obérée, jouissait d'une fortune de cinquante mille livres tournois, — au moins deux cent mille francs d'aujourd'hui. Où et comment pouvait-elle l'avoir acquise, à son âge et depuis la mort de son mari? Deux ans après, d'ailleurs, lors du mariage de sa fille Geneviève, la veuve Béjart, présente au contrat, ne constitue pas un sou de dot, ce qui achève la démonstration. On ne pourrait souhaiter une preuve plus claire que la dot d'Armande venait en réalité de la vraie mère, Madeleine, la seule personne riche de la famille, et pour cause, cachée sous le nom de la mère prétendue. Si cette preuve avait besoin d'être confirmée, elle le serait encore par le testament de Madeleine, instituant Armande sa légataire universelle, à l'exclusion de ses *autres* frères et sœurs.

Avons-nous besoin de dire quel intérêt avait Madeleine à dissimuler sa maternité? Pendant longtemps, on avait cru que le comte de Modène était

veuf en 1645, et on supposait à l'intrigante et rouée comédienne le désir de se faire épouser par lui. Il semblait d'autant plus naturel de le croire veuf que, dès 1638, il affichait publiquement sa liaison avec Madeleine au point de se reconnaître le père d'une fille dont elle venait d'accoucher et de faire tenir cette enfant sur les fonts de baptême par son propre fils. Mme de Modène n'était pas morte; elle n'était qu'oubliée de son mari et du monde, malade, reléguée dans un château du Maine : elle mourut seulement en 1649, comme le prouve son acte d'inhumation récemment mis au jour. Toutefois, s'il ne pouvait être question d'épouser le comte, Madeleine n'en avait pas moins intérêt à supprimer le témoignage de sa légèreté, dans l'espoir de renouer avec un amant riche et généreux, dont elle avait déjà un enfant et que la mort de Louis XIII ramenait de l'exil. Mais quelle famille que ces Béjart! Quels *bohèmes* dépourvus de tout scrupule et de tout sens moral! On ne se reconnaîtra jamais complètement dans ce ténébreux tissu d'intrigues et de fraudes. Le malheureux Molière s'était mis là en fort mauvaise et fort compromettante compagnie.

A quelles causes faut-il attribuer les troubles du ménage de Molière, et de quel côté furent les torts? Il connaissait le sang des Béjart. Après avoir été si longtemps l'amant de la mère, il ne pouvait at-

tendre de la fille, élevée entre Madeleine, la du Parc et la de Brie, une autre conduite que celle dont elle avait eu l'exemple dans sa famille et autour d'elle. Armande a trouvé pourtant des chevaliers assez inattendus. Après M. Édouard Thierry (1), M. Livet s'est fait également son champion, dans la préface et les notes d'une nouvelle édition de la *Fameuse comédienne*. Sur bien des points, sans doute, il prend l'auteur du pamphlet, dont il ne s'est fait l'éditeur que pour le réfuter, en flagrant délit d'erreur matérielle. Et cependant, je ne crois pas qu'il soit possible d'être sur Armande Béjart d'un autre avis que ses contemporains et la postérité, — on pourrait dire Molière lui-même. Que l'auteur de la *Fameuse comédienne* se soit trompé plus d'une fois, qu'il ait même trouvé moyen de calomnier Mlle Molière, le fond n'en subsiste pas moins, attesté par trop d'autres témoignages pour qu'il soit vraiment permis de douter. M. Loiseleur est résolument de cet avis. C'est une question du plus ou moins à régler ; mais, *à priori*, une tradition constante et du temps, qui attribue à une comédienne jeune, jolie, frivole, coquette et fille de Madeleine Béjart, la conduite de la plupart des comédiennes ordinaires, est bien difficile à contester.

(1) Notice en tête du *Registre de La Grange*.

III.

Quant à M. Arsène Houssaye, l'auteur de *Molière, sa femme et sa fille,* il connaît trop le cœur féminin en général, et en particulier le cœur des actrices, pour se ranger parmi les champions qu'a rencontrés tardivement la vertu d'Armande. Il ne se hasarde point à lui décerner comme eux un brevet de fidélité conjugale. Il n'a pas de peine à démontrer que la vérité des récits contemporains a pour garant leur vraisemblance et que l'histoire est conforme à la tradition. En pareille matière, le génie est bien peu de chose contre les séductions de tout genre d'un Guiche ou d'un Lauzun, pour une jeune femme coquette, élevée comme l'avait été Armande, dans une telle atmosphère, au milieu des mœurs du théâtre, et dressée par l'exemple de sa mère, — surtout quand le génie a quarante ans (non pas quarante-quatre, comme le dit M. Arsène Houssaye). A force même d'expliquer les trahisons conjugales d'Armande, il en vient à les excuser, ou pour le moins à plaider en leur faveur les circonstances atténuantes. On est tout près d'absoudre ce que l'on comprend si bien. Et après tout, qu'est-ce que la vertu, particulièrement la vertu des femmes? « Il faudrait s'entendre ».

Mais ici les considérations philosophiques de M. Arsène Houssaye deviennent scabreuses et nous mèneraient loin, si nous nous laissions conduire. Le lecteur curieux pourra trouver le passage, où il est démontré sommairement qu'il ne faut pas faire tant de bruit pour une chose si fragile et sur laquelle les bons auteurs ne s'entendent même pas.

Molière, ressaisi aussitôt après son mariage par le démon de la poésie et du théâtre, naturellement *contemplateur*, absorbé par les soucis d'une lourde administration, par la nécessité de suffire aux besoins de sa troupe, aux plaisirs du roi et à ceux du public, n'était pas l'homme qu'il fallait à cette jeune fille de dix-huit ans, qui avait dans les veines du sang de Madeleine Béjart. Que lui importait que son mari fît l'*École des femmes* et préparât le *Tartufe!* L'amour ne se paye pas de cette monnaie-là.

Et d'ailleurs le génie ne se voit qu'à distance. Pour elle, Molière était simplement un valet de chambre du roi, directeur de troupe et auteur de quelques farces qui avaient eu du succès. Ce comédien pensif, soucieux, déjà mûr, pouvait-il soutenir la comparaison avec un élégant et riche cavalier, un courtisan de grand nom, de haute mine et habitué à vaincre, comme le duc de Guiche? En vérité, la chose s'explique si bien, encore une fois, qu'elle s'atténue notablement, — pour ne rien dire de plus!

Même regardez-y de près, et vous finirez par découvrir qu'après tout c'est la faute à Molière : ayant commencé par épouser une femme qui n'a pas la moitié de son âge, il l'expose à toutes les tentations sans l'aider à les vaincre. Il est jaloux, mais il ne veille pas sur elle. Que dis-je? il donnerait droit lui-même à sa jalousie, si elle en pouvait avoir contre lui, et si elle n'aimait mieux lui rendre la monnaie de sa pièce. Molière, ce n'est pas seulement l'amoureux de la de Brie, c'est encore une sorte d'amoureux universel, extrêmement « tendre à la tentation », pour employer son propre langage, — conduisant les femmes de sa troupe, nous dit l'auteur, « comme le Turc mène son harem ». Pour ne point succomber, il aurait fallu qu'elle fût une sainte, et ce n'en était pas une, oh! non.

Là ne se bornent pas les circonstances atténuantes qu'on peut faire valoir en faveur d'Armande : M. Houssaye a trouvé une autre excuse fort ingénieuse, et dont personne, je crois, ne s'était encore avisé, en suggérant que l'éloignement de Mlle Molière pour son mari pouvait s'expliquer également, du moins en partie, par la diffusion et la persistance de l'horrible rumeur qui en faisait son père. Même sans y croire, comment n'en eût-elle pas été frappée d'effroi et de répulsion? Et qui dit qu'à certaines heures un doute affreux n'entra pas en elle? Une

fois sur cette pente, rien n'empêche d'aller plus loin, et d'ajouter qu'en se donnant à Lauzun, à Guiche, à Richelieu et aux autres, c'était « un peu aussi pour dire tout haut à l'opinion qu'elle ne se donnait pas à son mari », accusé d'être son père. On voit que les chevaliers d'Armande Béjart pourraient retourner leur thèse pour arriver au même but, en démontrant que ses chutes sont précisément une preuve de sa délicatesse et que, plus elle a péché, plus elle a prouvé sa vertu. Je ne désespère pas de voir soutenir quelque jour ce piquant et hardi paradoxe.

Molière aimait assurément sa femme, et il se livra d'abord à toutes les illusions et à toutes les douceurs de la lune de miel, qui ne dura guère. Exposée par son état aux galanteries empressées des courtisans, fort incline par son âge, son éducation et son caractère à les écouter, Mlle Molière mit à de rudes épreuves le pauvre cœur du grand poète. Il est vrai, celui-ci n'était pas irréprochable de son côté. Il avait les mœurs de sa profession, quoiqu'il fût digne d'en avoir d'autres. Après avoir eu pour maîtresse Madeleine, il l'avait abandonnée pour Mlle de Brie, qu'il avait abandonnée elle-même pour épouser Armande, et à laquelle les trahisons de sa femme le ramenèrent. Je ne parle ni de Mlle Menou, qui fit partie de la troupe de Molière en province, — et qui pourrait bien d'ailleurs n'avoir été que le pseudonyme

enfantin d'Armande, — ni de Mlle du Parc, auprès de laquelle il ne semble pas avoir été heureux dans ses tentatives. Il était forcé de vivre en quelque sorte sous le même toit que toutes ces femmes, et sans cesse au milieu d'elles. Mais il aimait par-dessus les autres celle dont la légèreté le rejetait sans cesse vers d'anciens souvenirs, et on ne peut guère douter que les douleurs de son affection trompée, en déchirant son cœur, n'aient fécondé son génie.

L'amour heureux ou l'amour trahi est la passion qui sait le moins se contenir. Sans doute, Molière est un poète comique et non un poète lyrique : il faut consulter ses pièces avec une grande discrétion pour y chercher des renseignements sur lui-même. Fût-ce en traduisant ses propres sentiments, il ne se fait pas faute de les adapter au caractère du personnage mis en scène, et de les modifier suivant les nécessités de la situation. Sous le bénéfice de ces réserves, je n'ai jamais pu lire, dans l'*École des maris,* jouée huit mois avant son mariage, les paroles du vieil Ariste qui va épouser la jeune Léonor (1. 2) sans y voir comme un programme tracé par lui à l'avance de la façon toute libérale dont il prétendait se conduire avec celle qu'il pensait déjà à prendre pour femme. S'il était vrai que le rôle de Léonor eût été joué par la jeune Armande, comme le dit Aimé Martin, mais sans indiquer sur quelle autorité il

s'appuie, l'allusion paraîtrait bien plus directe encore. Dans l'*École des femmes*, représentée plus de dix mois après le mariage, on dirait que le désenchantement a déjà commencé et que les craintes lui sont venues sur son imprudence. Il est bien difficile de ne pas entrevoir, de ne pas deviner plus d'une fois Molière sous cet Arnolphe, élevant dès l'enfance, pour un mariage disproportionné, une Agnès qui le trompera, comme il avait lui-même élevé dans sa maison cette Armande qui doit le tromper aussi. Il semble pourtant que ce soit avec une belle humeur et une sécurité parfaites qu'il se fait menacer par elle, dix mois après, dans l'*Impromptu de Versailles*, du châtiment réservé « aux manières brusques des maris. » Dans les premières années, la légèreté d'Armande n'avait rien encore d'irréparable, et ce qui semble prouver que les deux époux étaient alors pour le mieux, c'est qu'à cette date (14 octobre 1653) Armande portait depuis six mois dans son sein le fils dont elle devait accoucher le 19 janvier suivant, et dont Louis XIV, représenté par le duc de Créquy, voulut bien être le parrain, comme pour répondre à l'accusation de Montfleury. Enfin, comment ne pas rapprocher de sa passion persévérante pour son indigne femme l'amour obstiné d'Alceste pour une coquette dont il connaît les vices et les trahisons, mais qu'il ne peut se décider pourtant à abandon-

ner ? Notons qu'Alceste était précisément représenté par Molière et Célimène par Armande. Quelle vérité ne devaient pas acquérir en passant par la bouche du premier les protestations d'amour et les reproches passionnés dont son rôle était plein ! On courrait risque, en insistant davantage, de dénaturer ce qu'il y a de vrai dans ces rapprochements.

Le reste de la vie de Molière ne présente plus de grandes obscurités. Disons simplement que la maison de la rue Richelieu, où il habitait au moment de sa mort, a fait l'objet de recherches aussi patientes et aussi prolongées que sa maison natale. M. Auguste Vitu aura eu l'honneur d'en être le Christophe Colomb : il a établi, pièces en main, dans la *Maison mortuaire de Molière,* qu'elle ne correspondait ni au numéro 34 actuel, comme le soutenaient Beffara et M. Burat de Gurgy, ni même au 42, suivant l'opinion de M. Édouard Fournier, mais bien au 40.

C'est là que Molière rendit le dernier soupir le 17 février 1673. Du moins la chose n'avait jamais été contestée jusqu'à ces derniers temps. Il était réservé à une érudition inquiète, brouillonne, ingénieuse et aventureuse jusqu'à l'absurde, de chercher à créer un nouveau mystère sur ce point où la lumière abonde. Et quel mystère ! Toutes les épithètes qu'inspire à Mme de Sévigné le mariage de Lauzun avec la grande Mademoiselle seraient insuffisantes à le

qualifier. Jamais encore on n'avait rien imaginé de comparable, dans les plus extravagantes hypothèses auxquelles a donné naissance le désir de combler les lacunes et de dissiper les ténèbres de la biographie de Molière.

Il a paru à Bordeaux, en 1882, une brochure signée Ubalde et portant pour titre : *le Secret du Masque de fer. Étude sur les dernières années de J.-B. Poquelin de Molière.* L'auteur, qui n'est autre, dit-on, qu'un érudit connu, M. Anatole Loquin, se fonde sur trois ou quatre raisons principales pour prouver que Molière ne mourut pas en réalité le 17 février 1673 : d'abord l'inhumation n'eut lieu que le 21, — à la nuit close ; — on évita de présenter le corps à l'église et de faire une cérémonie religieuse ; enfin l'acte de décès ne fut signé d'aucun témoin. D'où il appert nettement que Molière n'était pas mort, qu'il avait eu simplement une syncope, dont on profita pour le faire disparaître, — et que le *Masque de fer* n'est autre que l'auteur du *Tartufe*, escamoté, avec permission du Roi, par les Tartufes, qui avaient une vengeance de vieille date à exercer contre lui et, faute de pouvoir le tuer, le condamnèrent à vivre pendant trente ans sous le masque dans une prison d'État. Molière n'est donc pas mort rue Richelieu en 1673 ; il est mort à la Bastille en 1703. Cette lumineuse histoire a le double mérite de dévoiler enfin le mystère, jus-

qu'à présent impénétrable, du Masque de fer et d'expliquer en même temps la disparition de tous les papiers de Molière, car vous pensez bien que les Tartufes en voulaient à ses manuscrits autant qu'à sa personne. C'est admirable, et l'on ne comprendrait pas comment les *moliéristes* ne se sont point ralliés en masse à cette solution, si l'on ne savait quelle est la force des préjugés et aussi de quels aveugles dénis de justice la jalousie est capable.

Il résulte encore de là que la prétendue veuve de Molière fut bigame en se remariant avec le comédien Guérin d'Estriché le 31 mai 1677. La polygamie est un cas pendable! Mais il faut croire qu'elle n'était pas au courant du tour indélicat joué par les Tartufes à son mari et qu'elle le croyait vraiment mort. Sur les trois enfants qu'elle avait eus de Molière, il restait seulement une fille, née le 4 août 1665, et qui n'a laissé dans l'histoire qu'une trace bien incertaine et bien effacée. M. Eudore Soulié a retrouvé plusieurs actes civils qui la concernent, en particulier son contrat de mariage (29 juillet 1705), et M. Taschereau avait publié auparavant son acte de décès (23 mai 1723). C'est à peu près tout, avec quelques mots, généralement très vagues, épars dans les auteurs du temps.

Le passage le plus curieux, qui permet jusqu'à un certain point de saisir et de fixer sous une forme

sensible la figure de ce fantôme à peine entrevu, est celui que M. Houssaye a découpé dans un petit livre anonyme : *Pèlerinage aux saintes reliques d'Argenteuil,* où l'on n'aurait guère eu l'idée de chercher des renseignements sur Madeleine Molière. Le pèlerin d'Argenteuil raconte que, comme il se promenait au pied des vignes avec un ami, il vit venir « un vieux monsieur qui levoit haut la tête, avec une dame encore jeune qui paraissoit plus grande que lui. J'ai remarqué chez l'un comme chez l'autre, dit-il, un air de commandement. Mon ami me dit : « Ne prenez pas garde, c'est la fille du fameux Molière. »... Quoique fière, elle nous a salués avec douceur et avec un signe de main. Elle avoit des gants avec de grandes franges... On ne lui voyoit rien sur elle qui ne fût de prix. » Le vieux monsieur était son mari, le sieur de Montaland, écuyer, ex-organiste de Saint-André-des-Arcs, par qui elle s'était fait enlever, quoiqu'il eût vingt ans de plus qu'elle, et qui s'était retiré avec sa femme à Argenteuil, où ils menaient tous deux la vie de bons bourgeois. M. de Montaland paraît avoir beaucoup mieux réussi avec sa femme que Molière avec la sienne, et tout semble indiquer que ce rude hobereau aux allures militaires, solidement bâti, qui « levoit haut la tête » et qui mourut presque centenaire, n'était pas homme à se laisser jouer par le sexe.

IV.

LE CULTE DE MOLIÈRE ET SES RELIQUES.

BIBLIOGRAPHIE ET ICONOGRAPHIE MOLIÉRESQUES.

I.

Moliéresque! Ce mot, à la physionomie bizarre, est de création relativement récente. Il a pour auteur, si je ne m'abuse, M. Paul Lacroix, autrement dit le bibliophile Jacob. Avant de composer la *Bibliographie moliéresque* en 1875 et l'*Iconographie moliéresque* en 1876, il avait déjà publié la *Collection* du même nom. Mais, en dénonçant le coupable, je suis loin de lui refuser les circonstances atténuantes. Shakespeare et Byron chez les Anglais ; Dante chez les Italiens ; chez nous Corneille, Racine, Fénelon au dix-septième siècle, Voltaire au dix-huitième, Lamartine à l'époque contemporaine, ont donné nais-

sance à des adjectifs. — Comment se fait-il qu'il n'en eût pas été de même, pendant longtemps, pour Molière, qui ne le cède en génie comme en influence à personne, et qui est devenu, en quelque sorte, le centre d'un monde littéraire? Nulle autre raison sans doute, sinon que le mot se prêtait moins à des combinaisons pareilles. Il est permis de la trouver insuffisante. Va donc pour *moliéresque*, puisque M. Paul Lacroix a préféré cet adjectif un peu matamore à *moliériste*, ou même à *moliérienne!*

Il n'est que le premier pas qui coûte, dit la sagesse des nations, et depuis que la voie est ouverte, on s'est dédommagé en créant force adjectifs nouveaux du même genre, tels que *moliérisant, moliérophile*, *moliéromane*, si bien que sur ce point l'auteur du *Misanthrope* n'a plus rien à envier à personne.

Molière n'a pas seulement autant d'admirateurs et d'amis que de lecteurs, — et l'on sait qu'il a autant de lecteurs à peu près qu'il y a de gens qui savent lire; il a ses sectaires, ses fanatiques, ses dévots. S'il n'existe pas encore un musée *moliéresque* permanent, on en a du moins, à plusieurs reprises, ouvert de provisoires. Il a son église, peuplée de fidèles, où prêchent et officient des critiques voués à son culte, où de fervents érudits se livrent sur son texte à de véritables travaux d'exégèse, où des sacristains empressés sonnent les cloches, entretiennent

les lampes et font vénérer la châsse. En 1873, on a célébré le Jubilé de Molière, avec conférences, prédications, retraite de huit jours et exposition des reliques : il n'y manquait que l'indulgence plénière pour ceux qui avaient suivi pieusement tous les exercices.

Le 1er mars 1879, M. Georges Monval, ancien artiste de l'Odéon, archiviste de la Comédie Française, a fondé *le Molièriste,* revue mensuelle, avec la collaboration des critiques et des érudits qui se sont fait un nom dans la matière. C'est le centre où tous ceux qui s'occupent de Molière sont sûrs de se rencontrer, de trouver une tribune toujours prête pour faire part au public d'une heureuse découverte, ou même simplement d'une vue nouvelle, d'une hypothèse ingénieuse. On y groupe ses efforts, on y met le résultat de ses études en commun, on s'y prête un mutuel appui pour le grand but : arriver à mieux connaître, à mieux comprendre, à mieux aimer Molière. Le programme s'exprime sur le ton lyrique : il y est question des grands prêtres et des simples adorateurs du dieu ; on s'y propose de fonder les « *Annales de la propagation de la foi* », dans la religion de Celui (avec un C majuscule) que Boileau appelait le grand Contemplateur.

Le Molièriste a pris pour blason l'écusson même de Molière, tel qu'il est décrit dans son *Oraison*

funèbre par Visé, et gravé, dans les *Hommes illustres* de Perrault, au-dessous de son portrait : les trois miroirs, « pour montrer qu'il voyoit tout ; » les singes, « qu'il contrefaisoit bien tout ce qu'il voyoit, » et les masques, « qu'il a bien démasqué des gens ou plutôt des vices ». Il s'y publie des travaux fort intéressants, des échanges de questions et de réponses, des notes, recherches, critiques, informations diverses et des documents originaux reproduits en *fac-simile*. Il en est à sa sixième année, et ne semble pas craindre que la matière puisse jamais lui faire défaut.

Le nom de *moliériste* est désormais reçu et consacré pour désigner l'écrivain, l'érudit, l'amateur même qui fait de la vie et des œuvres de Molière une étude spéciale, tandis que le mot *moliéresque* est resté plus particulièrement attaché aux études elles-mêmes. Le *Moliériste* a une bibliographie *moliéresque*. *Moliériste* est un substantif et *moliéresque* un adjectif. Les verbes commencent à se montrer : on *moliérise* ensemble à perte de vue. Les adverbes ont risqué une apparition timide et discrète. C'est ainsi que se fondent les nouvelles langues. Notons d'ailleurs que la création et l'emploi du substantif *moliériste* n'est pas aussi récent qu'on serait tenté de le croire : M. Monval l'a trouvé dans le prologue d'une comédie donnée par Dufresny en 1692 : *le Négligent*.

— « Vous êtes un peu Moliériste, dit le poète à Oronte. — Je tiens, répond celui-ci, qu'on ne peut réussir sur le théâtre qu'en suivant Molière pas à pas. » Peut-être, en cherchant bien, parviendrait-on à en trouver quelque autre exemple encore, mais toujours à l'état isolé. La vulgarisation du mot, son entrée définitive dans le langage courant ne datent que de la troisième république.

Cailhava, dit-on, portait une dent de Molière enchâssée, comme un talisman, dans le chaton d'une bague, pour faire croire qu'il était son héritier; mais c'était une dent de Molière contre lui, affirmaient les plaisants. A défaut d'une dent, il eût enchâssé une rognure d'ongle, n'eût-elle été que de sa servante Laforêt, et bien d'autres aujourd'hui feraient de même, s'ils n'aimaient mieux l'exposer sous verre, en allumant un cierge devant. Qu'il prenne jamais fantaisie aux descendants du barbier Gély, de Pézenas, de mettre en vente quelque cheveu recueilli par leur aïeul sur le crâne du jeune Poquelin au temps de ses pérégrinations à travers le Midi, et leur fortune est faite. Une signature de Molière se paye couramment 1,200 francs; encore n'est-il pas absolument nécessaire qu'elle soit bien authentique. Une lettre de lui, si jamais on en trouvait une, monterait à vingt-cinq mille francs, — peut-être à cent mille.

Quant aux éditions originales de ses œuvres, le 24 avril 1875, à la vente Benzon, *M. de Pourceaugnac* a été adjugé pour 500 écus, et tout le reste à l'avenant. Ouvrez le catalogue publié pour la même année par le libraire du passage des Panoramas, qui est en même temps l'éditeur de la *Bibliographie moliéresque*, M. Auguste Fontaine, — paradis et enfer des bibliophiles, dont il excite tous les désirs, dont il allume toutes les convoitises, qu'il harcèle de tentations auxquelles ils ont la douleur de ne pouvoir succomber, à moins d'être millionnaires. Voici un aperçu des prix : l'*École des Femmes* et la *Critique*, 1,500 francs chacune ; les *Précieuses ridicules*, 1,650 ; le *Dépit amoureux*, 1,800 ; le *Tartufe*, la *Psyché*, les *Femmes savantes*, le *Mariage forcé*, chacune 2,500 francs. Dans le catalogue de 1877, la petite pièce du *Sicilien*, en exemplaire non rogné, et même non coupé, — particularité d'un prix inestimable, qui a dû faire battre bien des cœurs de bibliophiles lorsqu'ils l'ont lue en majuscules dans la note du commentateur, — atteint elle-même le prix de 2,500 francs, et les *Femmes savantes* montent à 3,000. La *Critique* s'élève cette fois à 2,000, comme les *Fourberies de Scapin*. Il est vrai que Capé, Duru ou le maître relieur Trautz-Bauzonnet ont fait à toutes ces pièces un bel habit de maroquin rouge.

Au lieu de procéder en détail, préférez-vous opérer

en bloc : on vous offre pour 28,550 francs un lot de vingt-deux numéros, mélange d'éditions originales et d'autres qui sont rares ou précieuses par quelque endroit, mais qui ne comprennent même pas l'œuvre dramatique de Molière dans son entier. Pour le coup, nous sommes dans un domaine fantastique et fabuleux. Nouveau Tantale, le bibliophile qui n'a que vingt ou trente mille livres de rentes en est réduit à se repaître en imagination de ces *primeurs* exquises, en répétant avec mélancolie : « *Fontaine,* je ne boirai pas de ton eau. »

Je souris des exagérations de ce culte et du fanatisme de certains moliéristes, qui dépasse peut-être celui des Napolitains pour saint Janvier ; mais je les comprends. Sans avoir jamais été l'un des *dévots* de Molière, j'ai mérité, et suis bien loin de m'en défendre, d'être rangé parmi ses fidèles. Admirer, aimer Molière, rien de plus naturel, je dirais presque : rien de plus inévitable. Le mettre non seulement au premier rang, mais dans une place à part, bien au-dessus de tous nos écrivains, l'hyperbole est flagrante, mais elle peut se soutenir néanmoins par des arguments spécieux, elle s'explique par certaines natures d'esprit, moins ouvertes à des beautés d'un ordre plus noble, plus sensibles à tout ce qu'il y a de vérité, de naturel, de connaissance du cœur humain, de force comique et d'observation péné-

trante dans Molière. Ce qu'il est permis de demander seulement, c'est qu'on garde dans l'admiration cette mesure qui est une question de goût et dont l'oubli conduirait à l'un de ces ridicules raillés par Molière lui-même dans les *Femmes savantes;* c'est de n'en point parler comme d'un patriarche et d'un saint; de ne pas vouloir en faire, parce qu'il fut un homme de génie, le type accompli de toutes les vertus publiques et privées; de ne pas changer la critique en une fade apothéose; de ne point rabaisser son culte par des superstitions puériles et idolâtriques. Qu'on élève le piédestal aussi haut qu'on voudra; mais que ce piédestal ne soit pas un autel et que, pour apprécier l'auteur de *Tartufe*, on n'aille point prendre le ton onctueux et mystique d'un prédicateur de village prononçant le panégyrique d'un bienheureux. Rien de plus insupportable pour les vrais admirateurs de Molière que ces homélies : la première condition qu'impose l'étude d'un génie si large et si franc, c'est la sincérité.

On trouve des traces de cette idolâtrie dans les titres mêmes de quelques-uns des ouvrages enregistrés par la *Bibliographie moliéresque* de M. Lacroix. Ce livre fait connaître, en son ensemble comme en ses détails, le mouvement prodigieux de travaux de tout genre qui s'est produit depuis deux siècles

autour du nom et des écrits de Molière. Les Anglais possèdent une Bibliothèque shakespearienne, où les admirateurs du grand dramaturge ont rassemblé non seulement toutes les éditions de ses œuvres, mais tout ce qu'on a publié à son sujet. L'ouvrage de M. Paul Lacroix est destiné à tenir lieu de cette bibliothèque en ce qui concerne Molière. Il comprend, distribué en quarante divisions principales et en près de 1,750 numéros, le tableau de toutes les publications françaises et étrangères qui, de près ou de loin, ont rapport à notre grand poète comique. En feuilletant ce copieux répertoire, on verra combien, en dépit de son apparente aridité, la bibliographie peut devenir une science amusante sans rien perdre de sa précision, comme l'avait déjà prouvé Quérard ; quelle piquante variété de renseignements elle embrasse sous la plume d'un ingénieux écrivain qui anime tout ce qu'il touche, et à quel point même l'imagination peut s'y donner carrière.

Car M. Paul Lacroix, homme d'imagination autant que de savoir, abonde en rapprochements, en inductions, en hypothèses, surtout dans les chapitres qui traitent des ouvrages divers attribués à Molière, des farces anonymes et inédites, généralement jouées par sa troupe et mentionnées dans le registre de La Grange. Qu'il s'agisse du ballet des *Incompatibles*, de la *Sibylle de Pansoust*,

ou de la pastorale de *Mélisse*, nous persistons à penser qu'on appauvrit un écrivain comme Molière en cherchant à grossir son catalogue de pièces médiocres. Nous croyons qu'on ne saurait être trop difficile en pareil sujet, et nous demanderions plutôt deux preuves que de nous contenter d'une conjecture, quand il s'agit de lui prêter un ouvrage à peu près sans valeur (1).

Jusqu'en 1875, on n'avait pas publié en France moins de 233 éditions complètes de Molière. Le chiffre s'est grossi notablement depuis. La critique, l'érudition et l'art redoublent d'efforts pour mettre ses œuvres en lumière et lui rendre hommage. Molière est un merveilleux excitateur des esprits; à lui seul il a suscité presque autant de travaux que tous les autres écrivains du grand siècle réunis. On ne se lasse pas de le réimprimer, parce qu'on ne se lasse pas de l'acheter. Comment se fait-il que tant d'éditions de Molière ne se nuisent point les unes aux autres? Il semble, au contraire, qu'elles se servent et se poussent réciproquement. Depuis un siècle et demi, il n'est pas un lettré qui n'ait Molière dans

(1) Le plus récent exemple, et le plus étonnant, de ces attributions téméraires, est la publication faite par M. Louis-Auguste Ménard, en 1883, sous le nom de Molière, d'une énorme rapsodie en cinq dialogues et en 6500 vers, où il veut voir la souche du *Tartufe* et à laquelle il a donné pour titre : le *Livre abominable de* 1665 (celui dont Alceste parle dans le *Misanthrope*).

sa bibliothèque : bien peu d'exemplaires ont été détruits ; on les conserve précieusement ; le père les lègue à son fils : ce sont, pour ainsi dire, des meubles de famille. Et cependant il se publie sans cesse des éditions nouvelles, et toutes les éditions se vendent. C'est un phénomène analogue à celui qui crée la circulation en créant les voies et qui, en triplant celles-ci, décuple celle-là. D'abord ce ne sont plus seulement les lettrés qui lisent et achètent Molière : il entre partout aujourd'hui ; il est le premier élément des bibliothèques les plus humbles. Puis le Molière du collège inspire au jeune homme le désir d'avoir un Molière complet ; le Molière complet l'entraîne vers le Molière annoté et commenté ; le Molière commenté le pousse au Molière illustré. Une fois pris dans l'engrenage, on va jusqu'au bout. On a commencé par le Molière-Charpentier ; on continue par le Molière-Hachette ; on passe ensuite au Molière-Jouaust, avec eaux-fortes de Louis Leloir, ou à celui de M. Jacques Leman. Il est difficile d'aimer Molière et de s'en occuper sans y mettre bientôt de la passion, et toutes les passions ont leurs entraînements, leur folie.

Est-il besoin d'ajouter que Molière a été traduit dans toutes les langues et tous les idiômes, même en dialecte génois et en patois languedocien, en serbo-croate, en arménien et aussi dans la langue des

mamamouchis : *Ioc, ioc, ioc, marababa sahem!* Parmi les fantaisies les plus étranges et généralement les plus malheureuses des admirateurs de Molière, il faut signaler la mise en vers de ses comédies en prose. Il n'y a guère que *M. de Pourceaugnac* et le *Malade imaginaire* qui aient échappé à ces tentatives bizarres ; en revanche, la première a été transformée deux fois en opéra bouffon, spécialement par Castil-Blaze, en 1827, comme le *Médecin malgré lui*, par MM. J. Barbier et Gounod en 1858. L'*Avare* est celle qui a eu le plus à souffrir de ces effractions poétiques, sans doute à cause du grand nombre de vers blancs qu'on y rencontre et qui semblent, en annonçant une intention qu'il n'a pas eu le temps de remplir, inviter ses amis posthumes à l'exécuter pour lui. On a représenté en 1813 à l'Odéon un *Avare* où s'étaient mis les vers d'un sieur Mailhol, lauréat des Jeux floraux, poète et romancier de quatrième ordre, qui avait joui au dix-huitième siècle d'une modeste célébrité provinciale, et j'ai sous les yeux une magnifique édition de la même pièce, versifiée soixante ans plus tard, par M. L. F. A., qui est évidemment un habile homme, mais qui avait du temps à perdre. En 1825, le comte de Saint-Leu, c'est-à-dire Louis Bonaparte, se livrait à l'innocente et stérile distraction d'aligner la prose de Molière en vers non rimés.

Croirait-on qu'un fanatique sectateur du marquis de Bièvre est allé jusqu'à traiter des *Calembours de Molière?* En furetant partout, le bibliophile a retrouvé bien d'autres choses étonnantes, particulièrement un *Sermon* de l'abbé Chatel, primat des Gaules, prononcé en 1833, le jour anniversaire de la mort du grand poète comique. Quoiqu'on ait souvent étudié, exalté, mis au premier rang Molière comme moraliste, dans des conférences, des préfaces, des commentaires et même des livres qui ressemblent à des homélies, c'est la seule fois sans doute qu'il ait fait l'objet d'un sermon. Cependant je n'en voudrais pas jurer. On a écrit non seulement des articles, mais souvent des volumes, sur les Femmes de Molière, les caractères de ses comédies, ses valets, ses pères, ses enfants, ses médecins, son style, sa prose, ses vers, ses rimes, sur la langue du droit dans Molière, sur le dîner d'Harpagon, sur le *cabinet* d'Alceste, sur la partie de piquet des *Fâcheux*, sur la note de l'apothicaire du *Malade*, et il n'est pas une de ses pièces qui n'ait donné naissance à des in-folio.

II.

Dans son *Ieonographie molièresque*, M. Paul Lacroix commence par décrire plus de vingt portraits

contemporains de Molière, probablement exécutés d'après le modèle, tableaux à l'huile, miniatures ou dessins, attribués à Mignard, à Sébastien Bourdon, à Charles Lebrun, à Nanteuil, à Sophie Chéron, à Roland Lefèvre, etc. Si la moitié seulement de ces attributions était vraie et la moitié de ces portraits authentiques, nous serions trop riches. Mais, hélas! la conjecture y joue un rôle considérable, et pour la plupart on en est réduit, en fait de preuves, à des rapprochements et à des inductions arbitraires, aux affirmations suspectes des propriétaires, à des certificats chimériques, délivrés on ne sait par qui, sous forme d'inscriptions au dos ou au bas de la toile.

Sans entrer dans une discussion régulière et approfondie, il suffira de rappeler, pour montrer tout ce que la question comporte d'obscurités et de doutes, que, dans un travail lu à la séance solennelle des cinq académies, le 25 octobre 1883, M. Émile Perrin, compétent à double titre comme peintre distingué et administrateur de la Comédie française, reconnaît seulement deux portraits de Molière recommandables par leur authenticité et leur rare mérite, offrant les caractères d'une étude sérieuse faite d'après nature par une main assez habile pour la traduire fidèlement. C'est d'abord celui de la galerie du duc d'Aumale, à Chantilly, sur lequel a été exécutée la gravure de Nolin, et qu'on attribue généralement

à Mignard, mais qu'il croit plutôt de Sébastien Bourdon. C'est ensuite celui qui a été acheté pour le foyer intérieur du théâtre de la rue Richelieu, par M. Edouard Thierry, à la vente d'un musicien obscur de l'Opéra, et qui représente Molière dans l'un de ses rôles tragiques : Auguste, suivant M. Perrin; César, suivant d'autres. Sans en confirmer explicitement l'attribution à Mignard, il ne la conteste pas. Mais on voit que, même sur ces deux points, qui semblent les mieux acquis, il reste encore bien des nuages à dissiper.

Il en est absolument de même pour les portraits d'Armande Béjart et des comédiens de la troupe de Molière. Ni les uns ni les autres ne manquent dans les collections des curieux, particulièrement dans les galeries de moliéristes, tels que M. Arsène Houssaye et M. Auguste Vitu. Ils fourmillaient dans celle de l'excellent M. Soleirol, dont on peut bien parler sans ambages, maintenant qu'il est mort. Ce brave homme, chef de bataillon en retraite, s'était pris pour Molière, les acteurs et les comédiennes de sa troupe, d'une passion sénile, qui avait tourné à une espèce de monomanie. Il ramassait partout, sur les quais, chez les bouquinistes, ou on lui apportait et il achetait par lots dans les ventes, dessins, pastels, aquarelles, gouaches, sanguines, portraits à l'huile dans lesquels il croyait reconnaître un des objets de

son culte. Il ne se bornait pas à la troupe de Molière : son cabinet, composé de plus de soixante mille pièces, comprenait une foule d'acteurs, de danseuses, d'auteurs dramatiques, de compositeurs ; mais Molière en était le centre, et tout le reste gravitait autour de ce grand nom. Le bonhomme avait des principes de critique fort larges, qu'il expose naïvement dans l'avant-propos de son unique ouvrage sur *Molière et sa troupe* : « Il est entendu, dit-il, que tout n'a pas pu être vérifié ; néanmoins nous croyons que tout est bon, par suite du raisonnement que voici : par exemple, dans une collection de cent dessins, tous du même temps, du même genre et d'une même origine, si le hasard nous met à même de reconnaître l'exactitude de dix d'entre eux, nous ne doutons plus que les quatre-vingt-dix autres ne soient dans le même cas. » Voilà. Et encore il faudrait dire avec quelle ardeur il secondait le hasard, quel impétueux empressement il déployait à reconnaître l'exactitude des dix pièces qui devaient lui servir de garantie pour les autres. Il se flatte en nous déclarant qu'il a toujours acheté avec défiance, « surtout aux marchands », et seulement s'il croyait reconnaître qu'on n'avait pas l'intention de le tromper. Mais nous ne doutons pas de sa parole lorsqu'il nous affirme qu'il ne s'est point présenté un seul cas où il ait reconnu une pièce fausse dans sa galerie.

Je me rappelle le sentiment de consternation dont je fus saisi lorsque je pénétrai dans ce cabinet de la rue Saint-Dominique, dont M. Soleirol, alors paralysé d'une partie du corps, me fit les honneurs en se transportant avec vivacité sur son fauteuil à roulettes d'une extrémité de la pièce à l'autre. Plus il m'expliquait avec effusion son portrait de Molière en 1646, son Molière de 1658 dans le rôle de Vulcain et beaucoup d'autres, plus je me sentais gêné et j'essayais en vain de rompre mon silence par des murmures d'approbation inarticulés. Il se plaignit avec une certaine amertume que M. Hillemacher se fût permis des modifications en reproduisant les portraits qu'il lui avait prêtés pour sa *Galerie historique*. Je convins avec lui qu'il fallait être plus respectueux de l'authenticité des documents. Cependant Soleirol s'est fait sa petite place, qu'il garde encore, plus de vingt ans après sa mort, dans le groupe des *moliéristes* connus, — par le livre déjà cité, où, entre beaucoup d'erreurs et de conjectures, on trouve des aperçus, des renseignements et des rapprochements nombreux; voire par son cabinet, où un certain nombre de portraits intéressants et vraisemblables étaient noyés dans une multitude de pièces sans valeur, et dont les débris, soigneusement triés, sont allés *enrichir* plusieurs collections. Malgré ce triage, la vente fut un désastre. Les portraits furent généra-

lement adjugés à des prix qui variaient de 7 à 40 francs et plusieurs de ceux dont il faisait le plus grand cas et qu'il considérait comme d'une incontestable authenticité, ne trouvèrent acquéreur à aucun prix.

C'est ainsi que nombre d'amateurs, doués d'une imagination trop vive et trop complaisante, se forment à peu de frais des musées *molièresques* où Poquelin, s'il revenait en ce monde, pourrait se promener sans se douter une minute qu'il est en pays de connaissance. L'iconographie de Molière et de son entourage, malgré les recherches du savant bibliophile et de bien d'autres, est encore loin d'être nette, débrouillée, assise sur des bases sûres. Elle participe à l'obscurité et à l'incertitude qui recouvrent toujours tant de parties de son existence. Le trait de ressemblance le plus léger et le plus lointain suffit pour qu'on écrive au-dessous d'un portrait anonyme le nom de La Grange ou d'un des Béjart, de Mlle du Parc ou Mlle de Brie. Dès qu'on y veut regarder attentivement et serrer la conjecture de près, les prétendus arguments s'évanouissent, ne laissant subsister qu'une hypothèse purement gratuite.

M. Arsène Houssaye, qui a curieusement réuni le plus grand nombre possible de ces effigies, en s'attachant à celles qui offraient au moins un certain caractère de vraisemblance, en a reproduit plusieurs

dans le riche in-folio qu'il publia en 1880 sur *Molière, sa femme et sa fille*. Mais rendons-lui cette justice qu'il ne les présente pas lui-même comme des documents irrécusables. S'il étudie le caractère d'Armande Béjart jusque dans les images où l'on pense la reconnaître, il convient qu'il est « aussi difficile de se prononcer sur ses portraits que sur sa vertu ». On peut même affirmer sans crainte que cela est beaucoup plus difficile. Pour la plupart des possesseurs, l'authenticité est moins une question de critique qu'une question de foi ; leur conviction s'est formée *à priori;* ils voient dans leurs portraits ce que leur imagination y met et ce qu'ils ont le désir d'y trouver. Cette erreur leur est chère ; ils souffriraient si cruellement d'être détrompés qu'ils ne veulent pas l'être. Ce ne sont pas des érudits, ce sont des croyants. Ce ne sont pas des experts qui étudient un problême ; ce sont des pèlerins qui vénèrent une relique. Ils ne cherchent point la lumière, ils cherchent la confirmation de leur illusion, et quand on la cherche, on la trouve toujours.

Les autographes de Molière sont plus rares encore que ses portraits authentiques. On peut même dire sans exagération qu'il n'en existe aucun, en dehors de quelques signatures isolées. Tout le reste est apocryphe, ou pour le moins sujet aux plus sérieuses réserves. Nous ne parlons pas des innombrables ten-

tatives de fraude et de mystification. Vrain-Lucas avait vendu à M. Michel Chasles cent vingt-cinq manuscrits de Molière, dont 24 lettres au prince de Conti et 34 à Saint-Evremond, des comédies, des farces, des mascarades, des pastorales, des pensées : il n'y allait pas de main morte. Nous ne rappelons que pour mémoire le *Docteur amoureux* de M. Ernest de Calonne, joué en 1845 à l'Odéon sous le nom de Molière, avec exposition du manuscrit au foyer, sous la garde de deux municipaux, qui n'empêchèrent pas un moliériste fanatique et indélicat d'en dérober un feuillet. Cette supercherie littéraire fut prise au sérieux par plusieurs critiques, mais elle est depuis longtemps avouée. On a composé des volumes de dissertations fort savantes et tout à fait chimériques sur un prétendu autographe de deux lignes collé derrière la toile d'un ancien tableau de sainteté, qu'on a pu revoir à l'exposition du Jubilé de Molière et dont personne ne parle plus aujourd'hui. Le plus long et le plus important qu'on possède, parmi ceux dont la fausseté n'éclate pas au premier coup d'œil, est une quittance de 6,000 livres donnée en 1656 au trésorier de la bourse des États du Languedoc et découverte en 1873 dans les archives de l'Hérault, par M. Lacour de la Pijardière, qui en fit l'objet d'un rapport au préfet du département. La trouvaille excita une grande émotion, maintenant bien cal-

mée. Nous nous bornerons à dire, avec M. Émile Perrin, que « l'authenticité de cette pièce unique est loin d'être reconnue. »

Le fût-elle, il n'en resterait pas moins inexplicable qu'un homme de la célébrité et dans la position de Molière, ayant vécu d'ailleurs à une époque si rapprochée de nous et dans un siècle lumineux, fouillé d'outre en outre, n'ait laissé qu'une quittance pour tout document écrit de sa main. Le phénomène est unique dans l'histoire littéraire et il s'explique d'autant moins que Molière, à la fois auteur, acteur, directeur de troupe, n'avait pas seulement à écrire ses pièces, à recueillir des notes, à tracer des plans et des *scenarios*, mais à défendre les droits et parfois l'existence de la compagnie dont il était le chef, à entretenir des relations nombreuses, à administrer ses propres intérêts comme ceux de son théâtre. Comment arriver à comprendre qu'il ne subsiste pas une ligne de ses manuscrits, ni de la vaste correspondance qu'il dut certainement entretenir?

On a imaginé des histoires plus ingénieuses ou plus extravagantes les unes que les autres : un auto-da-fé organisé par l'Inquisition, un acte de fanatisme des jansénistes, la revanche de *Tartuffe*, une trahison posthume de son indigne veuve, une confiscation faite par un amant ou son second mari, un vol, un incendie, une négligence coupable, une vente clan-

destine à quelque geai qui voulait s'enrichir des plumes du paon et qui par malheur n'a pas réussi. Ajoutons-y l'histoire d'une certaine valise perdue par Molière, aux environs de Pézenas, et ramassée sur la grande route par une personne inconnue « qui ne dit point son nom et qu'on n'a point revue », puis celle d'une malle conservée dans un château de Normandie dont on n'a pu retrouver la trace, — pas plus du château que de la malle. Oh! cette malle, pleine de papiers de Molière, que d'imaginations elle a fait travailler! Un coffre bourré d'or et de diamants aurait assurément son charme, mais je connais pour ma part nombre d'honnêtes gens qui préféreraient, sans aucune comparaison et sans hésiter une seconde, le monceau de paperasses en question. Nous n'osons trop sourire en parlant de ce mystérieux *colis* si malencontreusement égaré, car M. Eudore Soulié, à qui l'on doit tant de découvertes sur Molière, croyait à son existence. Mais il aurait bien besoin qu'on lançât sur la piste un de ces juges d'instruction comme on en voit dans les romans de Balzac ou de Gaboriau. Si les simples actes au bas desquels figure la signature de Molière ont acquis par cela seul une valeur énorme et sont précieusement conservés, si même la Bibliothèque nationale expose dans son Musée l'une de ces signatures reconquise sur un marchand d'autographes à la suite d'un procès qui fit grand

bruit, on juge de quel prix serait le moindre document sérieux. La trouvaille d'une lettre de Molière ferait pâlir les découvertes de Livingstone et de Stanley.

Rien ne contribue plus que cette lacune incompréhensible à faire du comédien Molière un personnage presque aussi énigmatique que les héros des âges primitifs. Il garde des côtés fabuleux. Par moments, on se prend à rêver devant lui comme devant le sphinx, et il vous donne là sensation d'un mythe. J'imagine que, d'ici à quelques siècles, sa personnalité deviendra un problème comme celle d'Homère, et qu'il se trouvera un érudit hasardeux pour démontrer qu'il n'a jamais existé. Il est curieux que la vie du plus grand poète dramatique moderne, Shakespeare, soit enveloppée des mêmes obscurités que celle du plus grand poète comique et que l'absence des documents matériels y soit presque aussi complète. S'il s'est rencontré des critiques pour établir que Shakespeare n'était qu'un prête-nom et que Bacon est le véritable auteur de ses pièces, il s'en rencontrera quelque jour pour prouver que Molière fut le pseudonyme de Corneille, de Racine, de Chapelle et de la Fontaine quand ils s'associaient pour écrire le *Misanthrope,* les *Femmes savantes* et les *Fourberies de Scapin.*

V.

LE CARDINAL DE RETZ.

I.

Il serait bien difficile de trouver aujourd'hui quelque chose de neuf sur les *Mémoires* du cardinal de Retz, et nous ne l'espérons pas. Il y a bientôt cent soixante-dix ans qu'ils parurent pour la première fois, excitant la curiosité, l'étonnement, l'admiration unanimes, et venant à souhait pour piquer d'émulation, en lui donnant un modèle, le marquis de Saint-Simon, qui méditait ses propres *Mémoires :* on a eu le temps de tout dire sur l'homme et sur l'œuvre. J'ai rafraîchi mes impressions sur l'un et sur l'autre en relisant ces confessions d'un coupable peu repentant, et n'ai d'autre prétention que de renouveler de même et de fixer celles du lecteur.

En apprenant que l'autobiographie du cardinal de Retz allait paraître, le Régent consulta le lieu-

tenant de police, Marc-René Voyer d'Argenson, qui avait lu la copie conservée dans sa famille, pour lui demander s'il en devait permettre l'impression. Celui-ci rassura le duc d'Orléans : « La franchise avec laquelle le cardinal découvre son caractère, avoue ses fautes et nous instruit du mauvais succès qu'ont eu ses démarches imprudentes, n'encouragera personne à l'imiter ; au contraire, ses malheurs sont une leçon pour les brouillons et les étourdis. » Ce raisonnement paraissait fort juste, cependant il se trouva faux. L'effet général produit par la lecture des *Mémoires* a été naïvement et significativement exprimé par le commentateur Brossette, qui n'était plus d'âge et qui n'avait jamais été de tempérament bien fougueux : « O le terrible homme que ce coadjuteur, écrivait-il à Jean-Baptiste Rousseau. Son livre me rend ligueur, frondeur et presque séditieux par contagion. » Il s'en exhale en effet, du moins dans la première partie, une sorte de contagion, qui n'est autre que le charme excité par la vivacité hardie du récit, et les *Mémoires* justifient plus amplement encore ce qu'avait dit, après la lecture de la *Conjuration de Fiesque*, le cardinal de Richelieu, qui s'y connaissait. « Voilà un dangereux esprit! » Le raisonnement du lieutenant de police équivalait à celui des bonnes âmes qui croient à l'innocuité d'un livre licencieux, sous prétexte que le vice est

puni à la fin, comme s'il suffisait, après avoir fait boire aux lecteurs une tonne de poison subtil et lui avoir laissé le temps de pénétrer, de s'infiltrer dans toutes les parties du corps, de leur verser tranquillement un demi-verre de lait. Il y a, dans les *Mémoires* de Retz, un libertinage d'intrigues, si je puis ainsi dire, et des combinaisons de roué politique, qui pouvaient n'être pas moins dangereux à certaines imaginations, surtout à l'époque où ils parurent pour la première fois, que devaient l'être plus tard les roueries de Lovelace et des *Liaisons dangereuses*.

Le fils du lieutenant de police reconnaît l'erreur paternelle : « L'air de sincérité, dit-il, qui règne dans cet ouvrage séduisit et enchanta. » Sur cette sincérité qu'on s'accorde habituellement à reconnaître aux *Mémoires* du cardinal, il faut pourtant s'entendre. Il est vrai qu'il a *l'air* de la pousser souvent fort loin et qu'elle l'entraîne à des aveux étranges sous sa plume et qui paraissent ne lui rien coûter. Non seulement il n'hésite pas à avouer qu'il *haïssait sa profession;* non seulement il ne dissimule point le commerce de galanteries qu'il entretenait, parfois simultanément, avec de belles personnes aussi peu scrupuleuses que lui ; non seulement il note au passage, avec l'impartialité d'un dilettante qui semble mettre l'amour de l'art au-dessus des satisfactions

de son amour-propre, les fautes, bévues et *sottises notables* qu'il a commises, mais il va jusqu'à écrire, en racontant son projet d'assassiner Richelieu : « Je sentis je ne sais quoi qui pouvoit être une peur. Je le pris pour un scrupule... La Rochepot se moqua de moi.., J'eus honte de ma réflexion. *J'embrassai le crime*, qui me parut consacré par de grands exemples. » Il va beaucoup plus loin encore. En nous dépeignant sa retraite à Saint-Lazare en 1643, pour y recevoir les ordres, et les pensées qui l'occupaient, tandis qu'il donnait « à l'extérieur toutes les apparences ordinaires », il ose écrire, avec une audace dont le calme confond et qui a véritablement un caractère diabolique : « Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein, ce qui est sans comparaison le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde. »

Je ne pense pas qu'aucun homme, en parlant de lui-même, ait jamais dépassé le cynisme d'une telle franchise. Cependant ne vous y fiez pas. Cette sincérité qui, sur quelques points particuliers, va si loin qu'elle ressemble beaucoup plus à l'audace du Satan de Milton qu'à l'humilité d'un pénitent qui se confesse ; cet *air de sincérité* surtout, pour parler comme Voyer d'Argenson, répandu dans tout le récit, ne laissent pas d'être sujets à caution. En y

regardant de près, en les contrôlant par d'autres Mémoires ou par les documents officiels, on s'aperçoit que ces apparences cachent plus d'un mensonge, et quelquefois, — remarque particulièrement instructive, — dans les moments même où le cardinal semble donner, par ses aveux, la preuve la plus incontestable d'une entière franchise. C'est une rouerie de plus. On dirait qu'il continue, par habitude ou par amour de l'art, à jouer double jeu, même auprès du lecteur, prenant plaisir à le dérouter par les dehors les plus propres à s'emparer de sa confiance. Il suffira d'en citer deux exemples, d'importance fort diverse, mais aussi concluants l'un que l'autre.

Tout le monde connaît l'histoire de la procession de capucins noirs rencontrés à la descente des Bonshommes par Retz et Turenne, et pris par tous les gens qui les accompagnaient pour des revenants. Après l'avoir contée d'une façon charmante, le coadjuteur ajoute : « M. de Turenne me jura qu'il n'avoit pas senti la moindre émotion, et il convint que j'avois eu sujet de croire, par son regard si fixe et par son mouvement si lent, qu'il en avoit eu beaucoup. Je lui confessai que j'en avois eu d'abord, et il me protesta qu'il auroit juré que je n'avois eu que du courage et de la gaieté. Qui peut donc écrire la vérité, que ceux qui l'ont sentie? Et le président de Thou a eu raison de dire qu'il n'y a de véritables

histoires que celles qui ont été écrites par les hommes qui ont été assez sincères pour parler véritablement d'eux-mêmes. » Le piquant, c'est que cette jolie historiette, d'où Retz tire des conclusions si philosophiques et qui lui donne occasion de s'étendre sur le plaisir qu'il trouve dans sa *religion* et son *exactitude* pour la vérité, est une invention pure et simple, au moins en ce qui concerne la part qu'il y prit : M. Feuillet le prouve sans réplique dans une longue note de son édition.

L'autre exemple, beaucoup plus grave, est tiré du passage relatif à son complot contre la vie de Richelieu, dont j'ai plus haut cité quelques lignes. Il y expose qu'il se proposait de profiter, pour tuer le cardinal, de la cérémonie du baptême de Mademoiselle, et ce baptême devait avoir lieu aux Tuileries à une date qui, d'après son récit, ne peut être antérieure à la fin de février 1637 : « La fortune, ajoute-t-il, le tira de ce pas. Il tomba malade, ou lui ou Mademoiselle. La cérémonie fut différée ; il n'y eut point d'occasion. » Or, à la suite de M. Bazin, qui a soumis à un contrôle fort sévère toutes les assertions des *Mémoires*, le dernier éditeur du livre, dans la collection des *Grands écrivains*, prouve, par la relation de la *Gazette*, que le baptême avait eu lieu dès le mois de juillet 1636, et non aux Tuileries, comme il le fallait pour la réalisation du

plan, mais au Louvre. Tous deux concluent à quelque chose de plus qu'une simple erreur : à un mensonge. Retz aurait donc menti au moment même où il fait étalage de sa sincérité jusqu'à confesser ce qu'il ne saurait s'abstenir d'appeler un *crime,* si bien que cette prétendue sincérité ne serait qu'une fanfaronnade de scélératesse pour soutenir son rôle et se hausser aux proportions d'un factieux dénué de tout vain scrupule.

Dans bien d'autres endroits, les *Mémoires* peuvent être surpris par un examinateur attentif en flagrant délit d'inexactitude, d'exagération, de fantaisie. Retz dissimule ou tait ce qui n'est pas à son avantage, c'est-à-dire ce qui n'est pas à l'avantage de son genre particulier d'orgueil. Il a une disposition générale à enfler son rôle et son influence. Peut-être serait-il plus juste de voir, dans beaucoup de ces confidences dont la plupart sont déshonorantes pour un prêtre, dont quelques-unes le seraient pour n'importe qui, une déviation du sens moral, l'étrange point d'honneur d'un personnage qui, comme il le dit quelque part, a vu que les vices d'un archevêque pouvaient être les vertus d'un chef de parti et ne tarit pas sur l'émulation que lui inspiraient les exemples des grands conspirateurs antiques. Il aime à poser en Romain, en Gracque, en Catilina. Tantôt il ne paraît même pas soupçonner

ce que sa conduite a de choquant, comme lorsqu'il rapporte sa magnifique harangue au roi, en recevant de lui le bonnet de cardinal, harangue dont le contraste avec tout ce qui précède et ce qui suit, dont le commentaire et le démenti par chaque ligne des *Mémoires* dressent contre lui, dans cette circonstance, la plus formelle accusation d'hypocrisie. Tantôt le plaisir qu'il éprouve à retrouver et à raconter ces histoires de sa jeunesse, à peindre les intrigues qu'il a combinées avec tant d'adresse et de sang-froid, son action sur le peuple, les ovations qu'il a reçues, la ruse avec laquelle il a joué ses adversaires, lui cache tout le reste. Il s'y complaît, s'y délecte, se passionne et s'enivre de son récit, comme jadis de son rôle, néanmoins en gardant toujours la possession de lui-même, en mettant sa gloire à juger ses propres coups avec une aussi impartiale sagacité qu'aucun de ses rivaux ou de ses ennemis, dût-il diminuer sa pénétration passée au profit de sa perspicacité présente. C'est pour lui comme un mécanisme ingénieusement compliqué dont il s'oublie à démonter et à expliquer les rouages, une pièce bien nouée et bien jouée, qui se juge au point de vue de l'art, indépendamment de la moralité des actes.

Sainte-Beuve a remarqué que les *Mémoires* de Retz abondent en expressions empruntées au théâtre.

Il en a beaucoup aussi qui sont tirées du jeu, particulièrement du jeu de paume, et qui indiquent bien de quelle façon il comprenait la politique : « Le premier président dit à M. de Turenne que si M. le Prince avoit su jouer la balle qu'il lui avoit servie le matin, il avoit quinze sur la partie contre moi. » La Fronde fut pour lui une partie, c'est bien le mot, qu'il engagea brillamment, qu'il gagna d'abord haut la main, qu'il recommença à plusieurs reprises, en la menant avec moins de décision, de franchise et de succès, et qu'il finit par perdre. Mais les expressions de théâtre sont beaucoup plus nombreuses et plus significatives encore. Qui ne se rappelle la réflexion triomphante par laquelle il termine la première partie de ses *Mémoires,* au moment où il vient d'être nommé coadjuteur et où commence le nouveau règne : « Il me semble que je n'ai été jusques ici que dans le parterre, ou tout au plus dans l'orchestre, à jouer et à badiner avec les violons ; je vas monter sur le théâtre, où vous verrez des scènes un peu moins indignes de votre attention. » Ne croirait-on pas entendre le cri de joie d'un grand acteur longtemps refoulé parmi les comparses, en prenant enfin possession d'un rôle à sa taille?

Ce genre d'expressions et d'images viendra toujours naturellement sous sa plume. Dans la journée des barricades, quand il se présente au Palais-Royal

pour informer la reine de l'émotion de Paris et réclamer la liberté du bonhomme Broussel, il remarque que « tout ce qui étoit dans ce cabinet jouoit la comédie », et les préoccupations de son rôle ne l'empêchent pas d'observer cette comédie de manière à pouvoir la décrire, vingt à vingt-cinq ans après, avec une vivacité de couleurs qui nous transporte au milieu de la scène et fait songer à certaines pages de Saint-Simon : « Je faisois l'innocent, et je ne l'étois pas. Le cardinal faisoit l'assuré, et il ne l'étoit pas si fort qu'il le paroissoit. Il y eut quelques moments où la reine contrefit la douce, et elle ne fut jamais plus aigre, etc... Afin qu'il ne manquât aucun personnage au théâtre, le maréchal de la Meilleraie, qui jusque-là étoit demeuré très ferme avec moi à représenter la conséquence du tumulte, prit celui du capitan. » Après le premier retour de Mazarin, il raconte ses menées et celles du duc de Beaufort, leur façon de se montrer en public, quelquefois avec un page, quelquefois avec cinquante livrées et cent gentilshommes : « Nous diversifiions la scène selon que nous jugions devoir être du goût des spectateurs. » Parlant de la séance du 11 janvier 1649, où M. de Longueville, M. de Bouillon et le maréchal de la Mothe entrèrent successivement au Parlement pour lui faire leurs propositions et leurs offres : « Nous avions concerté, dit-il, de ne faire paroître

sur le théâtre ces personnages que l'un après l'autre, parce que nous avions considéré que rien ne touche et n'émeut tant les peuples, et même les compagnies, qui tiennent toujours beaucoup des peuples, que la variété des spectacles. » Ici il se représente passant au *second acte de sa comédie ;* là il débrouille toute la *pièce* concertée entre Servien, le garde des sceaux et le premier président, pour être *jouée* contre lui ; ou bien, il raconte comment il eût pu *embarrasser le théâtre :* cette expression revient à plusieurs reprises sous sa plume. S'il interrompt Machault pendant que celui-ci donne son avis au parlement et s'expose ainsi à une clameur hostile, c'est un *intermède* qui fait voir la difficulté du *personnage* qu'il avait à jouer. Pour exprimer que le parlement obéissait, sans le savoir, à des impulsions étrangères, il dira que *les ressorts étaient sous le théâtre.*

Et, en effet, fut-il jamais comédie d'intrigue menée d'une main plus alerte et plus déliée ; imbroglio plus enchevêtré de combinaisons machiavéliques, de mystérieux rendez-vous, de conciliabules clandestins et nocturnes, d'entrevues à la dérobée, de fausses confidences, de feintes, de machinations, de doubles jeux, de cartes biseautées, de travestissements, de mystifications, d'embuscades et de guets-apens ? Telle scène rappelle Molière, telle autre fait songer, comme il le dit lui-même, à Trivelin et à Scaramou-

che. Il joint aux qualités de l'auteur comique celles du comédien, mais d'un comédien du genre noble, jouant même la farce avec flegme et dignité.

Comédie que cette assemblée de curés, de chanoines, de religieux, où, sans avoir seulement prononcé le nom de Mazarin et tout en feignant de l'épargner, il le fait passer « pour le juif le plus convaincu qui fût en Europe ». Comédie charmante et contée avec un merveilleux esprit, où l'on voit le mépris naturel à tout chef de faction pour les badauds qu'il manie à son gré et pour le peuple qui lui sert d'instrument, que la façon dont il se fait empêcher par force d'aller à Saint-Germain, où l'appelle la reine et où il ne veut pas aller! Ses amis le supplient de demeurer; il rejette leurs instances avec une fermeté admirable. Malheureusement, son carrosse est rencontré dans la rue par un marchand de bois qui avait beaucoup de crédit sur les ports. Ce marchand était absolument à Retz, mais il se mit ce jour-là en mauvaise humeur, battit le postillon, cria, attroupa le peuple, si bien que les femmes du Marché-Neuf rapportèrent à son logis, « pleurantes et hurlantes, » le bon coadjuteur qu'on voulait leur enlever et qui écrivit le lendemain à la reine et à M. le prince pour leur témoigner sa douleur d'avoir si mal réussi. Comédie impudente et décrite avec une complaisance audacieuse, que le manège qu'il mène pendant deux

mois auprès d'Anne d'Autriche en faisant le rêveur, en regardant ses blanches mains, en feignant l'égarement, en s'emportant contre le cardinal, en poussant des soupirs qu'il retenait aussitôt !

Ce sont encore d'excellentes scènes, en des genres bien différents, que celles où un chirurgien, peut-être stylé par lui, quoiqu'il ne le dise pas, empêche son oncle Monsieur de Paris d'aller au Palais, en lui persuadant qu'il est malade, et où il nous dévoile le stratagème combiné pour l'enlever de Vincennes, en jetant sur la cour tout le ridicule de cette évasion, dont on dirait que le plan a été emprunté à un scénario de M. Sardou. On sait trop que Retz avait manqué sa vocation, mais on se demande, en lisant ces pages, s'il n'y avait pas en cet étrange prélat, revêtu de la pourpre, l'étoffe d'un autre Molière.

Génie de l'intrigue incarné, il pense à tout et prévoit tout. Avant même que le duc de Beaufort ne s'échappe de sa prison, il a eu soin de répandre dans le peuple des bruits avantageux sur lui, afin de préparer les voies à une influence qui ne peut qu'aider la sienne, sans jamais la gêner : « Ma profession pouvant m'embarrasser en mille rencontres, j'avois besoin d'un homme que je pusse, dans les conjonctures, mettre devant moi... Il me falloit un fantôme, mais il ne me falloit qu'un fantôme, et, par bonheur pour moi, il se trouva que ce fantôme fut petit-fils

d'Henri le Grand, qu'il parlât comme on parle aux Halles, ce qui n'est pas ordinaire aux enfants d'Henri le Grand, et qu'il eût de grands cheveux bien longs et bien blonds. » Le bonhomme Broussel sera un instrument docile entre ses mains et il lui fera jouer tous les airs qu'il voudra. Après avoir suggéré adroitement ses propres idées, il sait s'effacer au besoin pour en laisser l'honneur à ceux qui tiennent à faire preuve d'initiative, et ménager leur orgueil ou leur faible, en leur persuadant qu'il ne fait que les suivre. Il déchaîne l'essaim furieux des mazarinades, stimule les pamphlétaires, commande à Marigny des triolets et des chansons, tire parti de tout et de tous, même des sots et de leur sottise, fait servir jusqu'à la mode à ses desseins, ne néglige aucune bagatelle, sait le pouvoir des moindres niaiseries sur l'esprit populaire et pousse l'adresse, quand il le faut, jusqu'à la générosité et au détachement. Souvent même il intrigue pour intriguer, par une sorte de besoin naturel et de penchant invincible, sans autre but, dirait-on, que de s'entretenir la main, et sans autre satisfaction que de brouiller les cartes.

Le cardinal était d'origine italienne; il y avait en lui quelque chose du Pantalon, en même temps qu'un mélange d'audace et de ruse qui dénote le Florentin. Mais en même temps il se croyait et se voulait Romain. Cette note revient fréquemment

dans ses *Mémoires*. Vieux et retiré de la scène, il gardait encore ou savait reprendre son attitude romaine, et Corbinelli disait avec admiration à Mme de Sévigné, en 1677, qu'il avait cru causer avec un héros de Plutarque. Avant d'écrire la *Conjuration de Fiesque*, Retz avait composé une *Vie de César* qui ne nous est point parvenue. « Y a-t-il une action plus grande au monde que la conduite d'un parti? s'écrie-t-il en nous dévoilant son idéal aux débuts de sa carrière... Je suis persuadé qu'il faut plus de grandes qualités pour former un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l'univers. » C'est cette admiration pour la fausse grandeur des conspirateurs fameux de l'histoire, surtout de l'antiquité, qui explique bien des actions de sa vie et lui fait embrasser le crime, suivant son expression, lorsqu'il est « consacré par de grands exemples, justifié et honoré par le grand péril ». Il veut imiter César jusque dans ses dettes. Apprenant qu'on l'a tourné en ridicule au souper de la Reine, le soir de la journée des Barricades, il écrit : « Vous ne doutez pas que je ne fusse un peu ému ; mais... je me sentis plutôt de la tentation légère que de l'emportement... Je sacrifiai, presque sans balancer, à mon devoir, les idées les plus douces et les plus brillantes que les conjurations passées présentèrent à mon esprit en foule. » Mais bientôt son scrupule se dissipe, et

il s'abandonne à toutes ses pensées en apprenant les projets de la cour contre lui : « Je rappelai tout ce que mon imagination m'avoit jamais fourni de plus éclatant et de plus proportionné aux vastes desseins ; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avois toujours honoré dans les *Vies* de Plutarque. »

On le voit : même en ce moment, il y a là surtout pour lui une affaire d'*imagination* et d'orgueil. Il prend un rôle, qu'il ne perdra jamais de vue, pas plus dans son livre que dans sa conduite. Tel discours qu'il se prête est une belle amplification de rhétorique imitée de Salluste, comme tel acte procède directement des Gracques, de César ou du comte de Fiesque. Il ne faut pas négliger non plus de signaler, parmi les influences qu'il subit, ou plutôt qu'il rechercha, celle de Machiavel, dont *le Prince* avait été le livre de chevet de tous les politiques du seizième siècle et se trouvait non seulement dans l'aumônière de Henri III quand il fut frappé par Jacques Clément, mais aussi, dit-on, dans le carrosse de Henri IV, — si peu machiavélique au mauvais sens du mot, si machiavélique dans la bonne expression, c'est-à-dire si habile, si fin, si rusé même, — le jour de son assassinat. Richelieu avait lu le *Prince* et l'avait fait traduire ; Mazarin l'avait médité : le grand ennemi de Mazarin s'en était approprié la moelle.

Mais si, plus d'une fois, le Florentin se combine en lui avec le Romain, Catilina se double aussi de Scaramouche, et c'est alors que Retz, surpris à l'improviste en plein parlement par la lecture d'un manifeste contre lui, venant de la cour, et dont le premier président a donné lecture, échappe au péril en frappant l'esprit des auditeurs par une *citation* du latin le plus pur, de la tournure la plus cicéronienne, qu'il forge immédiatement et qui s'applique si bien à sa position qu'elle emporte les suffrages en sa faveur.

A tout ce tissu d'intrigues, Retz mêle le plus naturellement du monde les détails de sa vie ecclésiastique et épiscopale. Il gagne son clergé par ses entretiens et ses conférences, comme il avait gagné les pauvres par ses aumônes. Le 16 février 1651, il monte en carrosse avec Monsieur et le duc de Beaufort pour aller au devant des princes, que le cardinal Mazarin a dû mettre en liberté; après quoi il va dévotement entendre complies aux Pères de l'Oratoire, puis il revient souper chez Monsieur et y reprendre la suite du complot contre Mazarin. Le jour de Noël 1649, il prêche à Saint-Germain-l'Auxerrois et parle si éloquemment de la charité chrétienne, sans toucher en rien aux affaires présentes, que « toutes les bonnes femmes pleurent, en faisant réflexion sur l'injustice de la persécution que l'on faisoit à un archevêque qui n'avoit que de la tendresse

pour ses propres ennemis. « Je connus, ajoute-t-il, au sortir de la chaise, par les bénédictions qui me furent données, que je ne m'étois pas trompé dans la pensée que j'avois eue que ce sermon feroit un bon effet. » N'est-ce pas une scène digne du *Lutrin* de Boileau que la rencontre subite du coadjuteur, à la tête de la procession de la Grande Confrérie, avec son ennemi Monsieur le Prince? La populace qui entoure Condé et sa suite commence à crier contre lui, mais Condé la fait taire, descend de carrosse et se met à genoux pour recevoir sa bénédiction : « Je la lui donnai, le bonnet en tête ; je l'ôtai aussitôt, et je lui fis une très profonde révérence. » Ce qu'il y a de mieux peut-être en ce genre, c'est le scrupule dont Retz est saisi tout à coup dans la séance du 17 décembre 1651 au parlement, lorsqu'un membre opine que l'on mette à prix la tête de Mazarin. Il se lève sans tarder, avec les autres conseillers-clercs, « parce qu'il est défendu par les canons aux ecclésiastiques d'assister aux délibérations dans lesquelles il y a eu avis ouvert à la mort. » Le bon apôtre!

Rendons d'ailleurs cette justice à Retz, qu'il n'essaie pas de nous faire croire à ses convictions. Parmi les gentilshommes qui s'agitaient autour de lui ou des princes, plusieurs en avaient moins encore. Ce n'était pas même toujours l'intérêt personnel

qui servait de mobile à leurs déterminations, c'était quelquefois la fantaisie pure et simple. En voici une preuve bien caractéristique. Le 21 août 1651, en partant pour la fameuse séance du parlement où il faillit être écrasé, par La Rochefoucauld, entre les deux battants de la porte du parquet, Retz, comme Monsieur le Prince, était accompagné d'une foule d'amis bien armés, en particulier du marquis de Rouillac, aussi connu par son extravagance que par sa valeur. Le marquis de Canillac, homme du même caractère, vint aussi pour s'offrir à lui, mais dès qu'il eût aperçu Rouillac, il se recula avec une grande révérence, en disant : « Je venois, Monsieur, pour vous assurer de mon service ; mais il n'est pas juste que les deux plus grands fous du royaume soient du même parti : Je m'en vas à l'hôtel de Condé. » « Et vous remarquerez, s'il vous plaît, continue le coadjuteur, qu'il y alla. »

C'est avec ce laisser-aller qu'on jouait à attiser le feu de la guerre civile, au risque d'incendier tout le royaume. La Fronde eut des journées qui furent comme un avant-goût de celles de 93 : elle a eu non seulement ses barricades et ses émeutes de gueux, dirigées par un savetier qui insultait les plus grands personnages, cassait les vitres et bâtonnait les passants, mais des assassinats, des égorgements qui sentaient la Révolution. L'invasion et l'incendie de

l'Hôtel-de-Ville, où furent massacrés un maître des requêtes, un maître des comptes, un conseiller au parlement et plus de vingt-cinq ou trente bourgeois, le 4 juillet 1652, est une véritable journée de la Commune. Monsieur lui-même répondait négligemment à un conseiller, qui venait lui apprendre que la canaille avait rompu et pillé le bureau des entrées de la porte Saint-Antoine : « J'en suis fâché, mais il n'est pas mauvais que le peuple s'éveille de temps en temps. »

En écrivant la *Vie de César,* Retz avait remarqué, il nous l'apprend lui-même, que « dans les affaires publiques la morale a plus d'étendue que dans les particulières. » Il a pratiqué cette théorie des deux morales, qui n'est pas nouvelle, on le voit. Dépourvu de tout scrupule comme chef de parti, il ne lui manqua, dans la vie privée, que de n'avoir pas le caractère clérical, pour offrir le modèle de ce qu'on appelait alors l'*honnête homme.* Mauvais prêtre, il fut un parfait cavalier. Supposez-le seulement portant le pourpoint et le chapeau à plume au lieu de la soutane et du chapeau rouge, ce sera l'un des plus honnêtes gens dans ce monde de grands seigneurs généralement peu scrupuleux où il se remue. Par ses qualités personnelles, il mérita de nombreuses et persévérantes amitiés, et il a suscité parmi ses contemporains des témoignages non suspects en sa fa-

veur. Il y avait en Retz un homme double, réunissant des qualités ou des défauts qui semblent s'exclure : la hardiesse à l'astuce, la franchise au mensonge, un certain sentiment d'honneur chevaleresque à une véritable perversité morale, et on pourrait lui appliquer plus justement ce qu'il a dit lui-même de Richelieu, « qu'il alloit au bien ou par inclination, ou par bon sens, toutes les fois que son intérêt ne le portoit point au mal ». Cette espèce de dédoublement n'est pas rare, mais le cardinal de Retz en offre un des plus mémorables exemples. Nous disions tout à l'heure qu'il avait gagné son clergé. Peut-être même n'est-ce pas assez dire : la plupart de ses prêtres lui accordaient une considération qu'il ne devait pas tout entière à l'art avec lequel il composait sa conduite sur ses besoins. Comme son précepteur Vincent de Paul, qui eût reculé d'effroi devant ce diabolique élève s'il n'avait trompé le saint homme avec ses précoces facultés d'hypocrisie et l'habileté de sa *tenue*, les dévots disaient qu'il n'avait pas assez de piété, mais qu'il n'était pas trop éloigné du royaume de Dieu. Les jansénistes l'estimaient particulièrement. Il fut toujours bien en cour de Rome. C'est que si, pour parler comme lui, ses occupations ecclésiastiques étaient *égayées* par d'autres, *un peu plus agréables*, nul mieux que lui ne savait observer la *bienséance*.

Toujours en pleine possession de soi, capable de tout, même de modération et de mesure, gardant le calme, le sang-froid, la dignité jusqu'en ses plus grands emportements de factieux, dans chaque circonstance il voyait nettement ce qu'il fallait faire et dire. Aussi fidèle aux particuliers, suivant le mot de Bossuet, que redoutable à l'État, il charmait dans sa vieillesse, par son esprit, sa douceur et la sûreté de son commerce, tous ceux qui l'entouraient. On sait ce que Mme de Sévigné dit de son *bon* cardinal, épithète singulière appliquée à un homme qui a joué un tel rôle. Même au temps où il n'était pas bon, il mit toujours sa gloire à faire preuve de générosité envers ses ennemis. Il s'opposait à la vente des meubles et de la bibliothèque de Mazarin. Il protégeait contre le peuple le chevalier de la Valette, qu'on avait surpris distribuant des billets injurieux contre lui, et qui avait répondu d'un ton hautain à ses premières civilités par ces mots dont Retz était capable, dans sa révolte, de sentir la noble fierté : « Monsieur, je ne crains rien ; je sers mon roi ». Il couvrait de son corps le premier président, que voulaient égorger, après la paix de Ruel, les plus furieux des frondeurs, et d'un bout à l'autre de ses *Mémoires*, il lui rend amplement justice, ainsi qu'à Monsieur le Prince et à la plupart de ses autres adversaires.

Ajoutons que Retz, dans son esprit remuant et brouillon, a des parties plus nobles, et qu'il joint souvent aux pensées d'un chef de faction les vues d'un homme d'État. Assurément, il abuse dans ses *Mémoires* des maximes et des réflexions dont il a puisé le goût dans l'étude des historiens antiques ; il se complaît à donner des consultations politiques où il fait étalage de profondeur. Mais ceux qui se croient les plus habiles en la matière ont beaucoup à profiter de ses leçons. Le coadjuteur sème aussi, au courant de la plume, une foule d'observations sagaces et pénétrantes, de remarques subtiles, ingénieuses et fortes, de pensées qu'avouerait La Rochefoucauld, de règles de conduite qui dénotent une rare expérience des hommes et des choses. On en pourrait faire tout un recueil, sous le titre de *Maximes, réflexions et sentences* du cardinal de Retz, qui suffirait à sa gloire. Je m'étonne qu'on n'ait pas encore entrepris ce facile travail. J'avais colligé les fleurs un peu sévères de cette anthologie, mais je m'aperçois trop tard que, même réduite à sa plus simple expression, elle prendrait trop de place.

Les maîtres de la critique ont si souvent apprécié le style de Retz qu'il n'est pas nécessaire d'y revenir longuement après eux. Dans la première partie surtout de son récit, ce style a la verve et le feu que comporte le sujet, avec ces négligences qui ne tiennent pas

seulement à l'époque, — car si l'auteur a commencé à agir sous le ministère de Richelieu, il ne commença à écrire ce qu'il avait fait qu'après la mort de Mazarin, et d'ailleurs elles se retrouvent plus innombrables dans Saint-Simon, — mais qui sentent leur grand seigneur. Les images neuves, les expressions vivantes et pittoresques naissent comme d'elles-mêmes sous sa plume. La galerie de portraits où il présente au lecteur les principaux personnages des *Mémoires* est une collection de chefs-d'œuvre dignes des plus grands maîtres. Il ne faut point le juger d'après des tournures embarrassées, des répétitions de mots, des enchevêtrements de *qui* et de *que* dont le goût du temps ne souffrait pas comme le nôtre, non plus que d'après certaines périodes interminables qui sont comme un reste du style cartésien et qui, d'ailleurs, malgré la contradiction apparente, n'empêchent pas toujours la vivacité de la phrase. C'est surtout dans les derniers volumes que les défauts de Retz se développent, ou du moins deviennent plus visibles, à mesure que faiblit l'intérêt, d'abord si puissant, et que le brillant coadjuteur se discrédite et s'amoindrit en misérables intrigues, où parfois même il ne paraît plus savoir ce qu'il veut. Ce récit, qui passionnait d'abord, finit par rebuter. On se perd dans ces complications, ces entrecroisements, cet *embrouillamini*, dans ce labyrinthe interminable

où l'on rentre sans cesse quand on en croit sortir et où il est impossible de trouver le moindre fil conducteur. Il faut une grande contention d'esprit pour le suivre, et on finit par trouver que ce n'est vraiment pas la peine de se donner tant de mal pour comprendre l'incompréhensible. Bref, quoiqu'il se relève à certains épisodes, on éprouve une sorte de soulagement quand cette activité stérile, ou plutôt malfaisante, vient échouer dans la forteresse de Vincennes.

II.

Les *Mémoires* de Retz, si abondants qu'ils soient, n'ont pas tout dit : ils ont besoin d'être complétés comme d'être contrôlés. M. Chantelauze, en qui Sainte-Beuve, dans la dernière édition de *Port-Royal* et dans sa *Correspondance,* nous avait préparés à voir l'historien définitif du cardinal, s'est imposé cette tâche, et les deux épisodes de ce grand poème d'aventure et d'intrigue qu'il a étudiés pendant de longues années avec une infatigable persévérance, peuvent être considérés aujourd'hui comme éclairés dans tous leurs replis et toutes leurs profondeurs (1).

(1) *Le cardinal de Retz et l'affaire du chapeau,* 2 v. in 8°, 1878. — *Le cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome,* 1 v. in 8°, 1879.

On a vu comment Retz était entré dans les ordres. Ni les vertus de sa mère, ni les leçons et les exemples de son précepteur Monsieur Vincent n'avaient eu de prise sur « l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers ». L'inflexible volonté paternelle put seule le contraindre à subir le joug : elle préparait en lui un successeur à son oncle François de Gondi, dans cet archevêché de Paris devenu pour la famille, depuis trois générations, comme un patrimoine héréditaire.

Richelieu flaira vite le conspirateur, comme un bon chien flaire le larron, sous les allures de ce *petit audacieux* et de ce *dangereux esprit*. Il se refusa toujours à le nommer coadjuteur ; Retz attendit : il en avait le temps. Après la mort du redoutable ministre, avec qui il est permis de croire qu'il ne se fût point mesuré aussi longtemps qu'avec Mazarin, et celle du roi Louis XIII, la régente lui donna enfin ce titre si ardemment souhaité, qui était le premier échelon pour l'archevêché et pour le cardinalat. Tous ceux qui ont lu ses *Mémoires*, et qui ne les a pas lus ? savent dans quelles dispositions édifiantes il fit sa retraite à Saint-Lazare et reçut les ordres, car jusqu'alors l'abbé de Gondi n'était pas prêtre. Sur ce point, il semble qu'il étale ses aveux avec d'autant plus de complaisance que tout ce qu'ils enlèvent à sa valeur morale, dont il s'est résolu à faire bon

marché, ils l'ajoutent à son esprit d'intrigue, de conception et de suite, dont il est très fier.

A peine nommé coadjuteur, il vise le titre de cardinal. La conquête du chapeau rouge, où il voit sans doute une satisfaction d'orgueil, mais bien plus encore un instrument de pouvoir, un moyen de combattre à armes égales son ennemi Mazarin et de devenir premier ministre (car M. Chantelauze n'admet pas le prétendu désintéressement de ce virtuose en émeutes, qui voudrait faire croire que ses barricades n'étaient que des objets d'art), va l'engager dans une campagne de quatre ans, où deux adversaires dignes l'un de l'autre, Italien contre Italien, feront assaut de mines souterraines, de marches et de contre-marches, de surprises, d'embuscades, et qui finira par le triomphe de Retz, mais un triomphe stérile, immédiatement suivi de la revanche de Mazarin : lutte féconde en incidents dramatiques ou bouffons et en péripéties imprévues ; ample comédie en cent actes divers, qui pourrait fournir un pendant au *Roman du Renard.*

Le premier point, c'était d'être nommé par la reine. Pour obtenir cette présentation, Retz déploie une fécondité d'expédients qu'on pourrait qualifier d'incomparable s'il ne s'était surpassé lui-même, au second point, en poursuivant sa promotion auprès du Pape. Il s'est d'abord attaché à se rendre redouta-

ble : il a prêché contre Mazarin ; il a, en moins de quatre mois, dépensé trente-six mille écus d'aumônes et de libéralités pour se créer un parti et des séides ; il a tout fait pour se rendre populaire. Maintenant il va se rapprocher de la cour et, afin de se créer des droits à la reconnaissance d'Anne d'Autriche, provoquer l'arrestation du grand Condé.

Après Mazarin, Condé fut le principal adversaire avec lequel se mesura Retz. Il n'était pas possible d'avoir à lutter contre deux hommes de nature plus diverse, et mieux choisis en quelque sorte pour mettre dans tout leur jour, par le contraste, l'infinie variété de ses ressources. Dénué d'ambition, peu propre à l'intrigue, Condé n'avait de génie et de résolution que sur le champ de bataille. Sans aucun dessein politique arrêté, plein de mépris pour « la guerre des pavés et des pots de chambre, » dur, hautain, d'une humeur variable et emportée, il n'avait rien de ce qu'il faut pour un chef de parti. Mais son nom, sa gloire, son influence, son audace ne le rendaient pas moins redoutable. Animé d'une haine égale à celle de Retz contre le Mazarin, il n'avait pu s'entendre avec lui, et l'adroit ministre n'avait rien négligé pour changer ce dissentiment en une mortelle inimitié. M. Chantelauze n'hésite pas à croire que le coup de pistolet tiré sur la voiture de Condé, au Pont-Neuf, le fut par ses ordres, afin d'en laisser

peser le soupçon sur les frondeurs ; celui-ci, en effet, réclama impérieusement la mise en cause de Beaufort et du coadjuteur et, furieux de la faveur qui leur était témoignée par le parlement, il leur fit enjoindre d'avoir à lui céder la place. Ni Retz, ni Beaufort n'étaient hommes à se laisser intimider. Émerveillée du courage avec lequel le coadjuteur avait tenu tête à un prince devant qui tout pliait et tremblait d'ordinaire, la reine voulut s'assurer son concours pour arriver à l'arrestation de Condé, et il eut avec elle, comme avec Mazarin, des entrevues secrètes qui paraissent avoir été plus nombreuses et plus empressées de sa part qu'il ne l'avoue dans ses *Mémoires*.

Mazarin ne négligea rien pour gagner son ennemi. Il l'enlaça dans un réseau de démonstrations et de caresses, et ce fut alors qu'il fit luire à ses yeux l'espoir du chapeau. A l'en croire, Retz aurait décliné cette offre avec le désintéressement d'un anachorète : il sentait parfaitement qu'une telle nomination, en un pareil moment, se dénoncerait d'elle-même comme la récompense de son consentement à l'arrestation de Condé et jetterait de l'odieux sur lui. Mais, tout en refusant, il faisait tâter le terrain à Rome et se ménageait des accointances auprès du duc d'Orléans, dont le favori La Rivière venait de tomber en disgrâce, après avoir été longtemps leurré par Mazarin, et ne pouvait plus aspirer à la pourpre.

Ces deux maîtres Pantalons étaient dignes l'un de l'autre, et il y a plaisir d'artiste à les voir se duper à qui mieux mieux. Tandis qu'il s'appliquait sous main à déjouer les calculs du coadjuteur, Mazarin affectait de plus en plus avec lui tous les dehors d'une amitié sincère, et insistait de plus belle pour lui faire accepter ce chapeau qu'il était bien résolu à ne lui donner jamais. De son côté, Retz, qui se croyait assuré d'autre part d'un appui efficace, et qui espérait, à grand étalage de désintéressement, tromper le cardinal au point de se faire forcer la main par lui, feignait d'hésiter devant une dignité qu'il brûlait d'obtenir. Mais ce jeu était dangereux avec un si habile homme et si prompt à saisir l'occasion aux cheveux : aussi Mazarin, feignant de croire, avec une admiration profonde, à tant de détachement et de grandeur d'âme, se hâta de disposer en faveur d'Henri de Bourbon-Verneuil, fils naturel d'Henri IV, de la nomination vacante par la révocation de La Rivière.

La coadjuteur était joué, et sans avoir aucun droit de se plaindre. Il sentit le besoin de changer d'attitude. Lorsqu'on apprit que la cour de Rome n'avait pas agréé le choix d'Henri de Bourbon-Verneuil, à cause de l'irrégularité de sa naissance, il fit savoir à la reine qu'il recevrait volontiers, cette fois, une marque de confiance et d'estime, devant laquelle

jusqu'alors il avait hésité, autant par égard pour son oncle, l'archevêque de Paris, que par crainte de voir sur sa pourpre une seule goutte de sang de la guerre civile. Son oncle, atteint d'une maladie mortelle, n'avait plus, selon toutes les apparences, que deux mois à vivre ; le chapeau ne pouvait manquer de lui échoir alors, quand il lui aurait succédé comme archevêque : il aimait mieux le tenir dès maintenant de la bonne grâce de la reine. Il insinuait en termes suffisamment expressifs, bien qu'adroitement couverts, que c'était le moyen de le gagner pour toujours et que, dans le cas contraire, il pouvait susciter tant de troubles qu'il faudrait bien le lui accorder par force, sans avoir rien gagné que des désordres. Mais il voulait que cela se fît du mouvement de la reine, par l'entremise de Son Éminence, sans qu'il y parût personnellement pour rien. La position du coadjuteur était alors la plus fausse du monde entre la cour et le peuple : il avait des engagements avec les deux puissances, et les ménageait également, car si c'était par en haut seulement qu'il pouvait espérer le chapeau de cardinal, c'était d'en bas que venait sa force et que pouvait s'exercer au besoin une pression salutaire sur la volonté du ministre.

Mis ainsi directement en demeure, Mazarin fit l'étonné. M. le coadjuteur lui avait donné parole positive de ne jamais prétendre au cardinalat ! Il sa-

vait parfaitement que Retz désirait surtout le chapeau afin de le renverser et de prendre sa place, et qu'à la cour de Rome il présentait ainsi les choses pour bien disposer en sa faveur le Pape et le sacré Collège, peu favorables au ministre. Il s'agissait donc d'éluder la demande, mais sans s'aliéner Retz définitivement. Une si grave affaire ne pouvait se traiter par lettres. On était obligé d'attendre le retour de la reine, et d'ici là il dépendait du coadjuteur de se la rendre favorable : bref, Mazarin lui insinuait que le seul moyen d'atteindre son but était de donner des gages et de se rallier ostensiblement ; mais Retz faisait la sourde oreille et n'avait garde de se laisser prendre au panneau. Nous ne pouvons suivre cette savante partie d'échecs dans ses péripéties diverses, qui vont de la farce au drame, des effusions hypocrites aux tentatives d'assassinat. Afin de mieux agir contre le coadjuteur en ayant l'air de le favoriser, Mazarin avait eu soin de prendre pour garde des sceaux le vieux Châteauneuf, travaillé lui-même par un secret désir de la pourpre et pour qui Retz était un rival importun, et il s'efforçait de miner tous ses appuis par un travail incessant de diversions, d'accusations et d'insinuations.

Cependant le désir du coadjuteur s'exaspérait par la résistance et devenait une sorte d'obsession. Il nouait de nouvelles relations partout ; il concevait

un moment l'espoir d'obtenir en sa faveur, par une série de combinaisons qu'il serait trop long d'expliquer, la nomination dont disposait le roi de Pologne. Enfin, poussé à bout, il laissait éclater son ressentiment et, après avoir, comme nous l'avons dit, provoqué l'arrestation du grand Condé pour se créer un titre, il se vengeait de ne l'avoir pas obtenu en se faisant le promoteur de sa délivrance et en concourant de la façon la plus active à l'expulsion de Mazarin. Puis, pour donner une éclatante leçon à Condé, qui n'avait pas tenu ses engagements au sortir de sa prison, et pour ressaisir le chapeau, il offrait de nouveau son concours à la régente. Enfin, le 21 septembre 1651, au moment où la reine et le jeune roi allaient suivre l'expédition envoyée contre M. le prince, celle-ci, ne voulant pas laisser derrière elle un ennemi qui peut-être même n'aurait pas hésité à les retenir prisonniers, comme il l'avait fait une fois déjà, manda au Palais-Royal le coadjuteur, qui reçut en bonne et due forme l'acte de sa nomination.

A peine l'eut-il entre les mains que, sans perdre une minute et de crainte qu'elle ne fût brusquement révoquée, il envoyait à Rome, pour hâter sa promotion, son âme damnée l'abbé Charrier. C'est ici que commence la deuxième partie de la pièce, qui se subdivise encore elle-même en plusieurs actes. Retz joue de plus en plus serré, ou du moins la découverte,

dans les archives de la famille Charrier, de sa correspondance avec son délégué (nous aurions aimé, pour le dire entre parenthèses, à avoir quelques détails sur cette découverte, comme sur celle du chiffre compliqué dont ils usaient entre eux) nous permet de voir plus clair dans son jeu. Là il n'arrange plus les choses après coup comme dans ses *Mémoires;* il se montre tout à nu, sans aucun déguisement, et nous le surprenons sur le vif et jusqu'au fond. Il lui fallait poursuivre en même temps une double campagne : à Rome, pour surmonter les obstacles que lui suscitaient ses ennemis et vaincre les scrupules, les hésitations, les lenteurs d'Innocent X ; en France, pour surveiller les intrigues de ses ennemis à la cour, ainsi que de Mazarin exilé, et pour parer le coup possible d'une révocation. Il ne ménagea pas plus l'argent que la ruse. De loin il dirigeait l'affaire dans ses détails les plus minutieux, avec une perspicacité et une puissance de rouerie extraordinaires. Il a l'œil à tout, il donne des instructions pour chaque point et pour chaque personne, il prévoit chaque danger, il pare à chaque incident. C'est un tissu enchevêtré comme dans le plus subtil des imbroglios.

Il arrive un moment où l'on ne s'y reconnaît plus. Mazarin presse la cour de Rome de donner à Retz le chapeau, qu'il souhaite ardemment de lui voir

refuser, et il insiste d'autant plus qu'il sait combien sa recommandation serait de nature à nuire, s'il parvenait à la faire prendre au sérieux. Il écrit en sa faveur au bailli de Valençay, ambassadeur de France à Rome, qui feint de s'entremettre, mais qui est dévoré par l'envie de travailler pour lui-même. Le Pape semble ne pouvoir se décider et prendre son parti, quoiqu'il soit très favorable au fond. Retz s'étudie à jouer le détachement, tout en faisant agir les plus puissants ressorts sans en négliger un seul ; à se défendre sur les points les plus délicats avec une indignation commode qui le dispense de toute explication embarrassante ; à se justifier des accusations de jansénisme, non sans donner à entendre qu'un affront pourrait le jeter dans les bras de Port-Royal et entraîner des conséquences graves pour l'Église, qu'il proteste néanmoins aimer de tout son cœur. Enfin, le 19 février 1652, le Pape, averti du retour de Mazarin, voulant lui créer un rival et cédant à la crainte dont l'abbé Charrier ne cessait de le menacer, que le ministre ne fît révoquer la nomination, donnait *ex abrupto* le chapeau au coadjuteur. Il était temps : le bailli de Valençay avait reçu l'ordre de retarder cette promotion et allait demander une audience dans ce but. Si la révocation n'était pas arrivée, comme l'a dit Guy-Joly dans ses *Mémoires*, elle était préparée par ce

prélude et allait certainement partir. Mazarin fut accablé de ce coup imprévu ; il adressa d'amers reproches à l'ambassadeur qui, plus consterné encore que lui, n'en dut pas moins aller remercier le souverain pontife.

Tandis qu'à la cour on affectait d'attribuer aux recommandations du ministre le succès de Retz, et que le jeune roi s'en faisait un argument près de lui pour marquer qu'il en attendait des preuves de gratitude, Retz s'armait du bruit répandu jusque dans le palais apostolique qu'il avait été nommé malgré la cour et Mazarin, comme d'une nouvelle arme contre son vieil ennemi. Il n'alla qu'au mois de septembre à Compiègne recevoir le bonnet rouge des mains du roi ; le 19 décembre, il était arrêté au Louvre et conduit à Vincennes. Sans se laisser retenir par sa dignité nouvelle, Mazarin, qui se sentait plus puissant et le voyait moins populaire, s'était décidé à couper court aux intrigues qu'il recommençait à ourdir. Le peuple laissa faire tranquillement. Et ainsi la dignité même dont Retz avait cru faire le gage certain de son pouvoir fut le signal de sa chute.

Le Retz que M. Chantelauze nous a présenté dans ce premier ouvrage est un Retz déjà connu, en ce sens qu'il ne diffère pas de l'idée que le cardinal nous a donnée de lui-même dans ses *Mémoires*, ni du portrait qu'en ont tracé les contemporains, mais

qu'il éclaire seulement de lumières nouvelles ce que nous en savions déjà. Celui qu'il nous montre dans le second est un Retz pour ainsi dire inconnu, exhumé de ce tombeau si longtemps scellé d'un triple sceau et surveillé par des gardiens jaloux qui en défendaient les approches : les archives du ministère des affaires étrangères. Le tombeau avait bien gardé son secret. Il est à peine croyable que toute cette partie de la carrière du célèbre cardinal, où se succèdent une série d'actes importants réunis par M. Chantelauze sous le titre commun, à peu près exact, de *Missions diplomatiques à Rome,* ait été si complètement ignoré de l'histoire. Ils animent et remplissent singulièrement cette période de la retraite à Commercy, qui jusque-là paraissait bien vide.

L'ouvrage précédent avait laissé Retz au moment où il était enfermé à Vincennes (13 décembre 1652). Celui-ci ne le reprend qu'après une lacune de dix années, que l'auteur comble rapidement dans un chapitre préliminaire, mais dont il fera sans doute plus tard l'objet d'un volume spécial. Cette période très remplie, qui comprend l'emprisonnement de Retz, son évasion, son exil et ses voyages, ses dernières luttes contre Mazarin, et ce qu'on a appelé la Fronde ecclésiastique, ses longs efforts pour rentrer en grâce auprès du roi, les manœuvres et les négociations pour arriver à l'expulser du siège ar-

chiépiscopal de Paris, sa résistance et celle du Pape, enfin son accommodement avec Louis XIV par sa démission et sa retraite à Commercy, vaut la peine et fournirait aisément la matière d'un autre travail, — de deux plutôt que d'un.

Le 14 février 1662, Retz faisait son entrée à Commercy, au milieu des acclamations de ses vassaux, et s'enfermait dans ce vieux château enfumé et délabré dont le séjour ne devait lui être guère moins pénible que celui d'une prison, après avoir fait dresser par deux notaires l'acte de sa démission, suivant le modèle imposé par la cour. Quelques mois plus tard, il devenait le collaborateur et le conseiller du roi, qui l'avait si longtemps considéré comme l'un de ses plus dangereux ennemis et ne s'était cru définitivement vainqueur de la Fronde qu'après avoir obtenu sa démission : sur la demande que le Tellier lui avait transmise par son secrétaire, Guy Joly, il rédigeait un mémoire relatif au grave différend qui venait de s'élever entre le gouvernement français et la cour de Rome, en retournant contre celle-ci, avec une rare indépendance de cœur, la connaissance particulière qu'il avait pu prendre de ses habitudes et de ses traditions dans l'hospitalité qu'il y avait trouvée pendant son exil.

Ce n'est pas seulement un Retz inconnu, c'est un nouveau Retz qui commence. Il ressemble au premier

en ce qu'il demeure plus admirable par l'intelligence que par le caractère et qu'il se montre toujours à nous tel qu'il s'est défini lui-même : l'âme la moins ecclésiastique qui fut jamais. Il en diffère en ce que l'ancien frondeur, l'ancien fomentateur de troubles et d'émeutes, l'incorrigible instigateur de rebellions, devient tout à coup le sujet le plus soumis, le serviteur le plus humble et le plus empressé du pouvoir royal. Il est vrai que son ennemi principal, Mazarin, n'était plus là ; mais, après la mort de celui-ci, Louis XIV semblait avoir hérité de ses rancunes trop légitimes contre lui, et avait témoigné la ferme volonté de demeurer fidèle aux dernières instructions de son ministre, qui, à l'heure suprême, lui avait fait promettre de ne jamais l'appeler au pouvoir, et de ne pas même souffrir qu'il remontât sur son siège. De plus, le successeur de Mazarin, Hugues de Lionne, avait poursuivi rigoureusement sa déposition auprès d'Alexandre VII, et le Pape, au contraire, non content d'accueillir Retz avec la plus haute distinction, de lui prodiguer les témoignages de son amitié personnelle, de résister avec une fermeté indomptable à toutes les instances de ses adversaires, avait répondu plus directement encore aux accusations dont on l'accablait en lui conférant le *pallium*. Eh bien ! c'est précisément au service de Lionne et de Louis XIV contre son

bienfaiteur Alexandre VII que le cardinal de Retz va se placer, avec une désinvolture où l'ingratitude envers le Pontife nous frappe plus que l'esprit de résipiscence envers le souverain.

Nous voudrions pouvoir dire que cette palinodie du cardinal a été dictée surtout par l'oubli des injures, quoiqu'il en eût fait plus encore qu'il n'en avait reçues, et par le désir, même excessif, de dépouiller le vieil homme et de racheter à force de soumission, en bon et loyal sujet, les erreurs passées du rebelle. Malheureusement, il n'avait point l'âme assez chrétienne pour qu'on puisse sans naïveté adopter cette explication. Retz s'ennuyait dans son vieux château de Commercy, loin du théâtre qu'il avait si bruyamment rempli; la solitude et l'inaction lui pesaient; il brûlait de rentrer en scène et *d'entrer* en grâce. Il espérait vaincre les préventions du roi par les preuves de son habileté et l'éclat des services rendus, s'imposer à lui, recueillir peut-être l'héritage de son adversaire et monter au rang que nul, assurément, n'était plus capable d'occuper. Il avait besoin, d'ailleurs, de trouver un emploi à l'activité inquiète de son intelligence, et son esprit d'intrigue n'était guère moins intéressé que son ambition dans ce nouveau rôle. Telle est, je crois, l'explication naturelle de sa conduite.

C'est à propos des attentats commis par la garde

corse contre notre ambassadeur à Rome, le duc de Créqui, qu'il vint pour la première fois au gouvernement français l'idée de faire secrètement appel à l'habileté du cardinal de Retz, pour indiquer les moyens d'amener la cour de Rome à nous donner toutes les satisfactions exigées. N'oublions pas de noter une particularité piquante, qui achève le tableau édifiant de la *conversion* du cardinal. Le duc de Créqui, dont il était appelé à soutenir la cause, en même temps que celle du roi et de la nation, contre Alexandre VII, avait été précisément envoyé à Rome, après une rupture diplomatique de neuf ans causée par les résistances du Pape, avec mission expresse de reprendre et de poursuivre activement le procès de Retz. Cette considération n'arrêta pas plus celui-ci que l'idée de servir le souverain qui l'avait dépossédé de son trône épiscopal, contre le Pape qui l'avait soutenu sans faiblir, à ses risques et périls. Retz était une âme affranchie de préjugés. Mais je me demande ce qu'il faut admirer le plus, en cette circonstance, de son ingratitude, ou de son *désintéressement*.

M. Chantelauze a exposé cette grave affaire dans ses plus minutieux détails, avec un parti pris très arrêté d'épouser complètement notre querelle, sans tenir suffisamment compte des scrupules de conscience très sincères et très louables qui empêchaient

le Pape de donner pleine satisfaction à Louis XIV. Au nom de l'honneur national, le roi, sans vouloir rien entendre, exigeait le châtiment sévère non seulement des sbires corses, mais de don Mario, le ministre des armes, frère du Souverain-Pontife, et du cardinal Imperiali, gouverneur de Rome, qu'il considérait comme complices; au nom de l'équité, et poussé sans doute aussi par ses affections personnelles, le Pape ne pouvait se décider à frapper aussi rudement des hommes dont il soutenait l'innocence. Le débat avait pris les proportions les plus aiguës : il menaçait de s'éterniser dans des échanges de notes stériles ou d'aboutir à un conflit sanglant, seule issue qui semblât désormais possible, quand, dans son Mémoire daté du mois d'octobre 1662, Retz indiqua au roi le moyen pratique de faire capituler la cour de Rome, en mettant la main sur Avignon et le Comtat-Venaissin.

La deuxième affaire dans laquelle le gouvernement de Louis XIV, deux ou trois ans après et toujours sous le même pontificat, eut recours à l'habileté du cardinal contre la cour de Rome, était d'une nature moins violente, mais plus délicate encore. Il s'agissait de la doctrine de l'Infaillibilité personnelle du Pape, très répandue dans l'Église longtemps avant d'avoir été érigée en dogme et que professaient notamment tous les docteurs de l'Église ul-

tramontaine, contre ceux de l'Église gallicane, représentés en particulier par la grande école théologique de la Sorbonne. Il suffira de dire, dans une question qui échappe si complètement à notre compétence, que ce fut un livre du P. Guimenius qui fit éclater l'orage. En prenant la défense des casuistes contre Pascal et Port-Royal (1665), il s'était attaché en même temps à proclamer comme un dogme l'infaillibilité personnelle. Ce n'était pas le moyen d'écarter les censures de la Sorbonne, qui n'épargnèrent ni la partie morale, ni la partie dogmatique du livre. Le souverain Pontife s'émut de cette condamnation, et demanda au roi, par un bref, la rétractation de la Faculté de théologie. La cause fut remise aux mains du parlement, qui approuva la Sorbonne, et Alexandre VII répondit en condamnant, dans une bulle du 25 juin, les censures de la Faculté « comme présomptueuses, téméraires et scandaleuses ».

La guerre était allumée. Nous ne tenterons pas d'en exposer les innombrables et interminables péripéties. Un instant, on put craindre qu'un schisme n'éclatât. Le roi eut de nouveau recours au cardinal de Retz pour amener la cour de Rome à un accommodement. Il s'agissait, cette fois, d'une véritable mission diplomatique. Retz avait espéré recueillir la succession du duc de Créqui, qu'on n'avait pas jugé prudent de maintenir auprès du Saint-Siège, à la

suite de l'affaire des Corses; mais son attente fut trompée : il partit pour Rome avec son seul titre de cardinal, sans autres instructions que de s'inspirer des circonstances et de faire pour le mieux, si bien qu'il se crut obligé de prendre les conseils d'un simple auditeur de rote, M. de Bourlemont, alors en possession des pouvoirs de l'ambassade, mais qu'il ne tarda pas à dominer par l'ascendant de son intelligence, tout en affectant de s'en remettre toujours à sa direction. Sa mission était confidentielle, et le secret en fut si bien gardé qu'il échappa aux contemporains.

La correspondance de Retz et de Lionne, reproduite ici pour la première fois, éclaire chaque étape de cette négociation laborieuse, la plus difficile dont le cardinal ait jamais été chargé, et où il fit preuve d'une habileté prodigieuse. Il avait affaire à forte partie : Rome, suivant la remarque de M. Chantelauze, était la plus haute école de diplomatie qui fût au monde; mais l'ancien chef de parti, le fougueux frondeur, mûri par l'âge et l'expérience, ne demeura pas en reste de prudence et de circonspection. Théologien aussi consommé que politique profond et perspicace; nature italienne, qui avait toujours été, au fond, maîtresse d'elle-même et pleine de ruse jusqu'en ses emportements, il avait toutes les qualités et toutes les ressources nécessaires pour réus-

sir mieux qu'un autre dans la tâche dont on l'avait chargé. Il était trop adroit pour s'engager à fond dans la discussion de l'infaillibilité, et surtout pour chercher à faire prévaloir à la cour de Rome l'opinion de la Sorbonne. Il s'agissait simplement d'amener celle-ci à laisser les choses en l'état et, tout en gardant sa croyance sur le point en litige, à ne pas condamner la croyance contraire. Mais la situation, il faut l'avouer, était compliquée singulièrement par la censure de la Faculté de théologie parisienne, qui avait commencé par frapper elle-même, dans le livre de Guimenius, la doctrine du pontificat infaillible.

L'analyse de ce drame théologique et diplomatique occupe près de deux cents pages dans l'ouvrage de M. Chantelauze. C'est beaucoup. La plus grande partie en est remplie par la production et le commentaire des dépêches du secrétaire d'État et des rapports de l'envoyé, qui joignent souvent un certain intérêt littéraire à leur importance historique. En ce qui concerne le style, nous ne ferons qu'une réserve à l'admiration sans mélange témoignée en toute circonstance par M. Chantelauze : c'est que ce style, dans ses nuances et sa finesse, a souvent des périodes bien longues, bien confuses et bien embarrassées. Dans une seule phrase, — de vingt-sept lignes, il est vrai (p. 268-9), — j'ai compté jusqu'à

sept *qui* et dix-neuf *que* : « Je lui répondis *que*, selon les connaissances *que* j'ai eues autrefois du clergé, de la Sorbonne et du parlement, j'avais sujet d'être persuadé *que*, quand même il serait arrivé, contre l'apparence, *que* ces trois corps se fussent mépris tous ensemble, ils reconnaîtraient, etc. » Par ce début, on peut prévoir la suite. Je sais qu'à cette date les meilleurs écrivains apportaient moins d'attention qu'on n'en prête aujourd'hui à ces détails de style. Ajoutons d'ailleurs, comme une circonstance atténuante, que le récit d'une négociation si subtile, souvent si embrouillée, si pleine de tergiversations, de sous-entendus et d'arrière-pensées, comportait assez naturellement un style à son image, abondant en incises et en parenthèses. On ne saurait se figurer, sans avoir lu les trois longs chapitres où se déroule le tableau de cette mission, toute la diplomatie, l'habileté, la dextérité, la finesse, les stratagèmes, les manœuvres, les intrigues, le machiavélisme, les allers et retours, les feintes et sinuosités, les biais, les circonlocutions par où passent les pourparlers. Finalement, après toute une année de travaux obliques, conduits avec la stratégie la plus raffinée, Retz parvint non pas à faire accepter au Pape comme orthodoxe, ou tout au moins comme non hérétique, l'opinion contraire à l'infaillibilité, mais à suspendre les foudres que le Vatican

avaient préparées contre la Sorbonne et à assoupir une question brûlante qui menaçait de mettre le feu à l'Église.

Pendant le séjour de Retz à Rome, son activité s'appliqua encore à d'autres objets, particulièrement à une réforme du Sacré Collège, dont il traça le plan dans un savant Mémoire qui fut envoyé au Roi, mais qui demeura inédit et n'eut jamais de suites. Après s'être entremis avec tant de zèle à obtenir un *modus vivendi* entre les doctrines ultramontaine et gallicane sur l'infaillibilité, lui qui ne croyait ni à l'une ni à l'autre, il ne manquait au cardinal de Retz que de se poser en réformateur de l'Église. Louis XIV ne riait guère ; nous pensons cependant que son admiration pour le savant Mémoire de Retz, comme pour le zèle de l'ancien chef de la Fronde à servir ses intérêts, dut être parfois tempérée d'un sourire.

Les trois derniers chapitres sont consacrés au rôle du cardinal dans les conclaves qui préparèrent les élections de Clément IX, de Clément X et d'Innocent XI. Ce mot de *rôle* est ici d'autant plus à sa place qu'il est tout à fait conforme à la manière dont Retz lui-même envisageait son action et dont il en rendait compte.

Il sut y déjouer avec sa supériorité habituelle les intrigues de l'Espagne et les combinaisons des fac-

tions hostiles à notre pays, et le parti français trouva en lui un guide expert dans toutes les ressources de la tactique, rompu à toutes les ruses de la défensive, sachant se ménager des alliances, tâter l'ennemi, voir clair dans son jeu et brouiller ses cartes, prodiguer les feintes et les diversions, exécuter les mouvements tournants, battre savamment en retraite, prendre l'offensive au moment opportun et démasquer ses batteries à la minute décisive. Lorsqu'il revint à Rome pour l'élection d'Innocent XI, Retz était accablé par l'âge et les infirmités ; néanmoins tel était son zèle pour les intérêts du roi que la perspective d'une fatigue qui équivalait à un véritable danger ne put le retenir, et que son ardeur, comme son habileté, resta la même jusqu'au bout.

Pour tant de dévouement et de services, on ne lui ménagea pas les paroles de remercîment et d'admiration. Les dépêches de Lionne en sont pleines ; le roi lui-même lui témoigna plusieurs fois de sa main une satisfaction sans mélange. On semble avoir voulu d'autant plus lui dorer l'expression de cette reconnaissance stérile qu'on était résolu à s'en tenir là.

Quelle place éclatante n'aurait pu tenir Retz dans les affaires de son pays si on l'eût revêtu des fonctions pour lesquelles il avait si bien prouvé ses aptitudes et qu'il ambitionnait certainement de remplir!

Mais il ne parvint jamais à faire entièrement oublier son passé ; il put emporter l'admiration du roi, il ne conquit pas son estime. Retz demeura toujours un diplomate *in partibus*, qu'on employait sans l'avouer. Le vieux rebelle ne recueillit pas les bénéfices de sa conversion. Il était puni par où il avait péché : c'est la moralité de cette comédie.

VI.

PORT-ROYAL ET SON HISTORIEN.

L'œuvre la plus considérable qu'ait écrite Sainte-Beuve est son *Histoire de Port-Royal,* dont la publication l'occupa huit ans, de 1840 à 1848. Il en donna une édition nouvelle dans les dernières années de sa vie ; encore le septième et dernier volume, qui comprend la table alphabétique et analytique, n'a-t-il paru que deux ans après sa mort, en 1871. Grâce à cet index, dressé par M. de Montaiglon, on ne risque plus de se perdre dans le labyrinthe, et le lecteur trouve tous les points de repère dont il a besoin pour se diriger à son gré à travers cette histoire religieuse, morale et littéraire du dix-septième siècle, rattachée au cadre mobile et vivant d'une monographie typique, — l'histoire de toute une race étudiée dans celle d'une tribu choisie.

Nous n'avons pas la pensée de reprendre complè-

tement et méthodiquement l'examen d'un ouvrage bien connu. Comment s'engager, d'ailleurs, même à la suite d'un guide si expert et si subtil, qui a pratiqué les moindres sentiers et s'est reposé dix fois à l'ombre de tous les arbres, dans cette forêt d'aspect sévère et morne, à première vue presque inextricable, où les ronces et les broussailles s'entrecroisent à chaque pas, où la source rare cache humblement au fond du ravin son maigre et silencieux filet d'eau, où jamais l'oreille d'un passant n'a entendu le chant d'un oiseau dans un rayon de soleil? Pareille au bois sacré de Lucain, la forêt de Port-Royal, que devait violer aussi la cognée, inspire à ceux qui en approchent une religieuse terreur; elle semble faite pour tenir la curiosité à distance et protéger contre tout regard indiscret la solitude qu'elle abrite. Même à la traverser en ligne droite, sans s'arrêter aux rencontres et aux accidents du chemin, c'est un voyage laborieux, qu'on ne saurait accomplir en une étape.

Il suffira d'indiquer les caractères généraux de ce grand ouvrage, de rechercher les causes qui ont pu induire Sainte-Beuve à l'entreprendre, de comparer les deux éditions, en notant sommairement ce qui est propre à la dernière, non seulement les additions, les découvertes nouvelles, mais les modifications qu'a subies la pensée de l'auteur et la manière dont elles se manifestent. Bref, nous nous contenterons

d'aborder ce vaste domaine par ses dehors et de rôder sur la lisière, en évitant les fourrés.

Quand parut en 1840 le premier volume de *Port-Royal,* le choix d'un tel sujet par un poète et un *lettré* étonna beaucoup de personnes. La matière semblait aride et abstraite, nue et compliquée à la fois ; elle paraissait peu faite pour parler à l'imagination et pour donner prise au talent de l'écrivain. Ces objections et ces étonnements se firent jour, ici d'une façon discrète et voilée, là sur le ton de l'ironie ou du persifflage, ailleurs avec une violence exubérante et grossière, comme en cet article, souvent cité (que Sainte-Beuve s'est donné le plaisir, trop facile peut-être, de disséquer et de dépecer dans une note), où Balzac prenait prétexte de l'inaptitude de l'auteur pour esquisser largement l'histoire de Port-Royal à sa manière, — et quelle manière ! quelle antithèse à déconcerter M. Victor Hugo lui-même : le conteur de la *Cousine Bette* et de la *Fille aux yeux d'or* se faisant le panégyriste de la mère Arnauld !

Certes, la surprise du public s'expliquait ; mais, pour les esprits qui avaient suivi de près les vicissitudes et les évolutions de cette intelligence déliée, capable de tout sentir à force de tout comprendre, le choix du sujet ne devait pas s'expliquer moins aisément. Sainte-Beuve était alors dans la veine intime et mystique de son talent. Il venait d'écrire les *Con-*

solations — son *Port-Royal* poétique — de chanter les *Larmes de Jean Racine*, et de prouver, en quelques pages exquises de *Volupté*, jusqu'où il poussait la faculté d'assimilation pour tout ce qui tient à la peinture de la vie intérieure et recueillie dans le renoncement chrétien. Il cherchait, à cette heure, les âmes *pudiques* et *discrètes*, les existences cachées, la violette sous la touffe d'herbe, dérobée aux regards, mais que trahit son parfum dès qu'on s'incline sur elle. Ce fut alors que Port-Royal s'offrit à lui comme l'idéal réalisé, comme le type complet et vivant de ces solitudes mystiques, dont il n'avait fait qu'approcher çà et là, par échappées rapides, et qui, après avoir si bien inspiré le poète, allaient fournir un ample sujet d'études au critique et à l'historien.

J'imagine toutefois que, même en brûlant de s'enfoncer dans cette Thébaïde, Sainte-Beuve n'avait pas prévu d'abord jusqu'où elle le mènerait. Il ne s'était peut-être pas rendu parfaitement compte de toute la distance qui sépare le christianisme vague et tendre, indécis et poétique de *Volupté*, du christianisme précis, sévère, rigoureux, excessif et effrayant des solitaires. Ce qui l'avait séduit, c'était de visiter, en pèlerin attentif et diligent, le vallon, l'étang paisible, « les châtaigniers aux larges ombres, » chers à Racine enfant et qu'il revit plus d'une fois en songe dans son exil de Versailles et de Paris ;

de promener Amaury sous le cloître austère, côte à côte avec M. Le Maître ou l'abbé de Saint-Cyran. Mais, à mesure qu'il avançait, les murs du couvent s'allongeaient toujours devant lui, projetant leur ombre au loin : les points de vue, les perspectives se multipliaient ; les solitaires eux-mêmes semblaient se lever de leurs tombeaux et venir se ranger chacun à sa place, sous les hautes voûtes, près des piliers, dans les chapelles latérales, sur les bancs du parloir ou sur ceux du jardin. L'auteur s'attardait à les interroger au passage, à tracer leur portrait, à écouter leurs confidences. Il se passionnait pour son œuvre, en raison même des difficultés nouvelles qu'il y découvrait à chaque pas, et c'est ainsi qu'après avoir rêvé peut-être un ou deux volumes, il nous en a donné six, remplis jusqu'à déborder.

Cependant, le trajet des *Consolations* à *Port-Royal* n'avait pas été aussi direct qu'on pourrait croire. Même dans la phase qu'il traversait lentement, en y séjournant avec une sorte de prédilection, comme s'il eût éprouvé quelque envie d'y planter sa tente, cet esprit ailé, ondoyant et souple, qui a effleuré toutes les doctrines d'un vol curieux, sans se poser dans aucune plus longtemps qu'il ne fallait pour en recueillir le suc et le miel, avait eu son moment de divergence et de diversion. Pendant un court passage au *National*, subissant l'entraîne-

ment qu'imprimait l'ardente nature de Carrel à tous ceux qu'il ralliait autour de lui, Sainte-Beuve avait trouvé moyen de trahir à la fois, mais sans que cette escarmouche dérobée tirât beaucoup à conséquence, sa cause passée et sa cause future, celle du mysticisme et celle du jansénisme. Je n'ai point sous les yeux les *actes* de cet engagement passager; si je m'en puis fier aux relations des biographes, il semble qu'il y eut là une infidélité sensible, et ce qu'on pourrait appeler un *coup de canif* donné d'avance dans le contrat. On dit que l'amour commence souvent par la haine. Sans vouloir appliquer ici ce mot dans toute sa rigueur, il nous revient tout naturellement à la mémoire en songeant que Sainte-Beuve appelait avec une spirituelle cruauté, en 1831, les *terroristes de la grâce*, ceux dont cet épicurien du mysticisme, replié sur lui-même par lassitude des premiers excès, par besoin d'une émotion et d'une évolution nouvelles, devait, quelques années plus tard, évoquer la mémoire pour une sorte d'apothéose, — *nos amis* et *nos messieurs*, si méchamment persécutés par *nos adversaires* les jésuites, comme il s'exprime toujours, à la façon de l'avocat qui s'identifie avec ses clients.

Il est vrai, — et c'est une nuance qu'il n'est point permis de négliger en un sujet et avec un esprit qui ont tant de nuances, — il est vrai qu'on ne doit pas

confondre absolument le jansénisme avec Port-Royal. Ils se touchent presque toujours, ils se mêlent en bien des points; mais enfin, quoique le couvent des Arnauld ait été un centre, un Conservatoire de la doctrine et longtemps sa principale citadelle, il y a tout un jansénisme politique et batailleur qu'il faut chercher surtout en dehors de la grille du monastère, sur les bancs de la Sorbonne, dans les chaires et les salles de catéchisme de quelques paroisses de Paris, au fond de deux ou trois diocèses de France et sur la route de Hollande : c'est ce jansénisme dur et cru, aride et rebutant, dépouillé de toute séduction profane, aussi peu attrayant par le caractère, l'intelligence et le style de ses principaux champions, que par la substance de la doctrine, dont l'âpre bénédictin dom Gerberon s'est fait l'historien. Comparez son livre à celui de Sainte-Beuve, et tout en faisant la plus large part à la différence des hommes et des écrivains, il vous semblera que c'est le terrain même et non pas seulement le point de vue qui diffère.

Mais s'il y a un jansénisme en dehors de Port-Royal, il y a aussi à Port-Royal, en dehors du jansénisme, bien des choses dont le critique et le curieux, le psychologue délicat et l'ingénieux analyste peuvent faire leur profit; bien des types originaux et vivants, doux et énergiques, relevés par les contrastes les plus piquants dans leur demi-jour et leur demi-

teinte ; bien des scènes d'un dramatique discret et des figures d'une expression profonde et contenue, dont l'intensité finit par éclater au regard attentif, sous la pâleur qui les couvre et le voile où elles se dérobent comme en un linceul. Voyez quelle variété de physionomies dans ces nuances où se complaît le fin pinceau du peintre! Quelle *marge* du grand Arnauld, coulé tout d'un bloc dans le moule du sectaire héroïque, au timide Nicole, au doux et onctueux Du Hamel! Quel contraste entre l'épineux Saint-Cyran, tout en nerfs et en muscles, et l'ample, pompeux, véhément M. le Maître ; entre la mère Angélique et la mère Agnès, entre les religieux et les pénitents ; entre les solitaires de Port-Royal en sa fleur primitive et dans son âge d'or, et les directeurs du dehors écoutés par Port-Royal à son déclin! Et même alors, dans cette décadence troublée qui précède l'invasion du monastère par les exempts de M. d'Argenson, quelle distance d'un bel esprit comme Duguet, ce demi-Fénelon éteint et attristé par le jansénisme, à un chef de parti et presque de société secrète, intrigant et remuant, comme le père Quesnel!

Port-Royal, à la fois cloître, école, académie, a eu un rôle religieux, social, politique même, pédagogique et littéraire aussi. Outre l'intérêt théologique, qui est le plus direct, et dont ne s'effraye point un esprit si compréhensif, abordant non moins réso-

lûment l'analyse et la discussion de l'*Augustinus* que des *Provinciales,* qui ne voit, pour peu seulement qu'il ait ouvert Pascal ou Saint-Simon, tout l'intérêt historique, philosophique et moral d'une pareille histoire? Dans son *Discours* préliminaire, — car personne n'ignore que, sous sa première forme, ce livre fut un cours professé à Lausanne, — Sainte-Beuve a noté au début, comme pour rassurer la faiblesse du lecteur, tous ces profits et ces bénéfices de son sujet : « Port-Royal, en sa destinée, forme un drame entier, un drame sévère et touchant, où l'unité antique s'observe, où le chœur avec son gémissement fidèle ne manque pas. » L'illustre solitude a eu son philosophe et son *penseur* en Pascal; son poète en Racine, — et là où sont Racine et Port-Royal Boileau n'est pas loin, — son peintre en Philippe de Champagne. Elle a contribué à la réforme de l'enseignement et à la fixation de la prose française. Et ainsi, de tous les côtés, directement ou indirectement, par voie d'analogie, de contraste ou de conséquence, la meilleure partie du dix-septième siècle s'y rattache. A chaque instant, la littérature rentre en cette histoire, par la porte ou l'escalier dérobé, quelquefois par la fenêtre, et ce sont les solitaires eux-mêmes que l'auteur choisit pour complices et charge de lui faire la courte échelle. L'*Athalie* de Racine appelle le *Polyeucte* de Corneille et le *Saint-*

Genest de Rotrou ; à la figure de Saint-Cyran vient s'opposer celle de saint François de Sales ; les *Provinciales*, qui fondèrent la langue, amènent Malherbe et l'épistolier Balzac ; Montaigne fait vis-à-vis à M. de Saci, Molière à Pascal, et Boileau à son ami le grand Arnauld.

Ces excursions et ces digressions vont et viennent le long du texte, comme le lierre autour de l'ormeau, grimpent jusqu'à la lucarne où l'auteur se penche pour les apercevoir, se glissent entre deux parenthèses, s'insinuent en notes, s'épanouissent en appendices, où elles se font la place large et prennent leurs coudées franches, multipliant de la sorte, suivant les aspects et les cadres fournis par le livre, de vraies *Causeries du lundi*, que le lecteur savoure comme par surcroît et à la dérobée. Il n'a garde de s'en plaindre, même lorsqu'elles arrivent à l'improviste et avec profusion : ce sont les friandises et les entremets qui relèvent cette table frugale des solitaires et réveillent l'appétit languissant, comme en ces repas de Mme Scarron où l'anecdote tenait lieu de rôti. Lorsqu'on s'est nourri de racines et d'eau pure avec Lancelot et M. Singlin, on n'en apprécie que mieux la rencontre de convives moins austères, tels que le joyeux Santeul et le chevalier de Méré, et même, s'il faut tout dire, on leur fait sans trop de peine une infidélité d'un moment, en allant s'asseoir à l'écart,

côte à côte avec de spirituels et médisants jésuites, comme le père Bouhours ou le père Rapin.

Mais, pris en lui-même, et sans sortir de l'enceinte sacrée du couvent, Port-Royal a aussi son attrait poétique, ses épisodes pittoresques, qui se détachent en demi-relief sur le fond un peu monotone de la chronique intérieure, d'émouvantes ou d'aimables scènes qui sont comme les bouquets de verdure et de fleurs semés de loin en loin dans une plaine aride, et dont le charme inattendu pénètre d'autant mieux le cœur. Entre la *journée du Guichet*, ce coup d'état de la Grâce, qui ouvre en quelque sorte l'histoire de Port-Royal comme le prologue d'une tragédie sacrée, et ce tableau final où la profanation des cadavres, brutalement déterrés par des fossoyeurs ivres, offre je ne sais quel reflet lugubre de la scène d'*Hamlet*, combien d'autres rencontres pathétiques, dont l'émotion s'insinue presque toujours d'une façon tout intime et mystérieuse, mais, par là même, plus profonde! On peut s'en fier à Sainte-Beuve pour savoir découvrir et mettre dans tout leur jour ces bonnes fortunes du sujet; il est le premier à sentir l'attrait qu'il veut faire partager au lecteur, et il y a telle page où le *vallon calme* semble exercer sur ce virtuose de l'ascétisme une fascination pareille, — mais plus désintéressée néanmoins, — à celle qu'il exerça jadis sur tant d'illustres pénitents.

Sans ces oasis, dont il a su adroitement multiplier le nombre, Sainte-Beuve eût-il osé aussi résolûment s'enfoncer dans les longs steppes de la Thébaïde janséniste? J'en doute. Mais je doute aussi que, même avec ce concours et cet allégement, il eût été capable d'entreprendre une pareille tâche en 1867 et de la mener à bien comme vingt-cinq ou trente ans auparavant. Ce n'est pas, assurément, que Sainte-Beuve eût rien perdu de sa finesse d'analyse, de sa souplesse critique, de cette faculté précieuse qui lui permettait d'épouser une intelligence, de revêtir une personnalité pour l'étudier de plus près, d'entrer dans une âme et de s'y établir comme chez lui. Ce n'est pas qu'il eût rien perdu non plus de cette ingénieuse délicatesse de style faite pour exposer et suivre, jusqu'en leurs moindres replis, les nuances les plus ténues et les plus insaisissables : au contraire, à la fin de sa vie, il aurait su dire aussi finement, tout en disant plus simplement, et mieux résister sur ce point aux difficultés comme aux tentations d'un sujet embrouillé et subtil, qui se trouvaient d'accord pour le pousser du côté où il penchait déjà. Mais il n'était plus au point et dans la phase voulue pour comprendre, pour sentir Port-Royal comme par le passé. Quels que fussent l'insatiable curiosité intellectuelle de Sainte-Beuve, sa virtuosité, son dilettantisme littéraire, la question de la grâce pouvait-

elle encore exercer sur lui l'attrait d'autrefois? et quelle que fût aussi la prodigieuse faculté d'impersonnalité critique dont il a donné tant de preuves, comment admettre qu'on puisse à son gré, par un simple effort de l'esprit, recréer autour de soi l'atmosphère dont on est sorti et reconquérir en soi la disposition morale qui est la première condition littéraire en pareil sujet?

En lisant l'édition nouvelle, je me sentais sans cesse, par une sorte de dédoublement étrange, partagé entre le désir de me défendre contre le Port-Royal de l'auteur du livre, et de défendre l'esprit de Port-Royal lui-même contre l'auteur des appendices nouveaux. L'ouvrage, tel qu'il a reparu en 1867, présente cette anomalie, que je ne veux envisager qu'au point de vue littéraire, ici d'être trop chrétien et là de ne point l'être assez. Cet éloquent avocat des jansénistes, qui complète son plaidoyer après coup, avec la même ferveur et le même zèle apparents, tout en se ralliant dans ses notes à la religion des physiologistes du dix-huitième siècle, me rappelle un mot de Mme Cornuel sur le père Bourdaloue, que les jésuites pourraient bien avoir la malice de lui retourner : « Il surfait en chaire, mais dans le confessionnal il donne à bon marché. » La chaire, c'est le livre, les notes sont le confessionnal ; seulement Sainte-Beuve s'y confesse lui-même.

Les documents nouveaux qui ont permis à l'auteur de compléter son travail primitif, viennent de deux sources bien distinctes. Il y a d'abord la source ennemie : les *Mémoires* du père Rapin, dont Sainte-Beuve ne se sert qu'avec la prudence du serpent. Ce très bel esprit, qui tint dignement sa place au second rang dans le grand siècle, était un homme de sens, de probité et d'honneur; mais c'était un jésuite, fort prononcé sur la question du jansénisme, et qu'il est naturel, quand on écrit l'histoire de Port-Royal, de consulter avec une défiance toujours en éveil.

Cette défiance, mère de la sûreté, Sainte-Beuve la pousse quelquefois bien loin peut-être; elle ne l'empêche pas néanmoins de faire au père Rapin de nombreux et piquants emprunts, et je la lui passerais volontiers s'il en détournait une partie vers les documents d'origine janséniste, suspects à titre différent, mais égal.

La source amie est, de beaucoup, la plus abondante et la plus précieuse : elle a été ouverte à Sainte-Beuve par les jansénistes d'Utrecht. On sait que la Hollande, jadis boulevard de la secte, reste aujourd'hui le dernier asile de ses opiniâtres débris. Partout ailleurs elle ne subsiste plus qu'à l'état individuel et isolé : on cite, çà et là, quelque famille, héritière oubliée d'un solitaire du dix-septième siècle ou d'un convulsionnaire de Saint-Médard.

L'avant-dernier janséniste fut Royer-Collard, le dernier M. de Saci (avant son entrée au Sénat) : j'espère ne point faire tort à l'ombre de M. Duvergier de Hauranne en n'ajoutant pas son nom à cette courte liste. Mais, à Utrecht, le jansénisme s'est conservé en Église, avec sa hiérarchie, ses pasteurs et ses fidèles. Dans une dépendance de la chapelle de Sainte-Gertrude, qui est aujourd'hui la métropole janséniste, j'ai vu les archives où sont entassés tous les papiers relatifs à l'histoire de la secte, mine précieuse, mais que rendent presque inabordable la multitude et la confusion des documents.

C'est là sans doute que les derniers survivants de Port-Royal ont trié pour son éminent historien la fleur des pièces et des documents authentiques, parmi lesquels il faut citer en première ligne une correspondance originale de M. Vuillart, l'oncle de Racine, où Sainte-Beuve a pu recueillir quelques particularités inédites et d'un grand prix sur le poète ; la vie très minutieusement détaillée de M. de Pontchâteau, — figure de second plan, mais un des saints de Port-Royal et le type accompli du pénitent ; enfin de très curieux détails sur l'abbé Le Camus, depuis évêque de Grenoble et cardinal, qui traversa un moment Port-Royal au sortir de la cour, dans la première ardeur de sa conversion ; puis sur Nicole, ce Mélanchton du jansénisme, et, par eux, sur beaucoup d'au-

tres, souvent plus illustres, qui se rencontrent sur leur chemin.

Grâce à tant de secours, Sainte-Beuve a complété à loisir cette histoire abondante, maintenant fouillée, creusée en tous sens, où les alentours, les tenants et les aboutissants sont explorés à fond, où les épisodes, éclairés d'une lumière pénétrante, viennent se ranger chacun à sa place, où chaque personnage lui fournit le sujet d'une de ces monographies dans lesquelles il est passé maître ; où enfin, à propos d'un mot jeté en passant, d'une figure entrevue dans la pénombre, — autour, au-dessous et à côté du sujet, il prodigue les excursions et les digressions qui peuvent contribuer à faire mieux connaître ce monde de Port-Royal et à en écarter respectueusement les voiles.

Ces notes, qui multiplient les éclaircissements de détail, déblayent les avenues du sujet, éclairent du dehors toutes les faces du convent et ouvrent à travers les masses sombres des points de vue, des perspectives, des sentiers nouveaux, sont vraiment innombrables et constituent à elles seules une partie originale, un vaste ensemble de fragments reliés par une sorte d'unité morale. Je citerai encore, parmi les substantiels et parfois succulents hors-d'œuvre dont s'est enrichie la dernière édition, des documents nouveaux ou inédits sur la mort de l'abbé de Saint-Cyran, sur son neveu M. de Barcos et sur le curé de Saint-

Merry, M. du Hamel, qui, après avoir été l'une des gloires du parti, en devint la douleur par sa *chute;* sur M. de Launoy, ce *dénicheur de saints*, comme on l'avait surnommé, dont le curé de Saint-Eustache disait : « Toutes les fois que je rencontre M. de Launoy, je le salue jusqu'à terre, tant j'ai peur que ce terrible homme ne m'enlève un jour mon pauvre Saint-Eustache; » sur Mme du Plessis-Guénégaud et l'hôtel de Nevers, succursale mondaine de Port-Royal, où se recrutaient les applaudissements pour le nouvel évangile et où l'on *faisait* le succès des *Petites lettres;* sur Massillon, le père Labbe, le père Vavasseur, le docteur Jacques de Sainte-Beuve, longtemps l'une des colonnes de la doctrine, et sur M. Feydeau, l'une de ces physionomies subalternes dont je parlais tout à l'heure, digne pourtant, surtout en cette histoire intime, dont les héros sont des âmes encore plus que des hommes, d'être regardée de près dans le demi-jour où elle se dérobe.

Sainte-Beuve, dont l'épiderme est très sensible aux piqûres, et qui rend volontiers dans ses notes dix coups d'aiguilles pour un coup d'épingle, n'en admet pas moins les rectifications et les réfutations, dès qu'elles se produisent sous une forme courtoise. C'est dans les *post-scriptum* de son livre qu'il vide les questions personnelles, qu'il prend corps à corps et désarçonne l'ennemi, qu'il venge ses querelles

dans des passe-d'armes, exécutées avec cette belle grâce, cette dextérité et cette élégance de jeu qui faisaient de lui le premier tireur de nos salles d'armes littéraires, sauf les cas où l'irritation se trahit en remontant à la surface et où la mauvaise humeur lui gâte la main. Mais c'est là aussi qu'il se redresse lui-même, se complète et se modifie par toutes sortes de correctifs, de retouches et de *repentirs*, suivant sa méthode ordinaire. On ne peut dire qu'il ait écrit une histoire tout à fait impartiale : comment choisir un si laborieux sujet de recherches sans y être poussé déjà par une vive sympathie, et comment ne point finir par aimer et par défendre des hommes et des choses qu'on a étudiés si longtemps ? Il a écrit, du moins, un livre sincère, dans les diverses phases traversées par son intelligence et dont il porte l'empreinte. Indépendamment de toute question de doctrine, le développement de l'esprit analytique et critique suffirait à lui faire chercher la vérité exacte, comme une satisfaction intellectuelle. Mais, à force de se retourner et de revenir sur ses pas pour la serrer de plus près, de défaire et de refaire telle batterie ou telle tranchée de son siège, d'essayer sans cesse de pénétrer plus avant dans la coulisse, — puisque tout ici-bas, même Port-Royal, a ses coulisses, — il déroute çà et là le lecteur. L'unité de l'ouvrage, pris dans son ensemble actuel, y a un peu

perdu ce qu'a gagné la curiosité, et on en est réduit plus d'une fois à se demander où en est l'auteur et où se trouve, en définitive, le point d'arrêt précis de son opinion.

« Je crois et j'espère même, écrit Sainte-Beuve en l'une de ses notes, que cet ouvrage de *Port-Royal,* terminé comme je l'entends et comme je l'ai conçu, ne satisfera entièrement ni les jansénistes tout les premiers (s'il y en a encore), ni les protestants, chez qui pourtant je l'ai commencé, et qui y avaient d'abord applaudi ; qu'il ne mécontentera pas même absolument les catholiques orthodoxes, qui l'avaient d'abord rejeté, et que les esprits impartiaux verront que j'ai tâché d'en faire sortir, coûte que coûte, une impression franche et vraie. » Une impression *franche* peut-elle sortir d'un ouvrage qui ne mécontente ni ne satisfait absolument personne? Je ne le pense pas. Pour ce qui regarde les catholiques, en se flattant d'un rapprochement partiel sur le terrain de son livre, Sainte-Beuve a sans doute exclu les notes. Lorsqu'il y traite l'honnête Lancelot *d'innocent* pour avoir réfuté comme une erreur la relation des jésuites sur la mort de M. de Saint-Cyran, au lieu de la regarder comme une invention toute gratuite, ce n'est pas seulement les jésuites qu'il blesse, et ce qu'il y dit de la *superstition romaine* et du *fanatisme* de ses propres adversaires, n'est pas très propre à guérir la blessure.

En général, Sainte-Beuve, qu'on me permette de l'ajouter sur un ton qui n'a rien de fanatique, prononce trop facilement ce gros mot de fanatisme. Les esprits plus riches de science que de foi, les chasseurs de nuances, les curieux qui, à force d'avoir étudié les doctrines dans les hommes et interrogé les hommes dans le secret hypothétique de leur conscience intime, avec l'adresse d'un juge d'instruction faisant un procès de tendance, en sont venus à ne plus croire, pour ainsi dire, qu'au-dessous des cartes et au revers des médailles, ceux-là sont trop portés à confondre conviction avec fanatisme. La conviction, de sa nature, a un tranchant nettement aiguisé, dont le contact est désagréable et peut paraître brutal aux formes plus moëlleuses, plus émoussées et plus arrondies du scepticisme. Surtout dans les questions religieuses, qui dominent à ses yeux toutes les autres de la hauteur et de l'évidence des principes comme de la supériorité d'un intérêt plus qu'humain, elle ne peut se mouvoir avec la tranquillité parfaite des intelligences entièrement désintéressées; et, pour peu que le tempérament s'y prête, elle aura dans son langage une sorte d'âpreté, qui n'est, d'ailleurs, ni son caractère général, ni, moins encore, son partage exclusif.

Sainte-Beuve aurait pu s'en convaincre particulièrement, ce semble, dans son commerce avec Port-

Royal, et y apprendre un peu plus d'indulgence pour le *fanatisme*. Si les haines théologiques sont vivaces, comme il dit et comme cela est vrai (et les haines politiques, donc? et les haines littéraires? et celles qui ne sont ni politiques, ni littéraires?) qui l'a plus prouvé que les jansénistes? Ni Arnauld, ni Saint-Cyran, ni la mère Angélique elle-même, ni l'auteur des *Provinciales*, ni cent autres, en dedans ou en dehors de la grille du couvent, n'étaient gens bien tendres pour leurs adversaires : lui-même ne l'est guère davantage. J'ajoute que de tels passages détonnent sur le style et le sentiment général du livre. On n'y retrouve ni l'ironie ingénieuse, ni cette finesse qui comprend et explique tout, ni ce ton sobre, sévère et semi-mystique imposé par le voisinage de l'illustre monastère. C'est comme un accompagnement très profane d'une symphonie sacrée, et l'harmonie de l'ensemble en est brusquement rompue.

Dans plusieurs de ses notes, Sainte-Beuve paraît dominé par le désir de dégager sa responsabilité et de marquer nettement sa position nouvelle, même vis-à-vis de ses amis de Port-Royal. Il le fait quelquefois à leurs dépens, par exemple, lorsque citant je ne sais plus quel récit d'un solitaire qui montre pour les miracles la naïveté d'un enfant, il ajoute qu'il y a toujours une certaine dose de crédulité au

fond de tout croyant sincère. Mais c'est là un coup double, qui vise ailleurs qu'au jansénisme. Formulée ainsi en axiôme général, la proposition paraît singulièrement contestable, et il serait facile de la retourner. Je ne pense pas que le croyant Bossuet fût plus crédule que ces incroyants du Directoire qui remplissaient les salons des pythonisses et des tireurs de cartes, ou les encyclopédistes qui couraient à Saint-Germain et à Cagliostro. Mais si on la circonscrit au jansénisme, la remarque de Sainte-Beuve prend une portée particulière et qui me frappe. Pascal a dit : « Qui veut faire l'ange fait la bête. » C'est à Port-Royal qu'il a dû trouver cette maxime, dont le parti ne tarda pas beaucoup à donner une démonstration éclatante. Toutes les contradictions et les incohérences étaient logiquement en germe dans cette doctrine étroite et oppressive, qui devait aboutir à l'exaltation des forces qu'elle voulait comprimer. En prétendant anéantir le corps, elle finit par jeter ses adeptes dans les orgies *spirituelles* de la matière prenant sa revanche et de la chair émancipée en saturnales mystiques. Déjà, durant l'âge d'or du jansénisme, un œil attentif eût vu poindre quelques symptômes avant-coureurs, par exemple dans les circonstances qui accompagnèrent la mort de M. de Pontchâteau et celle de la mère Boulard, comme dans les extases de la béate

Mlle Rose, cette Mme Guyon janséniste, que Saint-Simon nous montre fascinant Du Guet et du Charmel. Mais on était bien loin encore des scènes du cimetière Saint-Médard, de ces tragi-comédies hébétées où le *fanatisme* se manifesta sous des formes insensées et féroces à la fois ; où la crédulité, prenant tous les caractères d'une véritable maladie mentale et rivalisant avec la folie furieuse, allait jusqu'à créer elle-même les prodiges qu'elle adorait.

Sainte-Beuve, dans son discours préliminaire, fait gloire à Port-Royal d'avoir prévu et voulu prévenir les audaces du dix-huitième siècle en coupant court, par un remède héroïque, aux progrès de cette philosophie naturelle qui tendait à détruire la nécessité de la Rédemption. Le remède a peut-être aggravé le mal. Par l'exagération du dogme de la grâce, qui ressuscitait la sombre théorie de la prédestination de Calvin et enchaînait le libre arbitre de l'homme dans les liens odieux d'une sorte de fatalité divine, le jansénisme ouvrait la porte au rationalisme, dont il est pourtant la négation la plus absolue. Ce n'est pas seulement par voie de réaction contre ses excès qu'il a inspiré les théories des libres-penseurs du siècle de Voltaire, c'est aussi par le développement naturel et l'évolution légitime de ses principes, car la négation de la liberté aboutit au système de l'irresponsabilité morale, et, par suite, de l'irresponsa-

bilité matérielle ; et si la volonté de l'homme ne peut absolument rien par elle-même, soit pour résister, soit pour obéir à la grâce, les derniers criminels ne sont pas plus coupables que les premiers des saints ne sont vertueux. Les uns et les autres sont ainsi par le fait d'une puissance insurmontable, en dehors et au-dessus d'eux, parce que Dieu les a créés et voulus ainsi.

Mais en insistant sur cet ordre de considérations, je risquerais de dénaturer en quelque sorte l'ouvrage de Sainte-Beuve, dont l'intérêt est plus historique ou littéraire que dogmatique. Le jansénisme, œuvre équivoque et bâtarde, ayant un pied dans les deux camps opposés, catholicisme sans soumission et protestantisme sans courage, comme on l'a justement défini ; véritable guerre civile entreprise contre l'Église, mais au nom de l'Église même et sous son drapeau, jette à chaque instant ceux qui veulent le juger dans un embarras que Sainte-Beuve a confessé lui-même et qu'il devait ressentir plus que bien d'autres. On est partagé sans cesse entre l'antipathie pour la doctrine et, du moins à Port-Royal, l'admiration pour les caractères et pour les vertus. Sainte-Beuve n'est pas homme à se laisser duper au naïf malentendu de ceux qui, dans la grande lutte entre le jansénisme et l'Église catholique, ou plus particulièrement entre les jansénistes et les jésuites, prennent

parti, au nom de la liberté de penser, précisément pour cet absolutisme religieux qui anéantissait la nature et supprimait la volonté humaine. Dans son opuscule sur la *Destruction des jésuites en France*, d'Alembert lui-même a fait ressortir l'infirmité de la doctrine jansénisme, qu'il qualifie de repoussante, d'impitoyable, et dont les inconséquences le révoltent. Figurez-vous des républicains qui se prononceraient pour une révolution ultra-royaliste, entreprise dans le but de renforcer les prérogatives du pouvoir et de le soustraire à tout contrôle, telle est, ou peu s'en faut, la méprise des libres-penseurs se rangeant du côté des *Provinciales* contre les révérends Pères. Ils n'y regardent pas de si près, et la cause a pour eux la double popularité de la révolte et de la persécution.

Lorsque Sainte-Beuve se trouve trop en face de ces doctrines étroites et dures, qui choquent l'intelligence par tous les côtés, il a une ressource pour faire diversion et se dédommager dans ses sympathies. Les hommes et les actes valent mieux que les doctrines. Oui, il est vrai que Port-Royal fut une grande école, où se trempèrent des âmes héroïques, et qui honore l'humanité par l'élévation de ses vertus. A ces vertus il n'en manqua qu'une seule, mais qui fait l'essence même du christianisme : l'humilité, la vraie, celle qui est toute intérieure et se traduit par

le renoncement à son propre sens. Rien d'attrayant, nulle grâce, — si l'on me passe ce rapprochement qui ressemble à un jeu de mots — chez ces sectateurs de la grâce. Le devoir prend chez eux je ne sais quelle forme chagrine, rigide et hautaine. Les femmes ont été coulées dans le même moule que les hommes, et les enfants eux-mêmes sont déjà du bronze dont on fera les religieuses et les solitaires.

Dans la dramatique *Journée du Guichet,* quand la mère Angélique eut le courage de fermer devant son père et toute sa famille la porte de clôture du couvent, où jusque-là on les avait admis comme des religieux du dehors, je trouve un épisode caractéristique et qui fournirait à quelque Philippe de Champagne légèrement égayé, ou, si l'on veut, à quelque Gresset un peu moins espiègle et malicieux, le sujet d'un charmant tableau de genre. Le couvent tout entier est en révolution par suite de ce coup d'État. M. Arnauld menace, Mme Arnauld traite sa fille d'ingrate ; M. d'Andilly, le fils aîné, interpelle avec véhémence les religieuses absentes et renouvelle contre un tel affront toutes les apostrophes des *Catilinaires:* la mère Angélique persiste, avec un déchirement de cœur qui tout à l'heure va la jeter à terre, évanouie de douleur sous les reproches et les larmes de son père, entre les bras des sœurs troublées, les unes priant Dieu pour le triomphe de la grâce, les autres

éclatant à haute voix en faveur de M. Arnauld. A ce moment, une autre fille de celui-ci, la jeune Agnès, âgée de quinze ans, qui se trouvait dès lors au monastère dont elle devait un jour devenir l'abbesse coadjutrice, arrive près de son père, mandée par lui, écoute les plaintes de la famille avec la hauteur et la gravité d'une infante, et interrompant tout à coup M. d'Andilly dans l'emportement de son éloquence : « Ma sœur, après tout, n'a fait que ce qu'elle devait et ce qui lui était prescrit par le concile de Trente. — Oh ! pour le coup, nous en tenons, s'écrie M. d'Andilly en se retournant vers la famille. En voilà encore une qui se mêle de nous alléguer les conciles et les canons ! »

Elles allégueront toujours les conciles et les canons. J'entrevois déjà dans cette enfant, digne sang des Arnauld, toute l'intraitable ténacité des théologiennes en guimpe qui, un siècle plus tard, enfermées dans leur citadelle démantelée, tiendront l'Église en échec, résistant aux prières comme aux ordres de leurs amis et de leurs chefs légitimes, se cramponnant aux ruines qui les entourent, ergotant contre la bulle, mettant en jeu les ruses, les désobéissances occultes, les appels, les oppositions, les factums, tout un appareil de plaideuses formalistes et de triples Normandes. Il vient un moment où l'on ne se douterait plus que ces religieuses sont des

femmes, ou que ces femmes sont des religieuses. Sans doute cette lutte inflexible de quelques consciences égarées, mais sincères, contre un cruel abus de la force, a ses côtés émouvants et sa pitié tragique. Ce monastère indompté, qui s'abîme dans une catastrophe et dont on ne peut avoir raison que par une expédition de police et de lettres de cachet, garde jusqu'au bout un coin de sa grandeur primitive : la journée de l'*In exitu* est digne de la *Journée du Guichet*. Déplacez la scène par l'imagination et transférez-la au Portique, elle devient admirable, et le vers du poète, où le choix de Caton balance celui des dieux, arrive aussitôt à la mémoire. Les solitaires de Port-Royal sont les stoïques du christianisme. Mais leur résistance est une révolte ; leur opiniâtreté ressemble à un déguisement de l'orgueil, et l'orgueil est le premier des péchés capitaux.

VII.

LA BRUYÈRE ET LES MORALISTES FRANÇAIS.

Nulle littérature n'est plus riche en moralistes que la nôtre. Sans compter les écrivains religieux et les prédicateurs, sans nous arrêter davantage à ceux de nos poètes et de nos romanciers qui pourraient à bon droit réclamer une place aux premiers rangs des observateurs et des philosophes, quel pays peut citer des noms comparables à ceux de Montaigne, Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues, Joubert, — glorieuse pléiade, autour de laquelle gravitent une multitude infinie d'étoiles de second ordre. Dans cette galerie de grands moralistes, c'est La Bruyère qui se détache comme le type le plus complet et le plus universellement reconnu du genre. Non pas qu'il ait un génie supérieur ou même égal à quelques-uns de ses rivaux, — plus d'âme que Vauvenargues, plus d'éloquence que Pascal, plus de

charme que Montaigne, plus de profondeur que La Rochefoucauld, — ou même qu'il ait pénétré plus avant qu'eux dans la connaissance du cœur humain. Mais c'est qu'il l'a exploré avec plus de patience et par des côtés plus nombreux ; c'est qu'il a pris soin, en variant ses points de vue, en parcourant successivement, avec une sagacité persévérante, tous les coins et les recoins du grand domaine des mœurs, de faire de son ouvrage un monument également achevé dans toutes ses parties ; c'est qu'il a été toute sa vie l'homme d'un seul livre, qu'il y a versé sa tête et son âme, et qu'il s'est incarné tout entier dans son œuvre.

Chacun de nos grands moralistes a sa physionomie propre et distincte. Montaigne, philosophe aimable et facile, mais *ondoyant et divers*, s'amuse continuellement à faire l'école buissonnière, comme un enfant gâté. Il cause capricieusement, avec une bonhomie attrayante, *de omni re scibili et quibusdam aliis*. Dans les *Essais*, chaque épisode finit tour à tour par l'emporter sur le fond et par devenir le sujet principal ; le lecteur de bonne foi, qui se laisse prendre aux promesses des titres, risque fort d'être déconcerté à chaque page. Naïf égoïste, il se peint avec autant de complaisance dans ses vices que dans ses vertus : le miroir enchanté qu'il nous offre est ce miroir d'Armide où Renaud, efféminé par l'amour,

se voyait sans rougir, et non ce miroir d'Ubalde que tout moraliste digne de ce nom doit présenter sans crainte à ses lecteurs. Il s'insinue en nous par la complicité de son indulgence et non par le charme austère de la sagesse, — dangereux flatteur qui, suivant le mot du poète,

Chatouille de nos cœurs l'orgueilleuse faiblesse.

On peut le prendre pour compagnon de voyage, mais non pour guide. Qu'attendre d'un maître si peu sûr de lui-même et qui conclut nonchalamment au *Que sçais-je?*

La Rochefoucauld est un Alceste de bonne compagnie, dont les *Maximes* ne sont qu'un réquisitoire amer contre la nature humaine. On a voulu voir en lui un disciple de l'école janséniste, et attribuer à cette cause la misanthropie de ses *Maximes*. Il nous semble plus juste de rechercher la source de sa philosophie désenchantée dans l'expérience qu'il avait faite de la vie. Il avait appris à connaître les hommes au milieu de la Fronde, échappée d'écoliers turbulents ravis de tracasser leurs maîtres, guerre puérile dont les meneurs se croyaient ambitieux et n'étaient que remuants, mais qui eut ses crimes, ses attentats, ses journées déjà dignes de la Révolution. Ce fut alors qu'il vit de près, dans leur fourmille-

ment ténébreux, toutes les basses et mesquines passions : petites jalousies, petites intrigues, petits abbés tranchant du profond politique, petits marquis, n'ayant jamais brillé que dans les ruelles, et soutenant qu'à leur aspect l'armée du Mazarin tomberait en poussière ; petites duchesses s'évanouissant devant une araignée, et jurant de porter le mousquet et la flamberge à la première affaire. Il avait connu l'amour par Mme de Longueville, le clergé par le coadjuteur, la noblesse par Monsieur et le Roi des halles. Trahi par sa maîtresse, honteux de ses amis, dégoûté de la politique, il se fit misanthrope, et traitant de fort haut cette pauvre humanité qui lui semblait si ridicule, quand elle n'était pas plus odieuse encore, il se vengea sur elle de tous les mécomptes de ses affections trahies et de son ambition trompée.

Pascal, génie hautain et maladif, frappe plus qu'il n'éclaire, effraye plus qu'il n'attire. L'âpreté de son argumentation, sa rigidité janséniste concourent à rebuter les faibles. On dirait qu'il méprise comme des artifices païens toutes les séductions du langage et toutes les habiletés de la pensée. Il impose la vertu par la peur au lieu de la faire rechercher par l'amour. On sent les angoisses, on entend les cris de détresse de cette âme ardente et tourmentée ; on devine sa lutte incessante contre le doute toujours renaissant et toujours vaincu, et le douloureux effort d'une foi intré-

pide qui écrase l'orgueil rebelle. Aussi sa marche, continuellement *aheurtée* aux écueils, a-t-elle, au lieu du calme et de la sérénité qui conviennent aux guides, quelque chose de fiévreux et de saccadé, qui fait qu'on a peur et qu'on hésite à le suivre.

Avec Vauvenargues, nous sommes bien loin de la misanthropie de La Rochefoucauld et du jansénisme de Pascal. Celui-là ne cherche ni à nous décourager par le spectacle de notre néant, ni à nous humilier sous le poids de nos vices ou sous la main de Dieu; il relève l'homme, mais en faisant çà et là profiter son orgueil de ce qu'il croit ne donner qu'à sa dignité. On reconnaît dans son œuvre les illusions de son siècle; la chimère du philosophe épris de l'humanité domine parfois en lui la perspicacité de l'observateur et l'impartialité du moraliste. Ce jeune sage, mûri par une expérience précoce, aussi noble d'esprit que de cœur, épris à la fois de l'action et de la pensée, âme grave et délicate, ferme et tendre, amoureuse de la gloire, mais pleine de pudeur, respectueuse et libre, philosophe et chrétienne; que l'on connaît tout entier dès qu'on le lit et qu'on aime dès qu'on le connaît; exprimant, en un style d'une justesse, d'une clarté, d'une simplicité parfaites, avec des images d'une douceur et d'une beauté antiques, des idées qui vous rendent meilleur, fût monté plus haut encore et sans doute au premier rang des moralistes,

si la mort, qui le frappa à trente-deux ans, lui eût permis d'entrer en pleine possession de soi.

La Bruyère, qui n'est pas seulement un moraliste, mais encore, et peut-être même davantage, un observateur, un peintre de portraits, un satirique, un écrivain, est, pour ainsi dire, le point intermédiaire entre ces génies divergents, dont chacun abonde avec excès dans son sens. A égale distance du relâchement de Montaigne et de l'amertume de La Rochefoucauld, du jansénisme de Pascal et du philosophisme de Vauvenargues, occupé à se désintéresser de tout système, à s'affranchir de toute prévention exclusive, également exempt de rigidité et de mollesse, également pourvu d'indulgence et, au besoin, de sévérité, il représente bien, à ce point de vue, le véritable esprit français, qui aime l'équilibre des positions moyennes et qui fuit les extrêmes.

Il semble avoir voulu se charger de fournir lui-même un démenti à la maxime qui ouvre son livre : tout n'est jamais dit sur son compte, et aujourd'hui encore, malgré tant de recherches, tant d'éditions critiques, tant de *clefs* et de commentaires, l'on ne vient pas trop tard pour parler de lui. Dans sa vie, comme dans son œuvre, il reste toujours des mystères. Sa biographie se dérobe aux regards, protégée contre les curiosités indiscrètes par cette demi-obscurité qui sied si bien aux sages et aux moralis-

tes. Les *Caractères* fourmillent d'allusions qui ne seront jamais toutes éclaircies, de portraits dont on ne lèvera jamais tous les masques. C'est une longue galerie d'esquisses légères et de tableaux achevés, au bas desquels les amateurs et les experts auront perpétuellement beau jeu à multiplier les points d'interrogation, les inductions, les rapprochements et les hypothèses.

On ne s'en est pas fait faute jusqu'à présent : les *clefs* qui coururent après la publication des *Caractères* sont innombrables, et elles se multiplièrent d'autant plus que chacune d'elles contribuait à embrouiller davantage encore la serrure compliquée qu'elle prétendait ouvrir. On les trouvera à la suite de l'édition de M. G. Servois (1), qui les cite, qui les discute, qui les confronte et les éclaircit. A toutes ces clefs, — celles de 1693, de 1697 et de 1720, la clef des éditions Coste, la clef Cochin etc., — il faut ajouter la clef Ed. Fournier : ce n'est peut-être pas toujours la plus sûre, mais c'est la plus ingénieuse et la plus finement travaillée.

L'hôtel de Condé, où La Bruyère passa la plus grande partie de sa vie, dans le voisinage et sous la dépendance de ces terribles protecteurs dont les amis, dit Saint-Simon, étaient exposés tantôt à des

(1) Dans la collection des *Grands écrivains de la France.*

insultes grossières, tantôt à des plaisanteries cruelles, fournissait un théâtre à souhait pour un observateur. La cour et la ville, l'armée, l'église et les lettres y défilaient sans cesse sous les yeux du philosophe aux aguets. Placé aux premières loges, d'où il pouvait tout voir sans être vu, il se rassasia quinze ans de ce spectacle où le peintre de portraits et le satirique trouvaient leur compte tout autant que le moraliste. Les grands seigneurs ne se doutaient pas qu'ils donnaient la comédie à ce mince gentilhomme de M. le Duc.

Je me représente volontiers La Bruyère, seul dans cette chambrette *proche du ciel* que nous a décrite son ennemi Vigneul-Marville, groupant et classant les notes qu'il a recueillies tout le jour, allant d'un petit papier à un autre, pour extraire la moëlle de ces observations courantes, comme l'abeille diligente pompe le suc des fleurs pour en faire le miel exquis, digne de la table des dieux, et construisant ainsi peu à peu, pièce à pièce, rayon par rayon, longuement, laborieusement, amoureusement, ce livre de son âme et de sa vie, où il se mettra tout entier. Il a rencontré un original, un égoïste, un fat, un impertinent, un distrait; il a recueilli une plaisanterie, une mode, un vice ou simplement un ridicule nouveaux, et le voilà qui encadre précieusement ses souvenirs dans une phrase d'un tour subtilement ai-

guisé. Il en tire un portrait, puis autour du portrait il brode une pensée fine, une maxime piquante. Ici il décrit son homme; là il le met en scène. Il compose un *caractère,* tantôt en formant une physionomie particulière et nettement déterminée, comme le poète comique; tantôt en procédant d'une façon générale, comme le philosophe, — le plus souvent en combinant les deux manières dans un ensemble original, et qui n'appartient qu'à lui. Moraliste et peintre à la fois, tour à tour observateur comme La Rochefoucauld, comme Molière ou comme Saint-Simon, il ressuscite le genre du portrait, autrefois si en vogue, et le pousse à sa perfection en l'élevant jusqu'au type, de même qu'il anime ses réflexions en les arrangeant en drame.

C'est toujours du fait particulier, de l'observation directe et matérielle, pour ainsi dire, que part La Bruyère. Il y a moins en lui du penseur abstrait que de l'écrivain comique et satirique. On ne dira jamais assez tout ce qu'il porte de précision rigoureuse dans le dessin de ses personnages, de scrupule, j'allais dire, de minutie dans leur description, en s'appliquant à mettre en relief, par tous les moyens possibles, la personnalité complète et le rôle de chacun d'eux, jusque dans ses gestes et son costume. C'est un chasseur d'*actualités* toujours prêt à saisir le fait quotidien, l'homme ou la chose du moment,

pour en tirer une page qui, tout en s'appliquant à la circonstance, n'en a pas moins une portée générale. Le curieux sans cesse en éveil et à l'affût qu'il dépeint quelque part, c'est lui-même. L'auteur des *Caractères* a des côtés de journaliste et de chroniqueur. Aussi ce genre de critique où la *curiosité* joue un grand rôle, où l'appréciation purement littéraire s'efface devant les recherches microscopiques d'une érudition passionnée, qui veut retrouver la trace de chaque influence, la source et la raison de chaque mot, l'original de chaque coup de crayon, est-elle plus de mise avec lui qu'avec tout autre.

A coup sûr, non seulement les *clefs* ne sont pas indispensables à qui veut lire et aimer La Bruyère, mais encore on peut dire que, pour apprendre à le goûter, il faut d'abord le lire et le relire sans en tenir aucun compte. Cependant la curiosité a ses droits, et, à côté de l'écrivain exquis, l'observateur malin, le satirique dont *l'actualité* aiguise la verve, méritent aussi une étude attentive. Quand il s'agit de Molière, par exemple, ce système a des inconvénients graves : poussé à l'excès, il risque de déplacer le véritable point de vue, de fausser les appréciations, de rabaisser une grande œuvre aux proportions d'une sorte de pamphlet de circonstance, d'un tissu d'allusions et de personnalités, et de faire prédominer dans la critique le côté particulier qui est justement

le plus effacé dans l'ouvrage. Mais il est amplement prouvé que La Bruyère, mosaïste patient, procédant par placages et par juxtapositions successives, a été le peintre de son temps non moins que celui de l'humanité, et il ne serait même pas difficile de citer à l'appui un certain nombre de pages où il s'est heurté directement à l'écueil du portrait individuel. C'est ce qui amena *ce déluge d'explications* contre lequel il se récriait, cette multitude de *clefs* qui s'acharnaient, en dépit de ses protestations, à vouloir *ouvrir* tous les masques. Ce qu'on lui reprochait surtout, c'était la malignité et l'exagération de ses portraits satiriques, où l'on cherchait des personnalités. Chacun prétendait reconnaître les originaux, et les jaloux affectaient de traiter La Bruyère en pamphlétaire effronté, dont l'audace punissable faisait tout le succès. C'est la même tactique qu'on avait suivie à l'égard de Molière et de Boileau.

Le témoignage le plus curieux peut-être à ce sujet est l'article publié dans le *Mercure galant*, par Visé, après la réception de La Bruyère à l'Académie. Il est d'autant plus significatif que Visé était un critique essentiellement doux et mielleux, et que, comme il l'écrit lui-même, il sortait de son caractère, aussi bien que de ses habitudes, dans cette vive diatribe : « M. de La Bruyère, dit-il, a fait une traduction des *Caractères de Théophraste*, et il y a joint un

recueil de portraits satiriques dont la plupart sont faux, et les autres tellement outrés qu'il a été aisé de connaître qu'il a voulu faire réussir son livre à force de dire du mal de son prochain. Cette voie est, en effet, plus sûre que celle de la modération et des louanges pour le débit d'un ouvrage. On court acheter en foule ces sortes de livres, non pas qu'on les trouve ni beaux ni solides, mais par le désir empressé qu'on a de voir le mal que l'on dit d'une infinité de personnes distinguées.... L'ouvrage de M. de La Bruyère ne peut être appelé livre que parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les autres livres. Ce n'est qu'un amas de pièces détachées, qui ne peut faire connaître si celui qui les a faites aurait assez de génie et de lumières pour bien conduire un ouvrage qui serait suivi. Rien n'est plus aisé que de faire trois ou quatre pages d'un portrait qui ne demande point d'ordre, et il n'y a point de génie si borné qui ne soit capable de coudre ensemble quelques médisances de son prochain et d'y ajouter ce qui lui paraît capable de faire rire... Je suis fâché du chagrin que cet article pourra donner à M. de La Bruyère (le brave homme !) Cependant, il aura tort s'il se plaint, puisque c'est lui qui est l'agresseur... Quand on insulte les autres, il faut être préparé à tout et ne pas donner la comédie au public en se fâchant comme les enfants, qui ont souvent peur quoi qu'on ne fasse que les regarder. »

Rappelons simplement, en guise de correctif et aussi de circonstance atténuante, que La Bruyère avait écrit dans son ouvrage : « Le *M. G.* (c'est-à-dire le *Mercure galant*) est immédiatement au-dessous du rien. » Le rédacteur du *Mercure*, que ce soit Visé ou Thomas Corneille, usait donc du droit de représailles. Mais ce tranche-montagne ne réduisit pas au silence, comme il s'en flattait, l'auteur des *Caractères*, et l'on sait quelle verte réplique celui-ci, dans la préface de son discours à l'Académie, adressa aux *vieux corbeaux* que le public est « étourdi et fatigué d'entendre croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume légère, se sont élevés à quelque gloire par leurs écrits. »

La Bruyère est un esprit plus ingénieux que large, plus fin que profond, plus délicat et plus sagace qu'étendu; sa raison lumineuse et vive, son bon sens *incisif* et mordant ont toute la saveur et toutes les saillies du paradoxe. Il sait au besoin déguiser un lieu commun, et donner aux vérités les plus rebattues l'attrait piquant de la nouveauté. Le chapitre de la *Société et de la conversation* et celui de la *Mode* comptent parmi ses meilleurs, c'est-à-dire parmi ceux qui sont à la fois le plus fins et le plus justes. Nulle part, spécialement, on ne rencontre plus de verve, d'ironie, de vivacité, d'observations piquantes et de découvertes imprévues que dans ses pages sur

la *Mode*, et il est facile de le comprendre, car rien ne rentrait mieux dans les facultés de cet esprit tel que nous venons de le définir. Il serait fort injuste sans doute de borner là son triomphe. Il a sur la guerre des pensées d'une incomparable énergie. Dans le *Souverain ou la République*, cet homme de cabinet a trouvé des observations admirables. La passion de la justice et l'honnêteté de son cœur l'ont parfois élevé jusqu'à une éloquence âpre et saisissante, et l'indignation contre les grands attentats publics qu'il avait vus s'accomplir lui a donné des accents virils, qui trouvent encore leur application aujourd'hui. Enfin il faut lire et relire le chapitre des *Esprits forts*, qui clot si magnifiquement le livre. La Bruyère s'y montre sincèrement et énergiquement religieux ; il s'y élève par le cœur et par l'esprit à toute la hauteur du sujet, et sa belle et lumineuse démonstration de l'existence de Dieu, qui fut comme le testament écrit par sa main mourante, car c'est un des derniers morceaux qu'il ait ajoutés dans la 7e édition, a des traits qu'on croirait échappés à la plume de Pascal.

Toutefois, on doit reconnaître d'une manière générale qu'il s'adresse plus à l'intelligence qu'à l'âme, et nous apprend à nous reconnaître plutôt qu'à nous amender. Ce moraliste est avant tout un artiste. Le travail de l'écrivain, dans les *Caractères*, est véritablement prodigieux : il ne saurait aller plus loin.

La perfection soutenue de ce style trompe d'abord sur sa variété ; mais, pour peu qu'on le lise avec attention, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il a tour à tour, et suivant les sujets, la délicatesse, la vigueur, la grâce, l'éloquence, la verve, l'ironie, tout enfin, sauf la simplicité et la naïveté. Rien n'y coule de source ; même ce qui vient du cœur est retenu au passage et façonné par l'esprit. Ce style, plein de surprises et d'imprévu, est un vrai régal de gourmet, et se déguste à petites gorgées, comme une liqueur fine. Il recherche continuellement l'effet, et il l'atteint sans cesse, par une épithète soudaine, une ellipse, une antithèse, une allitération, un rejet calculé savamment, une tournure inusitée, une image neuve, une comparaison inattendue qu'il suit et soutient longuement, quelquefois même par une trivialité apparente, qui n'est qu'un artifice de plus. Sa phrase limée, taillée, polie, comme un bijou dont toutes les facettes étincellent, enchâsse la pensée, qu'elle aiguise par le mouvement, le tour et le trait, par d'heureuses alliances de mots, de fins archaïsmes, une brusque apostrophe, un dialogue vif et court, une gradation rapide et, si j'ose ainsi dire, par le coup de fouet final. On a souvent fait admirer l'adresse de La Bruyère à préparer de loin l'idée principale, pour la décocher ensuite avec force, comme un dard longtemps balancé.

En un mot, il y a là un art extraordinaire, mais toujours sensible, et qui ne se dérobe pas assez au lecteur. On souffre parfois de l'effort qu'on devine, bien qu'on jouisse de ses résultats. Un goût classique et sévère, tout en admirant ce style exquis, mais un peu sec et *alambiqué*, lui préférera toujours la franchise et la simplicité de celui de Bossuet ou de Pascal, qui se moule sur la pensée comme un vêtement souple sur le corps. Sans être encore de la décadence, La Bruyère n'appartient plus à la grande époque : c'est le plus parfait écrivain d'une de ces périodes de transition où, comme il l'a dit lui-même en son premier chapitre, les besoins littéraires se modifient, et où, après avoir « mis dans le discours tout l'ordre et toute la netteté dont il est capable, » on se trouve « conduit insensiblement à y mettre de l'esprit. »

Dans la collection des *Grands écrivains de la France*, un intervalle de plus de douze ans (de 1865 à 1878) a séparé la publication du dernier volume de La Bruyère, comprenant, avec la fin des *Caractères*, les *Lettres*, le *Discours à l'Académie*, les *Dialogues sur le quiétisme*, et celle du *Lexique*. C'est dire assez quelle tâche laborieuse imposait à la conscience du savant éditeur la composition de ce lexique. On conçoit d'ailleurs quelle est l'importance d'un pareil travail pour un écrivain d'un tour si original et si personnel, pour un livre qui porte en ses moindres phrases les

traces d'un labeur si patient et d'un art si consommé. Non que La Bruyère ait plus abusé du néologisme proprement dit que de l'archaïsme. Seulement il lui arrive d'étendre ou de restreindre le sens des mots, de leur donner une signification spéciale; il a des nuances et des combinaisons infinies, des tournures qui lui sont propres; il relève les mots usuels, la langue courante par des acceptions rares et choisies, des ellipses, des appositions, des rapprochements qui leur donnent la saveur piquante de la nouveauté.

Pour la même raison, la constitution du texte et le relevé scrupuleux des plus légères variantes ne sont pas moins essentiels. L'œuvre était sans cesse revue d'un œil subtil et vigilant, refaite par une plume raffinée, qui ne laissait rien aux hasards de l'improvisation. Huit éditions des *Caractères* parurent du vivant de l'auteur, toutes avec des retouches, la plupart avec des remaniements et des additions considérables, qui tenaient sans cesse en haleine la curiosité du public lettré. A partir de la quatrième surtout, l'ouvrage s'augmenta de réflexions et de portraits qui en renouvelèrent le succès, grâce à la flexibilité d'un cadre qui permettait à La Bruyère de verser dans ce livre unique le résultat sans cesse accru de ses méditations. Au besoin, il interrompait le tirage pour donner à une phrase un tour nouveau qui se trouvera dans une partie de l'édition seulement. La com-

paraison de ces éditions originales est le meilleur moyen de s'initier à l'assidu travail de revision qu'il exerçait sur sa pensée et son style.

M. G. Servois énumère et décrit cent quarante-quatre éditions françaises de La Bruyère. Il en a oublié, et il s'en est fait d'autres depuis, sans parler des innombrables traductions. Le succès du livre fut tel qu'il donna naissance à un grand nombre d'imitations, dont la plupart rappellent plus ou moins le titre des *Caractères*. Quelques-unes peuvent se lire même après son livre, surtout à titre de documents sur l'histoire des mœurs, — spécialement celles de Brillon, qui en a publié trois ou quatre à lui seul. Plusieurs renferment des jugements sévères sur l'illustre écrivain, comme si les auteurs voulaient se venger d'être réduits à se faire ses copistes. Aucune n'est arrivée jusqu'à la postérité. Les meilleures, celles que les curieux lisent quelquefois encore, sont restées à une distance incalculable de leur modèle, surtout pour le style.

On pourrait se demander, à vrai dire, si ce culte excessif de la forme n'a pas fait à La Bruyère autant de tort qu'il lui a rendu de services et si, du moins pour certains lecteurs, le merveilleux artifice de sa langue ne cache pas presque autant de choses qu'il en met en saillie ; si enfin la pensée n'y trouve pas quelquefois un voile au lieu d'une lumière. Le

revers de la médaille, c'est l'affectation, l'obscurité, çà et là l'incorrection, parfois même la déclamation. Il lui arrive d'employer des moyens en disproportion avec le but, d'être faux en voulant absolument être neuf, de rencontrer un terme impropre en cherchant une expression originale, d'aiguiser l'idée jusqu'à la rendre presque insaisissable, de se faire illusion sur la justesse et la solidité du fond par la piquante nouveauté du tour. Il n'est point exempt de bel esprit et ne recule même pas toujours devant le jeu de mots.

Si La Bruyère met sur la même ligne l'*Œdipe* et l'*Horace* de Corneille, s'il a peu compris le sublime, s'il prend Bouhours comme type du grand écrivain et loue le naturel de Voiture, on conçoit sans peine par quels liens ces appréciations se rattachent à son caractère d'esprit. J'ose dire même que si l'on a pu noter en La Bruyère une certaine sécheresse morale, toutefois plus apparente que réelle, c'est à la même cause qu'il faut l'attribuer.

Il est remarquable qu'il n'existe pas de proverbes tirés de La Bruyère, comme il y en a de Boileau, de Molière, de La Fontaine, de La Rochefoucauld, quoique son livre semblât, par sa nature et son but, mieux fait que pas un pour en créer et en mettre en circulation : c'est qu'il n'a pas la simplicité, le naturel, la naïveté nécessaires aux proverbes, qui ne peuvent

s'accommoder de tant de finesses et de nuances, et qu'il s'adresse exclusivement aux esprits cultivés. L'un des derniers commentateurs de La Bruyère s'indigne qu'on ait pu dire qu'il manque de sensibilité, et, pour réfuter ce reproche, il cite quelques pensées où brille plutôt la délicatesse de l'esprit que la tendresse de l'âme. Malgré l'exquise finesse qui semblerait devoir lui attirer leurs suffrages, l'auteur des *Caractères* n'aura jamais les femmes pour lui, et il court risque aussi de n'avoir pas davantage ceux qui les aiment, — je ne dis point ceux qui les courent, — à cause de son chapitre sur *les Femmes*, où elles sentent trop qu'elles ont été étudiées avec un parfait détachement. Deux ou trois pensées comme celle-ci : « L'harmonie la plus douce est le son de voix de celle que l'on aime, » donneraient à croire que La Bruyère a subi le charme à son jour et qu'il n'a pas été plus invulnérable que les autres. Mais, dès la page suivante, comme on s'aperçoit qu'il est guéri et qu'il parle d'elles en observateur désintéressé! On pourrait souhaiter que le chapitre du *Cœur* lui-même, où ne manquent pourtant ni la grâce, ni le charme, ni même quelques éclairs de sentiment, fût plus rempli, plus imprégné, pénétré plus à fond de son sujet et que l'esprit n'y tînt pas si fréquemment la première et la plus large place. Jamais La Bruyère ne s'abandonne. Sa manière est tout ce qu'il y a de

plus opposé à l'élan comme à l'effusion. Le travail continu du style, qui donne à la pensée plus de concentration, de relief et de force, ne lui permet guère de jaillir directement de son âme dans toute sa chaleur première.

« Il me reste d'avoir pleuré », disait Alfred de Musset. Après avoir relu ce moraliste incomparable, et particulièrement ses chapitres de l'*Homme* et de la *Femme*, nous nous demandons : Que lui manque-t-il ? Et l'écho du vers de Musset nous remonte à la mémoire avec une variante : Il lui manque d'avoir pleuré. Ou, s'il a pleuré, il s'est trop cru obligé de cacher ses larmes et d'en faire des diamants.

VIII.

MADAME DESHOULIÈRES ET SA BERGERIE.

Les noms ont leur destin comme les livres. Celui de Mme Deshoulières en est la preuve. Quoi qu'on puisse dire et faire, il passera toujours pour le symbole de l'idylle et de la pastorale, et, grâce à je ne sais quelle physionomie vaguement bucolique, grâce aux petits vers que nous avons tous appris dans notre enfance et qui traînent dans les recueils de morceaux choisis, nous nous figurerons éternellement Mme Deshoulières sous les traits d'une bergère naïve, menant paître ses chères brebis, avec une houlette enguirlandée de rubans roses,

> Dans les près fleuris
> Qu'arrose la Seine.

Or, la vérité est qu'il n'y a presque rien de pastoral dans le talent, et rien dans le caractère, ni dans

la vie de Mme Deshoulières. Ses bergers sont des marquis ou des philosophes qui font la villégiature, et portent des noms rustiques choisis à l'hôtel Rambouillet. Elle n'a étudié les champs que dans les jardins de Versailles ; ses moutons sortent du bercail de Segrais : ils sont raisonneurs comme leurs bergers, et ils ne songent pas à brouter. Comme Balzac, qui s'était fait architecte et n'avait pas pensé à l'escalier de sa maison, Mme Deshoulières a oublié de mettre dans ses idylles un peu d'herbe pour ses brebis. Ces froides et monotones églogues, où l'on pourrait sans aucun inconvénient remplacer les noms de Tircis et de Silvandre par les lettres de l'alphabet, comme dans les dialogues mathématiques, ne sont qu'un cadre malheureusement imaginé où elle met les choses les moins bucoliques du monde. Sa vocation réelle, c'est la poésie philosophique et raisonneuse ; son vrai talent, c'est un talent de moraliste judicieux, exact, pénétrant, amer, sous une apparence de badinage; quelquefois satirique et hardi, dans le genre de La Rochefoucauld, avec de vives échappées dans le domaine de la poésie libre.

Sa vie et son caractère se dérobent encore davantage à la bucolique. Puisque nous avons rencontré sur notre route la figure jadis lumineuse, aujourd'hui bien effacée, de celle qu'on appelait la *dixième Muse* et la *Calliope moderne*, qu'on nous permette

de reconstituer rapidement et sincèrement cette originale physionomie. Nous ne prendrons de sa vie que ce qu'il en faut pour éclairer son esprit et son talent, pour déterminer les traits essentiels et caractéristiques qui constituent sa personnalité littéraire. Deux ou trois ans au plus avant sa mort, au déclin du siècle, Mlle Chéron l'a peinte, portant l'étoile au front, dans l'éclat d'une beauté triomphante encore, bien qu'elle eût dépassé la cinquantaine, et ce portrait, où *un divin pinceau* avait forcé les Grâces à venir reprendre leur place sur son visage, d'où les avaient bannies de *cruels ennuis* et de *longues douleurs*, lui a inspiré une de ses plus belles et solides pièces philosophiques : les *Réflexions morales sur l'envie immodérée de faire passer son nom à la postérité*. Hélas ! il y a longtemps que cette étoile n'est plus qu'une nébuleuse et qu'elle a rejoint les vieilles lunes. Mais enfin, elle a brillé dans sa chevelure, et parmi les astres du grand siècle, qui gravitaient autour du Roi-Soleil, l'étoile de Mme Deshoulières a eu ses admirateurs et ses courtisans. On l'a comparée à Corinne et à Sapho. Si elle fut exclue de l'Académie française par son sexe, l'Académie d'Arles et celle des Ricovrati de Padoue se glorifièrent de l'en dédommager. Elle a enrichi la langue de maximes passées en proverbes, qui sont devenues la monnaie courante de l'esprit, sans qu'on sache qui les a mis

en circulation, et elle mérite aujourd'hui encore l'éloge assez rare que lui décernait Voltaire : « De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie, c'est elle qui a le plus réussi, puisque c'est elle dont on a retenu le plus de vers. » A défaut même de ses œuvres, son nom est resté dans toutes les mémoires.

On ne sait au juste en quelle année naquit Mme Deshoulières. Les uns disent en 1633, les autres en 1634. M. Fabre, après Sainte-Beuve, adopte 1638 (1). C'est la découverte de l'acte de baptême d'Antoinette du Ligier de la Garde, daté du 2 janvier de cette année, qui a déterminé l'adoption générale de cette date. Pourtant elle n'est pas tout à fait concluante. Un acte de baptême n'est pas un acte de naissance, et quel que fût l'usage à peu près universel, il ne saurait être pris pour une règle absolue. Il semble en particulier, comme nous le verrons plus loin, que le baptême tardif fût passé en habitude dans la famille de Mme Deshoulières, et Sainte-Beuve, qui prétend qu'elle n'a fait baptiser sa fille qu'à l'âge de vingt neuf ans, aurait dû être mis en défiance par ce simple rapprochement. Mme Deshoulières s'est mariée le 18 juillet 1651 ; si elle était née en 1638, elle n'aurait donc eu que quatorze ans, ce qu'il est difficile d'ad-

(1) *De la Correspondance de Fléchier avec Madame Deshoulières et sa fille,* par A. Fabre. Didier, 1 vol. in-8.

mettre. La comparaison de ces dates suffirait à faire naître un doute légitime.

La jeune fille était heureusement douée. On lui enseigna la musique, la danse, l'équitation, le latin, l'italien, l'espagnol : « Elle sçait parfaitement la langue d'Hesperie et d'Ausonie, » dit Somaize dans son *Dictionnaire des Précieuses*. Elle apprit la poésie avec Hesnault, qui lui enseigna ce tour libre, aisé, simple, alerte, précis, ce sens du rythme qu'elle porte dans une versification un peu prosaïque, dans une inspiration un peu terre-à-terre, et elle s'attacha de bonne heure, avec passion, à la philosophie de Gassendi, cet Épicure mitigé, le maître de Bernier, de Cyrano de Bergerac, de Chapelle et de Molière. Hesnault lui-même était un gassendiste, qui poussait les conséquences de la doctrine beaucoup plus loin que son maître : « homme d'esprit et d'érudition, dit Bayle, qui semble l'avoir personnellement connu, aimant le plaisir avec raffinement, débauché avec art et délicatesse ; mais il se piquait d'athéisme et faisait parade de son sentiment avec une fureur et une affectation abominables. Il avait composé trois différents systèmes de la mortalité de l'âme, et avait fait le voyage de Hollande exprès pour voir Spinosa. » Singulier précepteur de poésie pastorale !

Il n'est ni impossible, ni même bien difficile de retrouver, dans les vers de Mme Deshoulières, des

traces plus ou moins marquées du matérialisme de Hesnault et de l'épicurisme de Gassendi ; mais on a le droit de ne point prendre à la lettre des expressions vagues et des images poétiques que l'auteur n'a sans doute pas scrupuleusement pesées, et quand, dans l'idylle du *Ruisseau*, elle s'écrie :

> Nous irons reporter la vie infortunée
> Que le *hasard* nous a donnée
> Dans le sein du *néant* dont nous sommes sortis,

nous aimons à penser, pour notre part, qu'il ne faut voir là qu'une licence poétique un peu forte.

Ces vers, comme ceux que Cyrano de Bergerac prête à Séjan dans la *Mort d'Agrippine*, n'en marquent pas moins une véritable filiation, une affinité d'esprit qui classe Mme Deshoulières à côté des Pavillon, des Saint-Pavin, des chevalier de Méré, des Lainez, des Desbarreaux, des Saint-Évremond, en dehors du grand courant officiel et discipliné de l'époque, parmi les indépendants et ceux qu'on nommait alors les *libertins*. Elle y touche, ou du moins elle y penche, si elle n'y entre en plein. Bien d'autres citations pourraient appuyer celle-ci. Il serait aussi déplacé de n'en pas tenir compte que d'en exagérer le sens et la portée. On ne peut songer à faire une incrédule avouée de l'amie et correspondante de Fléchier, de la femme à qui l'on doit les

belles paraphrases de plusieurs psaumes et l'épître au P. La Chaise, où, en démasquant les grimaces des *dévots de cabale* avec une verve et une énergie dignes du *Tartuffe*, elle rend à la vraie piété un hommage qui semble sincère ; mais c'était tout au moins un esprit fort.

Un fait grave, ou, comme dit M. Sainte-Beuve, un *petit fait* positif, paraissait rattacher plus étroitement Mme Deshoulières à l'école des *libertins*. On a cru longtemps, sur la foi d'une note de *Port-Royal*, que la dixième Muse n'avait fait baptiser sa fille qu'à l'âge de vingt-neuf ans, et que, par conséquent, celle-ci n'avait pas encore, à cette date, fait sa première communion. A première vue, rien de plus invraisemblable, de plus contraire à tous les usages du dix-septième siècle. Comment admettre qu'un évêque tel que Fléchier, si mondain qu'on veuille le supposer, eût été en correspondance assidue, affectueuse, familière, avec une jeune femme placée dans de pareilles conditions ; et comment expliquer les nombreux passages de cette correspondance qui nous montrent Mlle Deshoulières assistant aux fêtes et aux processions, faisant des retraites, jeûnant dans le carême avec une austérité dont le prélat se croit tenu de la reprendre doucement? Aussi, M. Fabre n'a-t-il pas eu de peine à démontrer, par l'examen de l'acte enregistré dans l'église Saint-Roch, le

23 juin 1685, que Mlle Deshoulières avait été réellement baptisée, *ondoyée*, le 1er juin 1656, à Rocroy, et qu'il ne s'agissait cette fois que de suppléer les cérémonies du baptême. Mais un tel retard semble prouver au moins assez d'indifférence.

D'ailleurs, la difficulté demeure entière et n'est que déplacée. Chose étrange, en effet, les observations de Sainte-Beuve, mal fondées en ce qui concerne Mlle Deshoulières, s'appliquent exactement à son frère Alexandre, dont on ne comprend pas que l'acte de baptême ait pu échapper à ceux qui avaient trouvé celui de sa sœur, car il figure à la même page du même registre, à la même journée, et il s'agit cette fois d'un véritable baptême. Or, Alexandre Deshoulières avait dix-neuf ans. L'explication proposée par M. Fabre réunit tous les caractères de probabilité désirables. Le mari de Mme Deshoulières était sans doute protestant, comme semble le prouver la dispense qu'il fallut à celle-ci pour l'épouser. En permettant que ses filles fussent catholiques, il aura voulu que son fils fût élevé dans la religion réformée. La date de son baptême corrobore cette explication, car l'année 1685 est celle de la conversion en masse des protestants par ordre du roi. Il s'agissait de faire sa cour et de ne pas perdre sa carrière. Du même coup, on songea à donner la dernière forme au baptême de la sœur, pour laquelle le catholicisme très

accommodant de la mère s'était contenté jusqu'alors des cérémonies incomplètes de Rocroy : par là, on se mettait en règle à la fois du côté de l'Église et du côté du monarque.

C'est peut-être à la religion de M. Deshoulières autant qu'à sa participation dans la révolte de Condé qu'il faut attribuer l'oubli persistant dont sa femme ne cessa de se plaindre, sans parvenir à le faire cesser. Le mariage de la dixième Muse ne fut pas heureux. Séparée toute jeune du gentilhomme qu'elle avait épousé, lorsque celui-ci, qui s'était attaché à la fortune de M. le Prince, suivit son maître en Flandre ; réduite par l'exil de son mari et la confiscation de ses biens à un état voisin de la pauvreté, elle finit par aller le rejoindre à Bruxelles, et là multiplia avec tant de vivacité et d'intempérance les réclamations auprès des Espagnols, qui se montraient peu empressés à tenir leurs promesses envers les officiers transfuges, qu'ils la jetèrent en prison. C'était une manière économique de régler son compte. Elle y resta huit mois, et son mari l'enleva par un hardi coup de main, pour rentrer en France avec elle. Cette partie romanesque de son existence offre comme un reflet des aventures de Mme de la Guette, de Mme de Saint-Balmon et de quelques autres belles amazones de l'époque.

Déjà se dessinent en elle, dans cette première aven-

ture, deux traits dominants qu'elle gardera toute sa vie, et qui sont aussi peu pastoraux l'un que l'autre : une vivacité de tempérament et de langage, un penchant à la raillerie, une humeur brusque et piquante, agressive, emportée même, qui se fit sentir à ses meilleurs amis, et dont sa fille, — aussi douce et résignée que la mère, aigrie par le malheur et la souffrance, se montrait difficile, — eut plus d'une fois à supporter les atteintes (1); puis le caractère très positif d'une bonne maîtresse de maison bourgeoise, d'une ménagère qui tient fort au solide, ne vit pas dans les nuages et sait accorder à merveille la rime avec la raison. Elle passa toute sa vie en sollicitations, qui, si elles n'eurent pas toujours le mérite de la délicatesse, eurent du moins, dit M. Fabre, celui d'une persévérance que rien ne put décourager. Que de placets et de requêtes en vers, parfois ingénieux et fins, mais souvent, il faut bien le dire, d'une platitude attristante! De ce côté, Mme Deshoulières ne s'élève point au-dessus de la littérature du se-

(1) Ce qui ne l'a pas empêchée de chanter la mort de sa mère dans des stances émues, quoique trop mythologiques, car Mademoiselle Deshoulières fut poète elle-même et non sans mérite. Elle a laissé un petit recueil d'odes, madrigaux, rondeaux, épîtres, airs, chansons, réflexions, pièces de circonstance et même une courte *tragédie*, d'un comique assez fade, sur la *mort de Cochon*, chien du maréchal de Vivonne. Benserade, avec qui elle était en relations poétiques, appelle la jeune et charmante Deshoulières « Maîtresse entre les beaux esprits ».

cond ordre au dix-septième siècle, où la mendicité poétique était pratiquée avec une sorte d'effronterie naïve. Vains efforts : elle demeura toujours pauvre, et il fallut même que les deux époux en vinssent à une séparation de biens, pour éviter la poursuite d'une partie de leurs créanciers. Ajoutons cependant que cette pauvreté, dont ses biographes la plaignent, moins encore qu'elle ne s'en plaignait elle-même, paraît avoir été toute relative, car elle ne l'empêcha pas de faire de sa maison une sorte d'hôtel Rambouillet au petit pied, un salon littéraire, assidûment fréquenté par le groupe des hommes de talent, de savoir et d'esprit, qui se tenaient à l'écart du mouvement général du grand siècle, et se rattachaient à la tradition du règne précédent.

On a quelque peu glosé sur Mme Deshoulières. C'était une belle personne, d'aspect peu rébarbatif et même de physionomie tout à fait engageante. A l'aide des innombrables *Portraits* que ses amis ont tracés d'elle, selon la mode du temps, sous les noms de Dioclée, d'Hésione, d'Amarante, de Philis, de Célimène, d'Amaryllis, de divine Uranie, il est aisé de la faire revivre. Mme Deshoulières était très grande ; elle avait la taille belle, le port noble et fier, la démarche libre, les yeux bruns et bien fendus, le teint d'une fraîcheur éblouissante, la gorge admirable, la chevelure longue, épaisse et d'un chatain qui touchait

au noir. Le nez, un peu long, et les dents, qui n'étaient point de la première blancheur, jetaient seuls quelque ombre sur ce brillant tableau. Joignez à ces avantages physiques des façons d'amazone :

> Elle aime l'exercice, et celui de la chasse
> Ne fut jamais pour elle un plaisir violent,
> Et dompter un cheval est aussi son talent,

dit Linière, l'un de ses plus compromettants amis. Vous voyez qu'on ne pouvait avoir la physionomie moins moutonnière que cette éternelle chanteuse de petits moutons.

M. H. Babou a écrit un livre sur les *Amoureux de Mme de Sévigné;* peut-être écrira-t-on un jour les *Amoureux de Mme Deshoulières.* Quelques noms de la première liste, soupirants par état, adorateurs de profession, mélange de Céladons et de cuistres, se retrouveraient sur la seconde, où l'on rencontrera les personnages les plus divers, depuis Linière déjà nommé et Jean Hesnault, le précepteur d'Antoinette de la Garde, qui, après lui avoir appris l'art des vers, eût volontiers poussé plus loin, comme Abeilard, ses enseignements à sa belle élève, jusqu'au prince de Condé. Il n'est pas douteux que Mme Deshoulières ait repoussé joyeusement les avances des pauvres hères qui n'avaient que la cape et la plume; mais s'est-elle montrée aussi rebelle à l'épée? La critique

moderne, très irrévérencieuse de sa nature, s'est permis de croire, sur la foi d'une lettre, assez inquiétante, en effet, pour sa réputation, qu'elle avait capitulé de bonne heure, à Bruxelles, devant M. le Prince, ce conquérant qui ne connaissait guère d'obstacles. M. Fabre lui-même, malgré son extrême réserve sur cette matière, ne se peut tenir d'avouer ses soupçons. Fi ! que cela est vilain ! Pour moi, même après la lettre, je tiens encore résolûment pour la fidélité conjugale de Mme Deshoulières. Une intrigue avec le prince de Condé eût fait du bruit, et, à la suite d'un tel éclat, comment ceux qui ont parlé de la dixième Muse se fussent-ils accordés tous à lui reprocher une cruauté inexorable, une insensibilité qui ne laisse aucun espoir ?

Elle n'a qu'un défaut, c'est qu'elle n'aime pas,

telle est la note qu'on entend revenir sans cesse dans les soupirs de ses adorateurs, qui n'eussent pas manqué de prendre leur avantage si elle avait aimé une seule fois. Elle-même proclame fièrement, sans crainte d'être démentie, la virginité de son cœur :

Bienheureux le matou qu'elle voudrait aimer,

fait-elle écrire sur son compte par le chat Blondin à sa chatte Grisette. Bien plus, dans le portrait que le

comte de Gramont traça d'elle et lui envoya, par l'ordre même du prince de Condé, il revient à plusieurs reprises sur la vertu farouche de l'*adorable inhumaine*, si bien d'accord avec son humeur et son esprit « pour faire enrager les gens et les rendre malheureux... Vous vous moquez de l'amour, ajoute le spirituel truchement du prince, dans ce panégyrique qui a l'air à la fois d'un hommage, d'une plainte et d'une sollicitation, et, quoiqu'il se soit servi de toutes ses flèches pour vous blesser, il n'a pas réussi. Vous êtes tigresse pour vos amants... »

Mais c'était une tigresse qui n'avait point les manières farouches. Parmi ses soupirants, elle ne décourageait personne et n'en satisfaisait pas un. Si Mme Deshoulières fut toujours vertueuse, elle n'était rien moins que prude : elle se laissait dire et elle disait en riant des choses qui, prises à la lettre, donneraient beaucoup à penser, mais qui, pour elle, n'étaient que des badinages poétiques sans conséquence. C'est là ce qui a fait tirer des conclusions probablement excessives de sa lettre au prince de Condé. On en tirerait bien d'autres en voulant regarder de trop près dans ses œuvres. Cette roucouleuse d'idylles a des gaillardises dont les unes font songer à Rabelais et les autres à Grécourt. En lisant certain rondeau, on a besoin de se rappeler tout ce que l'usage tolérait de libertés dans le langage chez nos

arrière-grand'mères, et encore cela ne suffit-il pas. Sans aller aussi loin, qu'on se souvienne seulement de son sonnet contre la *Phèdre* de Racine, — dont elle se punit elle-même en faisant jouer *Genséric* trois ans après, — ou qu'on relise ces couplets d'orgie, rimés si cavalièrement et si lestement troussés :

> Ha ! que chez le colonel Stoup
> La débauche est charmante !...

et l'on aura sous les yeux une physionomie bien différente, en sa verdeur gauloise, de la figure fadement pastorale que les exemples choisis par les Traités de littérature nous avaient gravée dans l'imagination. On a souvent rattaché Mme Deshoulières au groupe des précieuses. Là-dessus il faut s'entendre : c'est tout au moins une précieuse fort émancipée, qui jette de temps à autre son bonnet poétique par-dessus les moulins, et qui dut éprouver plus d'une fois l'envie de casser sa houlette sur les ennuyeuses brebis qu'elle menait paître et qu'elle aurait si volontiers mangées.

IX.

LES ORATEURS SACRÉS A LA COUR DE LOUIS XIV.

Le nom de prédicateur à la cour sonne à peu près aussi mal à nos oreilles démocratiques que celui d'abbé de cour. Nous nous représentons aussitôt un apôtre taillé sur le patron des Dangeaux et des La Feuillade, beau cavalier, voix douce, œil bénin, geste insinuant, faisant du sermon un panégyrique, accommodant la parole divine aux oreilles humaines, partageant ses hommages et s'efforçant de maintenir l'équilibre entre le souverain du ciel et le souverain de la terre; enfin, ne cherchant dans la chaire qu'un piédestal à son ambition, un instrument d'intrigue, un moyen de perfectionner la flatterie en la couvrant du masque de la vérité et en lui donnant tout le prix d'une louange décernée par Dieu même.

L'homme est si faible que ce portrait a dû, as-

surément, être vrai quelquefois, et j'ose dire qu'il ne serait pas du tout nécessaire de remonter jusqu'à Louis XIV pour s'en convaincre. La chaire des Tuileries au dix-neuvième siècle a servi parfois d'entremetteuse à des adulations bien autrement *intrépides* que celle du Louvre il y a deux cents ans, et l'on a vu des parvenus de l'Église et de la prédication casser sur le nez des parvenus du trône tous les encensoirs qu'on se contentait jadis de faire respirer discrètement au monarque le plus absolu et le plus *grand* qui fût jamais. Il n'est pas indispensable d'avoir lu La Bruyère, ni Fénelon dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, pour savoir que le but surnaturel de la parole divine se tempérait dans la bouche de certains prédicateurs d'une pensée beaucoup plus humaine, et qu'ils y cherchaient parfois l'intérêt non seulement de leur réputation, mais de leur fortune. La chaire du Louvre était le chemin habituel des honneurs et des bénéfices, et quelques-uns ne l'oubliaient pas assez.

Mais, somme toute, en faisant la part du feu, — la part des convenances, des habitudes et des traditions, du compliment au roi, partie essentielle, comme l'exorde et la péroraison, de tout sermon devant la cour, des phrases commandées par l'étiquette et le cérémonial, et aussi de ce qu'il y avait de sincérité et de conviction dans la louange, — c'est

dans la chaire que Louis XIV trouvait le seul correctif aux flatteries, le seul contrepoids aux mensonges dont il était entouré. Pourvu qu'on veuille bien se replacer par l'imagination dans ce cadre disparu, se souvenir que les prédicateurs dont on lit les discours n'étaient ni des esclaves antiques émancipés aux bacchanales, ou chargés d'escorter de leurs insultes le char du triomphateur, ni des démocrates modernes ayant sucé dès le berceau le lait révolutionnaire, mais des gens du dix-septième siècle, élevés dans le respect de la royauté et l'admiration du roi, on reconnaîtra combien il est vrai de dire que la chaire était l'unique endroit où il pût entendre la vérité, et qui, lorsque tout le monde le poussait à se croire Dieu, lui rappelât qu'il était homme.

Voilà ce qui me frappait en lisant les deux volumes où M. l'abbé Hurel (1), avec une grande abondance de recherches et sans aucune complaisance d'appréciation, passe en revue tous les orateurs sacrés de la cour, les plus grands et les plus petits, les plus illustres et les plus inconnus, depuis Jean de Lingendes jusqu'à l'abbé Le Prévost, en les distribuant autour de Bossuet, axe et pivot de la prédication en France, et en dressant comme des pha-

(1) *Les orateurs sacrés à la cour de Louis XIV,* par M. l'abbé Hurel. — Didier, 2 vol. in-8.

res, à travers cette longue galerie, les noms de Mascaron, de Bourdaloue, de Fléchier et de Massillon. C'est à ce point de vue que je voudrais voir écrire une histoire ou tracer un tableau de la prédication de cour. Sans parti-pris, sans rien déguiser de ses lacunes ou de ses défaillances, sans chercher à la présenter comme l'idéal de l'apostolat, le rapprochement serait, à coup sûr, tout à son honneur, et l'on y verrait de quelle manière, au pis-aller, elle savait faire passer la leçon sous le couvert de la louange et tirer de la flatterie même, dont elle enduisait, comme de miel, les bords de ses plus sévères enseignements, une critique et une instruction morale.

Louis XIV dit un jour à un prédicateur qui venait de parler devant lui à Versailles, et qui, dans l'emportement de son zèle, l'avait un peu trop nettement désigné : — « Mon père, j'aime bien à prendre ma part d'un sermon, mais je n'aime pas qu'on me la fasse. » Si le mot n'est vrai, il serait digne de l'être, car il est bien caractéristique. Il indique dans quelle mesure on pouvait lui prêcher la morale chrétienne. Il fallait lui montrer qu'il était homme, sans oublier qu'il était roi. Tâche difficile et délicate, dont la plupart s'acquittèrent avec une fermeté discrète, un mélange de tact et d'élévation, de mesure et de sincérité qui les honorent. Nous verrons même

qu'il se laissa plus d'une fois faire sa part; cela dépendait de l'autorité que le prédicateur avait su conquérir. En tout cas, il ne refusa jamais de se la faire, et si l'on songe à l'atmosphère d'adulations au milieu de laquelle il vivait, on lui en tiendra compte comme d'une preuve de clairvoyance et de raison, dont bien d'autres, à sa place, n'eussent point été capables.

Roi dès sa première enfance, roi triomphant, victorieux, absolu, et, par un concours de circonstances qui font de son règne une période unique dans notre histoire, universellement acclamé dès qu'il prend en main les rênes du pouvoir, Louis XIV n'avait jamais respiré que l'air de la flatterie. Ce qu'il y avait de plus enivrant et de plus irrésistible dans cette flatterie, c'est qu'elle était sincère, c'est qu'elle était méritée (on comprend bien que ce mot n'est qu'une explication, non une justification); c'est qu'elle s'imposait à lui, pour ainsi dire, plutôt qu'il ne l'imposait à personne. La France éprouvait alors comme un fanatisme de respect et un entraînement d'idolâtrie. Les courtisans, et derrière eux le peuple tout entier, rangés autour de lui, comme les gerbes dans le songe de Joseph, l'adoraient en silence. Tous les arts étaient consacrés à sa gloire et semblaient n'avoir été créés que pour chanter ses louanges. La poésie, la musique, la peinture, la sculp-

ture, l'architecture, multipliaient son apothéose, et le Roi-Soleil, l'Alcide de la Porte-Saint-Denis, l'Apollon des ballets et du parc de Versailles, marchait tout vivant dans un Olympe peuplé de sa propre image.

Au milieu de ces fronts prosternés, il ne voyait qu'un front debout : celui du prédicateur qui lui parlait au nom de Dieu, son seul supérieur. Quand les premiers gentilshommes de France mettaient leur orgueil à n'être que les comparses effacés ou les humbles satellites du monarque, un simple capucin, tel que le Père Séraphin, prêchait au roi les vérités et les devoirs du christianisme, comme il les eût prêchés à une bonne femme de village, lui rappelant que, en sa qualité de roi et de roi très chrétien, il était plus obligé que d'autres à la connaissance et à la pratique de l'Évangile. Un pauvre carme réformé, comme le P. Léon, l'avertissait, dès le début du règne, de se tenir sévèrement en garde contre les faux politiques et les *mauvais complaisants*, car « les peuples qui ont conféré aux hommes de la terre le culte et l'adoration réservés à Dieu seul, n'ont point d'autre châtiment que de perdre Dieu ; » et établissant la solidarité entre les péchés des grands et les malheurs publics : « Il est malaisé, s'écriait-il, de trouver des vertus dans cette cour, où elles sont des miracles... Le pauvre soldat meurt de faim et de soif

dans les tranchées ; le paysan est mangé de famine et de misère en la campagne. Enfin, nous voyons partout une iliade de malheurs... Ecclésiastiques déréglés, nobles débauchés, juges iniques, vos vices en sont cause ! »

Quand l'auteur des *Satires* écrivait :

> Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire !

et Molière, après Boursault, Montfleury et vingt autres, qui avaient trouvé moyen d'introduire l'apothéose du roi dans leurs comédies :

> Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude,
> Un prince dont les yeux se font jour dans les cœurs...

le P. Texier, avec une liberté évangélique qui scandalisait les courtisans, peignait le renversement des choses de ce monde au jugement dernier, où les grands, les riches et les puissants seront humiliés, où la vertu, méprisée ici-bas, sera mise sur le trône, et le vice, « élevé sur le trône, » se verra abaissé.

Lorsque les courtisans disaient en façon d'axiome : « Tout ce que le roi fait est bien fait ; » que le maréchal de Villeroy écrivait : « Je commence à voir les cieux ouverts, le roi m'a accordé une audience ; » que Bussy et la Grande Mademoiselle comparaient sérieusement Louis XIV à Dieu, prouvant ainsi la

vérité de l'observation de La Bruyère : « Qui considérera que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout le bonheur des saints, » le P. Senault, estimant qu'on ne prévarique pas moins « en taisant la vérité qu'en débitant le mensonge, » et que la vérité est due surtout « aux personnes royales et aux têtes couronnées, » faisait entendre au jeune Louis XIV ces graves enseignements : « Les princes qui n'ont point de religion s'imaginent que, ne reconnaissant point de Dieu à qui ils doivent rendre compte de leurs actions, ils n'ont point d'autre loi que leur volonté. C'est pour cela que tous les tyrans ont été impies et ont aussi bien voulu passer pour les dieux que pour les souverains de leurs sujets. De là vient cette insolente façon de parler : *Quod Jovi, hoc regi licet.* »

Aux voix efféminées de Benserade, chantant à l'oreille du jeune roi :

> Objets charmants et doux,
> Beautés toutes parfaites,
> Pour lui vous êtes faites
> Comme il est fait pour vous,

et de Quinault, multipliant dans ses prologues les

lieux communs de morale lubrique réchauffés par la musique de Lulli :

Vénus répand sur lui tout ce qui peut charmer;
Tout doit le craindre,
Tout doit l'aimer...

Qu'il passe au gré de ses désirs,
De la gloire aux plaisirs,
Des plaisirs à la gloire! etc.

répondait la voix grave de Pierre de Bertier : « Sire, craignez Dieu, obéissez à l'Église, honorez la reine votre mère, aimez votre peuple, faites fleurir la justice, récompensez et autorisez les bons, châtiez et discréditez les méchants. »

Enfin, à l'autre extrémité du règne, à l'heure des revers, quand M. de Clermont-Tonnerre fondait à l'Académie française un prix de poésie pour un éloge perpétuel du roi, et quand l'Académie donnait successivement pour sujets de concours : *Que le Roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme que par celles qui font les grands rois. — La gloire et le bonheur du Roi dans les princes ses enfants. — Que la sagesse du Roi le rend supérieur à toutes sortes d'événements*, le P. de La Rue disait à Louis XIV, du haut de la chaire de Versailles : « Sire, le commencement de votre règne a été amer et difficile, la fin en est encore plus laborieuse,

et l'intervalle qui touche à ces extrémités a été semé de lis et de roses. Peut-être avez-vous négligé de les renvoyer à Dieu seul ; il les reprend, et sa justice se dédommage. »

Avec la même tranquillité d'âme qu'il avait reçu les flatteries, Louis XIV recevait ces leçons. Comme il n'avait pas été enivré des premières, peut-être à force d'habitude, il n'était point blessé des secondes. Qui sait même si ce n'est pas à ce contre-poison qu'il faut attribuer pour la plus grande part l'inébranlable solidité d'esprit et le lumineux bon sens qu'il sut garder toujours au milieu de ce dangereux concert d'adulations sans mesure? Je connais peu de mots plus beaux que la réponse de Louis XIV aux courtisans, indignés de la hardiesse de Mascaron qui, en prêchant contre les vices des grands, n'avait pas craint de parler contre l'adultère et de citer la parabole du prophète Nathan à David : « Messieurs, le prédicateur a fait son devoir; c'est à nous de faire le nôtre. »

Les grands noms de la chaire chrétienne nous auraient fourni des exemples plus illustres, non plus concluants. Nous ne pouvons nous y arrêter. Il serait impardonnable, toutefois, d'oublier Bourdaloue, celui dont le prince de Condé disait, en se mettant en garde lorsqu'il le voyait apparaître en chaire : « Attention, voici l'ennemi! » et dont Mme de Sévi-

gné, après l'avoir entendu à la cour, écrivait en son style imagé : « Le Bourdaloue frappe comme un sourd, disant des vérités à bride abattue. Sauve qui peut! Il va toujours son chemin. » On sait que la spirituelle marquise professe pour les sermons de l'illustre jésuite un enthousiasme où elle n'est, comme en toutes choses, que le reflet du sentiment général. M. l'abbé Hurel explique non seulement par la hardiesse des censures, mais encore par l'attrait des allusions qu'on croyait y voir et des portraits généraux qu'il traçait avec tant de netteté et de précision qu'on les appliquait, comme ceux de Mlle de Scudéry, aux personnages en vue, cette vogue prodigieuse qui semble si peu en harmonie avec les qualités sévères et froides de l'éloquence de Bourdaloue, et que nous avons beaucoup de peine à comprendre aujourd'hui.

Il est certain que le succès de Bossuet, comme prédicateur à la cour, en dehors de ses *Oraisons funèbres*, fut loin d'atteindre celui de Bourdaloue, et il est probable que cet insuccès relatif tint au peu de cas qu'il faisait du *goût raffiné* d'un auditoire qui, comme il le dit lui-même au début d'une de ses stations, « est plus soigneux de son plaisir que de son salut. » Il n'en faudrait pas davantage pour répondre à ceux qui, isolant dans les sermons de Bossuet les compliments parfois hyperboliques qu'il se croyait

imposés par les convenances autant que par la sincérité de son admiration, des leçons qu'ils amènent, qu'ils font passer et même qu'ils contiennent, l'ont accusé d'avoir l'âme adulatrice. Assez grand pour atteindre à la gloire, il l'était trop pour acquérir la vogue.

On dirait que l'évêque de Meaux s'est proposé de tracer à la fois la théorie et la justification du système qu'il emploie pour faire parvenir la vérité aux oreilles royales, quand, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, parlant des louanges décernées aux rois égyptiens par les prêtres, qui attribuaient toujours leurs fautes à une erreur involontaire, ou à l'ignorance, ou aux mauvais conseils de leurs ministres, il ajoute : « Telle était la manière d'instruire les rois. On supposait que les reproches ne faisaient qu'aigrir leurs esprits, et que le moyen le plus efficace de leur inspirer la vertu était de leur marquer leur devoir dans des louanges conformes aux lois et prononcées gravement devant les dieux. »

Mais Bossuet n'était pas un prêtre d'Isis, et il savait au besoin prêcher le devoir, sans le mettre à couvert sous l'éloge, à ce roi dont les flatteurs n'avaient pu faire un Pharaon.

De Jean de Lingendes, qui ouvre le règne en prononçant à Saint-Denis l'oraison funèbre de Louis XIII, à Massillon qui le ferme, en laissant

tomber sur le cercueil de Louis le Grand la parole sublime restée dans la mémoire de la postérité : « Dieu seul est grand, mes frères, » le défilé des prédicateurs de la cour pendant ce long règne de soixante-douze ans est presque interminable. Aux noms que nous avons cités il faudrait ajouter encore, pour nous borner aux plus célèbres, le fameux coadjuteur, l'abbé de Roquette, le P. de Fromentières, le P. Le Boux, le P. Maimbourg, le P. Gaillard, l'apostolique P. Séraphin, l'abbé Cassagne, une des victimes de Boileau. Sauf ceux qui se rattachaient à Port-Royal et que cette tache originelle écartait des chaires du Louvre, de Saint-Germain, de Fontainebleau, de Versailles, on peut dire que cette liste comprend tous ceux que leur mérite et leur renommée avaient mis au-dessus de la foule. Ils prêchaient surtout la morale, non parfois, il faut en convenir et nous l'avons déjà dit, sans en tempérer l'austérité évangélique par quelque complaisance et quelque accommodement ; sans la parer des charmes de la flatterie, de l'allusion et du bel esprit, avec des préoccupations qui n'étaient pas toujours suffisamment désintéressées. Nul homme n'est exempt des faiblesses humaines, et ce n'est généralement pas à la cour qu'il faut chercher des modèles de renoncement. Mais, malgré ces taches inévitables, la prédication devant Louis XIV fut, en somme

et dans son ensemble, digne ni de sa mission et de l'éclat d'un siècle littéraire qui, si grand qu'il soit, ne compte aucun nom à la hauteur de Bossuet, en compte peu au-dessus de Massillon et de Bourdaloue et n'est même pas assez riche pour dédaigner un Mascaron ou un Fléchier.

X.

BOSSUET A LA COUR.

Bossuet passa à la cour douze années, prises en plein cœur du règne de Louis XIV et de sa propre vie (1670-1682), jusqu'après sa nomination à l'évêché de Meaux. Pour étudier cette longue et importante période, nous avons un guide fort sûr : le livre publié en 1864 par M. Floquet sur *Bossuet précepteur du Dauphin et évêque à la cour,* livre qui n'est qu'une suite à trois autres volumes écrits dix années auparavant sur le même illustre personnage, dont l'auteur avait fait l'objet d'un véritable culte. Comme il est plein de son sujet! Comme il s'en est approprié la substance et la moelle! Sur les points qu'on croyait le mieux connaître, il abonde en détails nouveaux, directement puisés aux sources premières; il multiplie les renseignements les plus sûrs et les plus précis, les plus intimes et les plus pénétrants, ceux

qui nous montrent, pour ainsi dire, Bossuet face à face, dans toute la vérité vivante et *familière* de sa physionomie. Ce n'est pas, Dieu merci, l'histoire écrite par un valet de chambre ; mais c'est l'histoire écrite par un contemporain, qui a suivi son héros pas à pas, qui l'a étudié sous toutes ses faces et dans tous ses actes, qui a vécu de sa vie et de sa pensée, depuis le jour où il vint au monde jusqu'à celui où il descendit dans la tombe, plein d'années, de vertus et de gloire. Tout ce qui, de près ou de loin, touche à Bossuet, se retrouve ici éclairé d'une lumière abondante.

Racontant, dans la préface de son premier volume, son pèlerinage à la tombe de Bossuet, et la faveur qui lui fut donnée de contempler face à face, à l'ouverture de son cercueil, la tête puissante qui conçut tant de chefs-d'œuvre, il s'écrie : « *Voir Bossuet!* Combien avaient en leur âme envié cette douceur au grand siècle, et combien encore, dans la suite des temps, s'affligeront de n'en avoir pu saisir une occasion si inespérée! » Eh bien! cette douceur inattendue, dont il parle avec une émotion religieuse, il la fait partager à chacun de ses lecteurs. L'homme et l'évêque revivent dans son livre. Grâce à lui, nous avons *vu Bossuet!*

L'existence de Bossuet remplit tout le grand siècle. Il en a traversé toutes les splendeurs, et il en a été

lui-même la splendeur la plus éclatante. A la cour, à la ville, à l'Académie, en chaire, par la plume ou par la parole, écrivain, orateur, prélat, controversiste, directeur, conseiller du roi, précepteur du Dauphin, il a été mêlé à presque tout ce qui s'y est passé de mémorable, et raconter sa vie, ce serait raconter l'histoire du siècle lui-même dans sa plus pure et sa plus noble essence.

A en juger par les apparences, le temps consacré par Bossuet à l'éducation du Dauphin dut être perdu pour sa gloire. Peut-être, au contraire, ne fut-il jamais plus digne d'admiration que dans cette humble tâche qu'il embrassa avec une abnégation si parfaite, avec un dévouement si absolu, si désintéressé, et qu'il sut élever jusqu'aux proportions d'une grande affaire publique, en ayant toujours à l'esprit cette pensée que c'était le sort même de la France qu'on avait remis entre ses mains, en s'efforçant de faire de l'éducation du jeune prince une œuvre nationale et *patriotique* (le mot n'était pas encore inventé, mais la chose était déjà vieille), qui profitât à l'éducation de tous.

Le Grand Dauphin n'a laissé dans l'histoire qu'une réputation bien terne et bien effacée. Toute sa vie, relégué dans l'ombre par l'éclat jaloux de Louis XIV; mort avant d'avoir régné, et, pour ainsi dire, sans avoir vécu au grand jour, sauf en ces rapides campa-

gnes de 1688 où il parut se réveiller comme dans un éclair ; resté volontairement étranger aux affaires politiques ; plongé et comme assoupi, pendant la plus grande partie de son existence, en une sorte d'apathie physique et morale, dont les émotions du jeu et de la chasse pouvaient à peine secouer un moment la torpeur ; condamné, pour ainsi dire, à une nullité absolue, sous peine de porter ombrage au maître, la plupart des historiens nous le représentent passant sa vie à siffler dans un coin du salon de Marly en tambourinant des doigts sur sa tabatière, ou assis toute une après-dîner sur une chaise, ouvrant de grands yeux fixes et frappant ses pieds du bout de sa canne.

Bien avant que les *Mémoires* de Saint-Simon fussent connus, l'intelligence et le caractère du Dauphin avaient été peints de la même façon par Mme de Caylus et beaucoup d'autres. Les jugements, et surtout les tableaux passionnés du terrible duc et pair allaient achever l'œuvre commencée ; et telle est la puissance du génie que ces pages du grand écrivain, si suspectes qu'elles soient par l'espèce d'emportement haineux dont elles portent visiblement la trace, ont plus fait contre le Dauphin que ne pourront en sa faveur toutes les preuves rassemblées par M. Floquet. Les preuves sont froides, et les tableaux de Saint-Simon ont tant de flamme et de vie qu'ils acquièrent

sur l'esprit subjugué la valeur d'une démonstration, et que ceux-là même qui s'en défient ne peuvent plus se dérober à l'obsession de l'image que sa plume a gravée en traits ineffaçables sous leurs yeux.

C'est moins le fils de Louis XIV que l'élève de Bossuet, dont M. Floquet a entrepris la défense. Les accusations portées contre le disciple d'un tel maître lui sont importunes comme une offense indirecte à son héros lui-même. C'est encore Bossuet qu'il venge des injustices et des légèretés de ses adversaires en vengeant le Grand Dauphin ; c'est l'ouvrier qu'il cherche à glorifier dans son œuvre. Que fût devenu Monseigneur sur le trône, une fois abandonné à lui-même, affranchi des entraves sous lesquelles il resta captif toute sa vie, au milieu des honneurs stériles que lui prodiguait l'étiquette, et libre enfin de suivre ou plutôt de manifester sa nature, cette nature qui est restée un problème, et qui ne semblait peut-être si indécise que parce qu'elle était refoulée? Il serait difficile de le dire. Mais, sans vouloir nous lancer dans de vaines hypothèses, comment croire que dix ans d'éducation et d'enseignement quotidien sous la tutelle active, paternelle, vigilante de Bossuet, eussent pu glisser sur l'âme du royal élève sans y laisser des germes capables de se réveiller un jour? La plupart des documents, ou du moins les documents les plus connus, ce qui ne veut pas toujours

dire les plus authentiques, ont représenté le jeune Dauphin sous les traits d'un écolier maussade, plein de dégoût pour l'étude, sans lumières ni connaissances quelconques, comme s'exprime Saint-Simon, et radicalement incapable d'en acquérir. M. Floquet fait justice de ces exagérations énormes, et les réduit à leur juste valeur. Il était inappliqué et inattentif, en même temps que timide et silencieux : mais son maître lui-même, qui s'est plaint maintes fois de ces *distractions* du Dauphin et qui alla jusqu'à composer un traité latin (*de Incogitantiâ*) pour l'en corriger, proclame en toutes circonstances, avec l'autorité de sa parole toujours sincère, dans ses lettres intimes et confidentielles, comme dans les documents destinés à devenir publics, son intelligence et ses progrès. Si, parmi la multitude de témoignages que M. Floquet s'est plu à apporter à l'appui, il s'en trouve plusieurs qui sont suspects d'adulation et qu'il est permis de regarder comme peu concluants ; si surtout l'auteur se montre trop disposé parfois à prendre au mot les louanges de cour et les relations officielles, ces témoignages, envisagés dans leur ensemble, n'en constituent pas moins une masse imposante et inattaquable, contre laquelle viennent se briser les hyperboles de Saint-Simon.

Rien n'est plus touchant ni plus beau, dans la vie de Bossuet, que la gravité avec laquelle un tel gé-

nie se prépara à cette éducation d'un enfant, qu'il considérait comme une des nouvelles formes de son apostolat. Avant de commencer ses fonctions d'instituteur, il commence par se remettre lui-même à l'école. Il rouvre les auteurs classiques, il étudie à fond l'antiquité païenne. Il compose une *Grammaire latine* pour les études élémentaires du Dauphin; il annote un *Dictionnaire*, il promet une *Prosodie*, qu'il a peut-être faite, quoiqu'on ne l'ait pas retrouvée. Quand son élève est parvenu à un degré plus haut, il écrit exprès pour lui une *Logique* et un *Traité des Causes;* plus tard encore, et pour le couronnement de cette éducation vraiment royale, viennent *la Connaissance de Dieu et de soi-même, la Politique tirée de l'Écriture sainte* et *le Discours sur l'Histoire universelle.* C'est ainsi qu'il réalisait sa pensée de faire profiter l'instruction du Dauphin à l'instruction de tous, et que la France, le monde même étaient associés aux bénéfices de sa tâche.

Cette tâche laborieuse, Bossuet l'accepta sans réserve et la remplit dans ses moindres détails. Il voulut que pas un jour, même le dimanche, demeurât inoccupé, sachant bien que les fêtes et les distractions de tout genre, inévitables à la cour, apporteraient assez de relâche à son élève. Il donnait ses leçons lui-même et lui seul, sauf en cas de maladie et d'empêchement grave, où il se faisait suppléer par

le sous-précepteur, Daniel Huet, après avoir pris soin de lui tracer minutieusement le programme. Mêlant dans sa discipline la sévérité à la douceur, n'accordant rien à la paresse, mais sachant toujours s'arrêter à temps, il s'appliquait, avec une intelligence dont le tact, la délicatesse et la sagacité égalaient la puissance, à diversifier les études de son élève, à leur donner à la fois l'agrément, l'utilité et la clarté. Il rejetait les particularités inutiles, les minuties, les abstractions, les études trop spéciales, trop approfondies, ou peu appropriées à l'intelligence de l'enfant et à ses besoins futurs, pour se maintenir dans le cercle, déjà si vaste, des connaissances nécessaires à un grand roi.

On peut dire que, du premier jour où le Dauphin fut placé sous la direction de Bossuet, les détails les plus familiers et les plus insignifiants de sa vie domestique se trouvèrent soigneusement organisés en vue de son instruction. Rien ne fut laissé au hasard. Le vigilant précepteur faisait concourir à l'éducation de son élève jusqu'aux jeux les plus frivoles. L'ancienne galerie des ballets, dans le château de Saint-Germain, était devenue par ses soins un musée de cartes géographiques et de tableaux chronologiques, où le jeune prince se promenait à travers tous les lieux et toutes les dates de l'histoire. Bossuet allait visiter avec lui les sépultures royales de l'abbaye de

Saint-Denis, et là, passant en revue toutes ces tombes, il prononçait sur chacune d'elles le jugement impartial de la postérité. Quelle leçon d'histoire que celle-là, et combien une telle salle de conférence devait prêter de force aux graves enseignements d'un pareil maître, les imprimer en traits indélébiles dans l'esprit du jeune prince !

Entre autres moyens ingénieux mis en œuvre pour stimuler le zèle du Dauphin dans ses études, il convient de mentionner les *enfants d'honneur* qu'on élevait près de lui, et dont les heureuses dispositions et les talents précoces lui étaient une émulation continuelle. Ses pages mêmes, et jusqu'à ses valets de chambre, avaient été choisis avec soin parmi ceux qui pouvaient devenir d'utiles auxiliaires pour ses maîtres ; les premiers étaient à dix ans des humanistes distingués, et l'un d'eux, Vallon de Mimeure, petit prodige de serre chaude, dressé à la science universelle par une méthode dont on a perdu le secret, renouvelait le souvenir de Pic de la Mirandole. Le valet de chambre, Jean de la Faye, historiographe en titre, interprète du roi, auteur d'ouvrages qui ne sont pas sans mérite, a raconté les quatorze premières années de la vie de Monseigneur en un poème latin de douze chants, — la moitié de moins que l'*Iliade*. On ouvrait souvent l'accès des leçons à des *illustres* en tout genre, — voyageurs, poètes, histo-

riens, érudits, savants, mathématiciens, docteurs en Sorbonne, — le chevalier d'Arvieux, qui revenait du Levant, le père Rapin, Arnauld d'Andilly, la future Mme Dacier, Perrault, Ménage et tant d'autres, admis à l'interroger, à juger de ses progrès, à l'instruire par d'agréables et doctes entretiens.

Un véritable état-major de professeurs complétaient cette éducation typique, organisée comme un ministère, et où chaque branche de l'enseignement avait son chef de service, ses chefs de bureau et ses employés. L'abbé de Brianville mettait l'histoire de France et l'Histoire Sainte en tableaux accommodés à l'intelligence d'un enfant; il inventait un jeu de cartes armoriées pour lui apprendre l'art difficile du blason. On demandait à Doujat, à Commire, à l'abbé Esprit, à Lemaistre de Sacy, des traductions de l'antiquité et des ouvrages originaux; Fléchier écrivait dans le même but son *Histoire de Théodose;* Cordemoy son *Histoire de France,* et Tillemont sa *Vie de saint Louis.* Comment oublier que c'est encore à cette éducation de l'enfant royal que le monde savant doit l'édition des classiques latins *ad usum Delphini,* que les progrès de l'érudition n'ont pas fait oublier?

Les sciences et les arts n'étaient pas l'objet d'une moindre sollicitude. Blondel, l'architecte de la porte Saint-Denis, fut chargé de lui enseigner les mathé-

matiques, la mécanique, les principes essentiels de la stratégie et de l'art des fortifications. Rohault lui donna les notions élémentaires de la philosophie et de la physique. Amontons fit sous ses yeux les premières expériences du télégraphe, qu'il avait inventé avant les frères Chappe, et Bossuet n'hésita même pas à faire assister son disciple aux démonstrations anatomiques du savant Duverney. On n'en finirait pas de dire tous les efforts de l'illustre évêque, les prodiges d'activité ingénieuse et d'infatigable vigilance qu'il déploya pendant dix ans sans relâche, pour répondre à la confiance du roi, et pour faire de l'éducation du Dauphin, sinon dans les résultats qu'elle eut, du moins dans ceux qu'elle méritait d'avoir, un chef-d'œuvre digne de servir éternellement de modèle.

A côté de tant et de si illustres maîtres, il ne siérait pas d'oublier le nom de Montausier, placé hiérarchiquement, par son titre de gouverneur, au-dessus même de Bossuet, mais dont les fonctions étaient toutes différentes. Le personnage est suffisamment connu de quiconque a tant soit peu hanté le dix-septième siècle. Préposé spécialement à la direction morale du Dauphin, Montausier, qui savait pourtant si bien, quand il le voulait, plier son humeur revêche aux belles façons du courtisan, s'acquittait de sa charge avec une dureté impérieuse et tran-

chante qui le rendait fort redoutable au malheureux enfant, devenu trop souvent sa victime. On lui avait permis les corrections manuelles, et il en usa jusqu'à en abuser. L'âme du terrible Tempête, le *fouetteur* en titre du collège de Montaigu, semblait avoir transmigré dans le corps de Montausier. Quand Bossuet s'appliquait à alléger toujours le fardeau, pour le proportionner aux forces de son élève, et, par un miracle continuel de délicatesse et de tact, parvenait à faire jouer avec souplesse la formidable machine dont nous venons de détailler les principaux engrenages, cet Alceste de la cour croyait faire preuve d'indépendance en traitant le Dauphin avec la sévérité inexorable d'un pédagogue qui ne se déride jamais.

C'est à Montausier que remonte peut-être la responsabilité de ce caractère indécis et craintif, sous lequel restèrent toujours cachées, comme sous un voile épais, des qualités plus solides qu'éclatantes. Mais Bossuet n'avait pas abandonné tout entier au rude gouverneur le soin d'une éducation morale qui eût été beaucoup mieux placée entre ses mains. Il savait par quels liens étroits cette éducation tient à tout enseignement bien entendu : il en faisait l'âme même de ses leçons et, à ses yeux, l'une était aussi inséparable de l'autre que l'âme humaine l'est du corps qu'elle anime. L'histoire de France, qui

semble avoir toujours occupé le premier rang dans ce programme d'études dont nous n'avons pu donner qu'un aperçu sommaire, lui fournissait surtout d'innombrables et directes occasions pour graver au cœur du Dauphin le sentiment des grands devoirs de la royauté, en lui démontrant sans cesse, par des exemples éclatants, son obligation particulière de la rendre heureuse.

Même dans cette *Politique tirée de l'Écriture sainte*, qui n'est assurément pas le code de gouvernement que la société moderne puisse accepter pour idéal, mais qui n'est pas davantage cette apologie de l'arbitraire et du despotisme qu'ont voulu y voir certains esprits absolus, habitués à juger le passé à la lumière du présent, au risque de commettre des anachronismes qui ressemblent à des injustices, Bossuet proposait comme but suprême au souverain « le repos et le bien-être des gouvernés ; » il lui déclarait que « régner, c'est servir, » et que « le nom de roi, c'est un nom de père commun et de bienfaiteur général. »

Ainsi au système machiavélique, qui avait été celui des hommes d'État durant tout le siècle précédent et encore pendant une grande partie du XVIIe siècle, l'auteur de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* substituait l'idée et la théorie du pouvoir paternel, dérivé de la famille où Dieu en a déposé l'image

et le modèle. Pour le remarquer en passant, cette théorie n'est autre, au fond, que celle de Le Play, suivant lequel la famille est le principe même de l'État, le type primitif sur lequel dans chaque pays le gouvernement se calque et par lequel le caractère de la vie privée s'imprime à la vie publique. Ce livre, qu'on a reproché à Bossuet comme une conception gothique, n'était donc pas seulement un grand progrès moral sur les systèmes antérieurs, mais en outre il se trouvait en harmonie sur le point fondamental, essentiel, avec les résultats les plus récents et les plus autorisés de la science sociale, fondée sur l'observation rigoureuse du présent comme sur l'étude du passé.

On ne pouvait évidemment pas demander à Bossuet de s'élever jusqu'à la théorie du gouvernement constitutionnel et parlementaire, et d'inventer, pour ainsi dire, de toutes pièces le mécanisme représentatif. Je n'hésite nullement à croire qu'il n'y avait pas du tout en lui l'étoffe d'un Sieyès, qu'il était incapable de rédiger la Charte, et que probablement même, s'il avait pu deviner le système, il ne l'aurait guère compris. Pour Bossuet « l'État populaire est le pire de tous, » — comme pour Corneille, « le pire des États, c'est l'État populaire, » — comme pour Cyrano de Bergerac, si l'on peut citer ce demi-grotesque à la suite de ces deux grands noms, « le

gouvernement populaire est le pire fléau dont Dieu afflige un État quand il le veut châtier. » En haut comme en bas de l'échelle, on retrouve le même jugement, exprimé dans les mêmes termes, témoignant des mêmes répugnances contre une forme gouvernementale qu'on n'avait appris à connaître que par ses résultats dans la récente révolution d'Angleterre, — et des mêmes souvenirs laissés dans tous les esprits par les troubles de la Ligue, puis par ceux de la Fronde.

Si l'on persiste à reprocher à Bossuet personnellement cette théorie du droit divin, qui fait du monarque un être inviolable, sacré, relevant de Dieu seul, en oubliant que cette théorie est celle de tout son temps avant d'être la sienne, qu'on n'oublie pas du moins que de l'étendue des droits il fait sortir, comme une conséquence naturelle, l'étendue des devoirs; que les obligations strictes et rigoureuses sont pour lui en proportion directe avec la grandeur de l'autorité qu'on exerce; que le type et le modèle qu'il propose à l'émulation de son élève, ce n'est pas Louis XIV, mais saint Louis, et que, si l'on peut attaquer sa conception politique, on ne peut qu'admirer la gravité de l'enseignement moral qu'il y rattachait. Ce n'était pas seulement au nom des jugements de la postérité, c'était au nom de son pouvoir même, qu'il s'appliquait à inculquer au fu-

tur souverain la pureté des mœurs, la défiance des plaisirs, le respect de soi-même et la crainte du scandale.

Tel était l'homme que Jurieu appelait ironiquement un évêque de cour. Ce n'était pas un évêque de cour, mais un évêque au milieu de la cour, comme l'a justement et dignement qualifié Massillon. Pendant les douze années qu'il *perdit* à l'éducation du Dauphin, comptez ses chefs-d'œuvre. C'est d'abord l'*Exposition de la doctrine catholique,* le monument le plus solide, le plus inattaquable de l'apologétique chrétienne dans les temps modernes ; cette Exposition qui porta l'alarme au camp des ministres dissidents et l'ébranlement dans une foule de consciences égarées ; que Leibniz appelait un *Livre d'or ;* qui arrachait d'abord un cri d'admiration, puis un cri d'alarme à Jurieu, à la vue du grand mouvement qu'elle provoquait parmi les sectateurs de Luther ; que des incrédules comme Bayle et Saint-Évremond signalaient à l'étude des esprits sensés et équitables, qui convertit l'abbé de Dangeau, le comte de Lorges, Turenne et le ministre Brueys, sans parler de tant d'autres résultats non moins précieux, quoique moins éclatants, qui sont restés le secret de Dieu. Ce sont encore le *Discours sur l'histoire universelle* et les autres livres composés pour son enseignement, le sermon pour la profession de Mlle de la Vallière

et, à l'extrême limite de cette période de sa vie, le sermon sur *l'unité de l'Église.*

Arrêtons-nous un moment à cet épisode des relations de Bossuet avec Mlle de la Vallière, ou plutôt sœur Louise de la Miséricorde. Quand l'âme tendre et faible de la Vallière, si cruellement blessée, crie merci vers Dieu, qui rencontre-t-elle pour la soutenir, comme un convalescent incapable de marcher seul ; pour lui apprendre à détourner ses derniers regards de l'existence passée, de ce bonheur mêlé de troubles, de cet amour tourmenté de remords, qu'elle regrettait encore, tout en le détestant? Bossuet, dont la main vigoureuse se fait délicate pour ne point froisser la « pauvre petite violette » au parfum mystique ; qui aide ce caractère indécis et timide à se dégager de ses dernières fluctuations et de ses dernières angoisses ; qui *doucement* et *imperceptiblement,* avec les précautions d'un médecin, avec l'amour et les ménagements d'un père, l'achemine vers le but, jusqu'à ce que le sacrifice soit accompli. Et lorsqu'il ne lui est plus permis de douter de cette transformation dont bientôt il rendra publiquement le magnifique témoignage, il lui assure le droit à l'asile qu'elle a choisi, et défend cette retraite qu'on osait lui disputer contre tous les emportements de la nouvelle favorite, qui s'obstinait à voir dans sa résolution une sorte de leçon à son adresse, un affront pour son orgueil,

quelque chose comme un ridicule jeté sur sa position, et qui trouvait impertinent que cette petite créature détrônée par elle osât se permettre de faire son salut en ensevelissant sa faute dans un couvent, tandis qu'elle-même affichait la sienne sur les marches du trône.

Dans sa retraite, Mlle de la Vallière écrivit les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu,* qu'on a voulu parfois attribuer à Mme de Longueville ou à Mme de Montespan. Le dernier éditeur de ce petit livre d'une dame *pénitente,* M. Romain-Cornut (1854) a parfaitement démontré, par des dates précises, qu'il ne pouvait appartenir ni à l'une ni à l'autre. Une tradition constante, qui remonte au XVIIe siècle, en a toujours fait l'œuvre de Mlle de la Vallière. De son vivant même, l'anonyme fut trahi par les journaux de Hollande, et en 1712, deux ans après sa mort, on mit sa biographie en tête d'une nouvelle édition. Mais il existe d'autres preuves plus positives, les unes matérielles, fondées sur des faits et des dates, les autres « établies sur des convenances morales, sur des analogies de sentiment et de goût. » Et en vérité, pour qui a lu les *Réflexions,* même superficiellement, la personnalité de l'auteur se dégage avec la plus complète évidence ; on y devine, à travers ses luttes, sa douleur et son repentir, l'existence passée, le bonheur coupable, qu'elle regrette en-

core, tout en le détestant; on y sent ce caractère indécis, tendre, timide et doux qui lui faisait dire : « Je suis la faiblesse même. » Cette femme, qui voulut mourir au monde sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde, ouvre et ferme ses *Réflexions* par ce mot de *miséricorde*, auquel elle revient sans cesse, comme une Madeleine repentante. Elle y parle successivement des deux maladies qu'elle fit la dernière année de son séjour à la cour, pendant qu'elle écrivait jour par jour ce douloureux manuscrit. Enfin on pourrait en citer bien des phrases dont les allusions évidentes n'auraient point de sens sous une autre plume que la sienne.

Mais les corrections marginales découvertes sur un exemplaire de l'édition de 1688 conservé à la Bibliothèque du Louvre, et dont M. Romain-Cornut s'est fait l'éditeur, sont-elles de la main de Bossuet? Question plus importante et plus controversée. Outre les présomptions tirées de l'étroite liaison qui unissait l'illustre évêque à l'illustre pénitente, et du vif intérêt qu'il avait témoigné pour elle après son délaissement, l'éditeur fonde sa démonstration sur la parfaite ressemblance qui existe entre cette écriture et celle des manuscrits authentiques de Bossuet. C'est surtout en la rapprochant de quelques autres corrections marginales faites également par lui sur un exemplaire de l'*Exposition de la doctrine catholique*

qu'il a observé « non seulement les mêmes formes de lettres, mais les mêmes procédés techniques de correction, les mêmes signes de renvoi, les mêmes ratures ». J'ai pu comparer moi-même à la Bibliothèque du Louvre, avant qu'elle n'eût été détruite par les incendiaires de la Commune, les annotations de ces deux ouvrages, et quoique celles des *Réflexions* fussent en général d'une écriture plus allongée, plus irrégulière et, par endroits, plus maigre que celles de l'*Exposition*, elles m'ont paru provenir de la même main. Je n'oserais toutefois, je l'avoue, me prononcer sur ce point d'une façon absolument formelle. Mais cette opinion, appuyée par une note manuscrite qu'on lisait sur la couverture du même exemplaire et qui semblait remonter au XVIIe siècle, est tout au moins assez vraisemblable. Ce qui a pu conduire à une négation trop catégorique des juges compétents, c'est « qu'ils ne se sont préoccupés que de la question littéraire et de l'effet artistique des mots, tandis que Bossuet corrige en directeur de conscience, en théologien et en évêque non moins qu'en homme de lettres. » Même aux corrections qu'un lecteur profane est le moins tenté d'admettre, il se peut qu'il y ait une intention qui lui échappe. Cette considération seule, avouons-le, peut justifier le scrupule excessif de quelques-unes d'entre elles, d'autant plus qu'elles semblent purement littéraires.

Çà et là mon esprit résiste et se range du côté de M. de Saci et de Sainte-Beuve contre M. Romain-Cornut : le réviseur me paraît avoir affaibli sans nécessité l'original ; il redresse trop virilement peut-être l'œuvre d'une femme ; il n'a point assez de pitié pour ces délicatesses un peu molles et ces grâces un peu languissantes. Qu'on veuille bien se reporter à plusieurs passages de son propre sermon pour la profession de Mlle de la Vallière (toujours dans l'hypothèse que nous avons accueillie) et l'on trouvera que, par un contraste curieux, il s'y est abandonné à de douces et fraîches images, de la nature de celles qu'il biffe impitoyablement dans le livre : il est vrai qu'alors il était plus jeune d'une quinzaine d'années.

Dans l'*Avis* qui précède son édition, M. Damas-Hinard a compté jusqu'à sept fautes de langage où tombe ordinairement Mlle de la Vallière, et l'énumération est fort juste. Le péché favori de l'auteur, outre la mignardise du style, c'est le précieux, qui avait déteint sur elle comme sur presque tout le monde. Elle cite Aristote et Descartes, en vraie femme savante, au milieu de ses aspirations pieuses, et elle a des périodes qui eussent fait pâmer d'aise l'hôtel de Rambouillet. Bossuet ne pardonne jamais à ces défauts, quelque aimables et brillants qu'ils puissent être ; il lui arrive plutôt de laisser passer de fortes incorrections, quoique, en général, dans

cette révision faite ligne par ligne, il se montre presque aussi scrupuleux grammairien que théologien sévère. Il serait piquant aussi de noter les faiblesses de sentiment qui ont échappé à l'austère examen du prélat. J'en ai trouvé quelques-unes, celle-là, par exemple : « Préservez-moi, dit Mlle de la Vallière, du *doux poison* de plaire à ce monde. » Il y a là un mot qui sent vaguement le regret, et Bossuet, ailleurs, ne fait pas grâce à ces nuances, qu'il découvre d'un œil perspicace; il aime mieux être trop rigoureux que trop indulgent.

S'il me paraît donc téméraire et injuste d'avancer que ces corrections ne sont pas dignes de celui à qui on les attribue, il faut, je crois, bien qu'elles soient pour la plupart parfaitement fondées, se borner à dire qu'elles n'en sont point indignes, sans aller au delà. Il est impossible, d'ailleurs, qu'un travail de ce genre porte la griffe du maître comme un ouvrage original. Quoi qu'il en soit, il n'est pas de spectacle plus digne de respect et même d'admiration que de voir cet évêque illustre, ce puissant génie, pousser le dévouement jusqu'à se plier de lui-même à une ingrate et fastidieuse besogne, qu'il croyait utile à la cause de la religion.

Les *confessions* de la Vallière, comme la Vallière elle-même, méritaient bien une pareille faveur. Je sais peu de lectures aussi réellement émouvantes que

celle de ce petit ouvrage, où une pauvre âme blessée se replie sur elle-même en criant vers Dieu. Malgré leur titre, ces *Réflexions* sont en réalité une continuelle prière, mais une prière à la façon de celles de Pascal, où l'émotion même s'appuie sur le raisonnement. Avant de quitter ses rêves, la « demi-pénitente » tourne en arrière ses regards résignés, quoique empreints de tristesse ; elle se complaît dans le souvenir douloureux de son bonheur passé ; elle songe sans haine, mais non sans amertume, à ses *bourreaux*, comme il lui échappe de les nommer ; à l'un d'eux surtout, le plus cruel et le plus cher.

Qui ne pardonnerait aux négligences et aux autres défauts du style, en présence d'une grâce et d'une émotion qui vous pénètrent, qui s'insinuent jusqu'à votre cœur, sans qu'il y ait rien qui frappe et qui éblouisse ? Et à côté de cette parole qui s'allanguit et se fond de tendresse, pour ainsi dire, voici des pensées fortes et de chaleureux élans, où le mot est franc, vigoureux, hardiment et naïvement familier. Mlle de la Vallière avait beaucoup lu et écouté Bossuet ; elle l'a même, dirait-on, imité par moments, et quelque chose de l'énergique simplicité de son style se retrouve de loin en loin sous la plume de la carmélite ; mais à cet endroit-là le correcteur s'effarouche, peut-être parce que le livre est d'une femme, d'une religieuse, d'une pénitente, et il biffe.

Fermons cette parenthèse, qui, d'ailleurs, ne nous a pas détourné de notre sujet, et revenons à la cour. On souffre de voir Bossuet réduit à discuter la question de la retraite de la Vallière avec Mme de Montespan. Comment ne pas s'attrister de ces rapports, nécessairement respectueux, qu'il ne pouvait toujours éviter avec la favorite? Parmi les charges les plus pénibles d'un véritable évêque séjournant à la cour, il faut compter assurément celles que lui créait le scandale public des amours du roi. Sur ce point délicat, Bossuet sut concilier toujours son respect profond pour Louis XIV, et ce culte de l'autorité, qui faisait partie de sa religion, avec la fermeté que lui imposait sa conscience de chrétien et d'évêque. Notre fierté démocratique, — qui pourtant sait si bien s'allier, au besoin, avec la courtisanerie, — souhaiterait quelquefois davantage : il lui semble qu'il y a eu trop de ménagements; mais prenons garde que c'est plus d'orgueil, et non plus de zèle, que la plupart des censeurs de Bossuet auraient aimé à trouver en lui. Le prélat n'était pas un démocrate : il faut en prendre son parti. Il remplit son devoir sans pompe et sans ostentation, mais non sans fermeté; et en particulier dans cette fameuse séparation de 1675, si vite suivie d'un raccommodement, où Bossuet, suivant les uns, joua un rôle de dupe, suivant d'autres un rôle de complice, M. Floquet nous mon-

tre tout ce que sa conduite sut allier de gravité, de prudence et de dignité vraiment épiscopale.

A cette occasion, M. Floquet s'étonne et s'afflige de rencontrer Mme de Maintenon parmi les accusateurs banals de l'évêque de Condom. Il s'est trompé, et en croyant avoir à défendre son héros contre cette femme illustre, il n'a eu à le défendre que contre son infidèle éditeur La Beaumelle, ce qui est bien différent. La prétendue lettre à Mme de Saint-Géran, dont il a tiré la phrase accusatrice, a été fabriquée en entier, M. Th. Lavallée l'a prouvé, par cet impudent faussaire, comme toutes celles qui sont adressées à cette dame. Et si l'imputation qu'elle renferme, et que notre historien attribue à un aveuglement du dépit et de la passion, mais qui n'en acquerrait pas moins une gravité extrême par le caractère de modération, de décence et de réserve dont Mme de Maintenon a donné la preuve dans toute sa vie comme dans tous ses écrits; si cette imputation concorde avec les *Souvenirs* de Mme de Caylus, ce n'est pas parce que celle-ci s'est faite l'écho complaisant de sa tante, mais, au contraire, parce que La Beaumelle a composé sa lettre d'après les *Souvenirs* de la nièce. Autant pour Mme de Maintenon que pour Bossuet, je tenais à constater ce point.

La plus grosse affaire à laquelle le prélat prit une part active pendant son séjour à la cour, ce fut l'as-

semblée générale du clergé et la déclaration de 1682. Elle est de celles dont on n'aborde pas la discussion sans être armé de toutes pièces, et Dieu garde un pauvre critique littéraire de s'aventurer légèrement dans une question qui dépasse de beaucoup les limites de sa compétence! Contentons-nous d'indiquer sommairement les précautions qu'il est nécessaire de prendre pour juger avec impartialité le rôle de Bossuet dans cette circonstance. Les doctrines qu'il avait professées dès les bancs de l'école et auxquelles il resta toujours attaché, différaient notablement du gallicanisme outré de certains prélats, et beaucoup plus encore du gallicanisme parlementaire. Ceux qui s'appuient sur l'autorité de Bossuet pour faire des quatre articles leur Charte religieuse, comme ceux qui en font leurs principaux chefs d'accusation contre sa mémoire, doivent s'appliquer d'abord à délimiter avec la plus grande précision la part qu'il a prise aux travaux et à la déclaration de l'assemblée. On ne sait pas assez quels furent ses efforts constants, énergiques, pour écarter les questions irritantes, pour apaiser le débat que des esprits ardents voulaient envenimer, pour amener un rapprochement entre la France et Rome, en ce moment périlleux où l'orgueil irrité de Louis XIV côtoyait le bord du schisme. Le sermon sur l'unité de l'Église, prononcé à l'ouverture des séances, fut comme l'étendard qu'on déploie au

devant d'une armée, pour lui servir de guide et de point de ralliement. Il commence par attacher fortement le concile national à la pierre angulaire de l'Église, comme à son ancre de salut, et s'il se charge de rédiger les quatre articles, conformément aux doctrines de l'assemblée et aux siennes propres, ce n'est qu'après avoir tenté de vains efforts pour s'opposer au *fait* même de la déclaration.

Et maintenant, pour achever de connaître Bossuet à cette époque de sa glorieuse vie, il ne resterait plus qu'à le suivre dans le secret de son intimité. Il faudrait emprunter au savant biographe tant de curieux détails sur ces *Conférences de Saint-Germain,* où, sous la présidence de l'ami plus que de l'évêque, une élite de savants hommes se réunissait en une série d'entretiens familiers, dont l'étude de l'Écriture-Sainte formait l'unique objet. C'est là surtout, dans ses conversations et ses correspondances avec les *Pères ecclésiastiques* ou *laïques* de ce *Petit concile,* que Bossuet nous apparaît tel qu'il fut, et non tel qu'on s'est plu trop souvent à nous le représenter d'après le solennel portrait de Rigaud, — détendu, souriant, aimable et bon, déployant à l'aise la douceur attrayante dont ceux qui l'ont le mieux connu se plaisaient à le louer comme de sa qualité essentielle, se risquant même, sans embarras, jusqu'à la plaisanterie; dépouillé, en un mot, de cette

pourpre immuable où les historiens et les poètes tragiques ont l'habitude de draper leurs héros. Ce chapitre est comme une éclaircie dans une forêt touffue, où rit un discret rayon de soleil. On aime à voir l'aigle (l'*aigle de Meaux,* comme on a dit si longtemps dans les rhétoriques) prendre pied, après avoir plané dans les hauteurs, et l'homme de génie n'être plus qu'un homme.

XI.

BOSSUET PRÉDICATEUR.

Il y a tout un curieux chapitre d'histoire littéraire à écrire sur la destinée des sermons de Bossuet. Disputés d'abord à un long oubli, puis à l'indifférence ou au dédain de la critique ; sortis tout à coup de la tombe qui les avait ensevelis pendant un siècle ; restitués et recomposés laborieusement, au prix des efforts continus de plusieurs générations d'érudits ; conquis enfin ligne à ligne, mot à mot, lettre à lettre, comme ces textes précieux de l'antiquité qu'il faut découvrir sous les surcharges et les complications des palimpsestes, ils fournissent maintenant encore un thème inépuisable de discussions entre les initiés. Pendant longtemps, l'éloquence de Bossuet se résuma tout entière pour la postérité dans les oraisons funèbres et deux ou trois discours au plus, qui avaient eu le privilège d'échapper à la proscription générale

prononcée par l'auteur, et tranquillement ratifiée par ses contemporains et ses survivants. Ses admirateurs même paraissaient admettre qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter du reste.

Or, le reste, c'était tout simplement vingt années de la vie de Bossuet. Il n'était jamais entré dans la pensée de l'illustre prélat de rassembler ses sermons, et l'on peut dire qu'il n'eut ni le pressentiment, ni le désir de leur publication future. Il en avait fait imprimer sept, pas un de plus, encore fallut-il une sorte de contrainte morale pour l'y décider. Au lieu de sept, nous en connaissons près de deux cents aujourd'hui. Voilà ce qu'on se résignait à laisser perdre. Mais, en vérité, il semble qu'on ne pouvait faire autrement.

Les témoignages les mieux autorisés et les plus concluants, en particulier celui de son secrétaire l'abbé Le Dieu, s'accordent à dire qu'il n'écrivait même pas ses sermons, ou qu'il se bornait à en tracer le plan en latin et à jeter quelques notes sommaires sur le papier avant de monter en chaire. Comment recueillir ce qui n'existait pas? Il a fallu retrouver les manuscrits autographes pour reconnaître que Bossuet, au moins pendant la première partie de sa carrière, ne procédait pas ainsi, et que l'abbé Le Dieu, en prenant une habitude des dernières années pour l'usage constant de toute sa vie, avait

beaucoup trop généralisé une remarque dont le plus simple coup-d'œil dans les portefeuilles de son maître, qu'il voyait souvent sans jamais les ouvrir, eût suffi pour lui démontrer le peu de fondement.

Mais quelle longue et laborieuse entreprise que la conquête de ces manuscrits, transportés successivement, après la mort de Bossuet, pêle-mêle avec une foule d'autres papiers subalternes, entre des mains qui n'en soupçonnaient pas la valeur! De Paris, ils avaient passé d'abord à Troyes, puis à Metz, remontant ainsi, pour ainsi dire, à leur point de départ, au lieu où le génie oratoire de Bossuet avait pris son premier essor, et où il allait recevoir la dernière et la plus solide consécration. Quand parurent les premiers de ces sermons, il y avait soixante-huit ans que Bossuet était mort. Cette chasse aux manuscrits n'était que le premier acte, et le plus facile, de l'œuvre ardue entreprise par les éditeurs.

On avait le texte : restait à le débrouiller. Travail prodigieux, dans l'épouvantable désordre où arrivait ce monceau de papiers, qui, même soigneusement classés par sujets, par lieux et par dates, eussent offert encore des difficultés presque inextricables par le caractère de l'écriture, par la multitude d'abréviations, de ratures et de surcharges qui faisaient de chaque ligne une réunion d'hiéroglyphes. De quelle façon ressaisir nettement la pensée et le style de

l'orateur sous les remaniements continus qu'il avait fait subir à ses sermons, en revenant sans cesse aux textes primitifs pour y découper des fragments choisis, les accommoder à d'autres plans, y intercaler des notes et des développements nouveaux, et dérouler pour ainsi dire un deuxième sermon entre les lignes du premier? Quelquefois trois ou quatre rédactions successives se croisaient sur le même papier : il fallait les démêler, assigner à chacune sa place et ses limites, séparer ce qui était confondu et réunir ce qui était épars. Dom Déforis et les Blancs-Manteaux eurent l'honneur d'entreprendre ce travail et de le mener à bonne fin, malgré des erreurs qu'ils méritaient de ne pas se voir si amèrement reprochées. M. Gandar est le seul peut-être, parmi les successeurs de Déforis, qui ne se soit pas cru obligé d'être ingrat envers lui, et qui ait rompu avec une tradition d'injustice passée à l'état de lieu commun ; sachons-lui gré de cette équité trop rare.

Ceux qui ont montré un dédain si écrasant pour l'œuvre du patient religieux, n'ont voulu voir que sa malencontreuse idée de recueillir, parmi les variantes dont les exigences du libraire lui imposaient le sacrifice, quelques traits choisis pour les réunir et les fondre dans le texte qu'il conservait. Ils ont oublié surtout que Déforis venait le premier, à une époque où la critique n'avait pas les mêmes idées qu'aujour-

d'hui sur les devoirs de l'éditeur, qu'il avait tout à faire et qu'il a suffi presque à tout. Il est douteux que la plupart de ces âpres censeurs se fussent tirés aussi à leur avantage d'une besogne à laquelle on ne peut songer sans effroi ; plus douteux encore qu'ils eussent su tenir tête aux préjugés du temps et défendre aussi résolûment le texte de Bossuet contre l'autorité déjà puissante de l'abbé Maury, qui voulait qu'on ne publiât de ses sermons qu'un choix de morceaux triés, corrigés, et sans doute *achevés* par un homme de goût comme lui.

Dix ans après sa première publication, Déforis donna un nouveau volume de sermons, retrouvés par hasard. Mais, depuis, toutes les recherches des érudits n'ont pu parvenir à grossir ce recueil d'un seul discours complet. Sait-on comment fut accueilli ce magnifique présent, — deux cents sermons inédits de Bossuet? D'une part, avec une indifférence parfaite, de l'autre avec une étrange défiance. Les préventions religieuses s'accordèrent avec les préjugés littéraires pour entraver le succès. Les consciences timorées ne voyaient pas sans inquiétude une édition du *gallican* Bossuet faite par des religieux suspects de jansénisme ; les lettrés et les puristes se sentaient blessés dans l'idée qu'ils se faisaient de l'éloquence et du beau style. Même quand on ne connaissait guère de Bossuet, comme prédicateur, que les *Oraisons funè-*

bres, — où le sujet le provoquait à déployer tout l'appareil de l'art oratoire et qui comptent parmi ses œuvres les plus parfaites, celles où la hauteur de l'idée se revêt le plus naturellement de la magnificence du style et où son éloquence sait sans effort s'élever au sublime ou s'abaisser aux détails familiers pour nous transporter ensuite d'un grand coup d'aile, — le goût classique consistait à déclarer, avec le bon Rollin, qu'il est inégal et ne se soutient pas. Qu'est-ce que le *Traité des études* eût dit des sermons? A peu près ce qu'en ont dit Voltaire, La Harpe, Dussaux, et presque tous les critiques. Qu'en eût dit Boileau lui-même? Probablement, comme eux tous, il eût été plus choqué des incorrections, des négligences et des traits de mauvais goût, qui ne sont pas rares dans les premiers sermons, que charmé des beautés vigoureuses qu'on y rencontre. Aujourd'hui, c'est autre chose : la partie est amplement gagnée, et s'il y avait un excès à craindre, ce serait plutôt dans le sens contraire. En haine du régulier et du convenu, peu s'en faut que nous ne préférions une ébauche où l'on peut surprendre à nu le bouillonnement de la pensée d'un auteur, un fragment qui a pour les gourmets l'attrait friand du nouveau ou de l'inédit, à des œuvres plus connues, plus correctes et plus achevées.

Mais si la cause des sermons de Bossuet n'a plus

besoin d'être plaidée, elle a encore besoin d'être éclaircie dans ses détails.

Après Déforis, M. de Beausset, l'abbé Vaillant, dans une thèse excellente, soutenue à la Faculté des lettres, M. Lachat, le dernier éditeur, et M. Floquet, avaient beaucoup fait déjà; mais pour la vraie connaissance, la restitution et le complément des textes, pour le commentaire historique, les questions de circonstance, de lieux et de dates, qui ont leur importance littéraire, car elles permettent seules d'étudier le développement progressif du génie de Bossuet et les influences qu'il subit, il restait encore beaucoup à faire; c'est l'œuvre qu'a entreprise M. Gandar (1).

Les premiers sermons de Bossuet offrent un sujet perpétuel de précieuses comparaisons avec ses œuvres classiques, tant pour les idées que pour le style. Quand il reprend, dans la seconde partie de sa carrière, les sujets qu'il avait prêchés aux débuts, ses plans, ses développements principaux, et jusqu'à des tirades entières, c'est en les condensant, en élaguant les traits inutiles, les exubérances et les superfluités de jeunesse, les artifices de rhétorique et les exagérations de l'école. Rien que dans ce rapprochement entre ce qu'il garde et ce qu'il rejette,

(1) *Études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet*, par M. Gandar. Didier, in-8°.

il y a un enseignement, et comme une vivante leçon de critique.

Le génie oratoire de Bossuet est visible dès ses débuts, mais le goût et la mesure lui manquent parfois encore. Souvent déjà, dans ces discours remplis d'une verve impétueuse et qui portent l'accent même de l'improvisation, on trouve une dialectique nerveuse et serrée, la véhémence du mouvement oratoire, l'éclat et la vigueur du style ; mais on y trouve aussi quelque chose d'excessif dans l'expression, des couleurs brusquement heurtées, une marche irrégulière, des proportions peu exactes, les témérités et les inexpériences de l'âge. M. Gandar eût pu noter également les traces qu'avait laissées dans son esprit l'influence de l'hôtel Rambouillet, où il avait *prêchotté* dès l'âge de seize ans. Les Bossuet, pas plus que les autres hommes, n'arrivent du premier coup à la perfection. C'est par l'exercice assidu de la parole et l'étude des grands modèles que le jeune abbé du collège de Navarre et le jeune archidiacre de Metz apprend peu à peu à dominer la prodigalité naturelle de son génie et à s'en rendre maître, à réprimer l'abus des figures, à se tenir en garde contre l'enflure, le faste, la monotonie solennelle du rythme oratoire, la rudesse et la subtilité ; qu'il se forme au grand art « de ne rien dire de trop, en disant plus que le nécessaire, de concilier l'extrême

justesse et la précision la plus rigoureuse avec une merveilleuse abondance. » La chaire chrétienne reconnaissait alors parmi ses maîtres Godeau, Leboux, Cl. de Lingendes, le père Senault : Bossuet ne manqua pas sans doute d'aller les entendre, pendant un séjour qu'il fit à Paris en 1656-57, avant de venir s'y fixer ; déjà il était leur maître, mais ce que ceux-ci pouvaient du moins lui enseigner, c'était la façon de parler à un auditoire de *lettrés* et de gens du monde, et la nécessité de sacrifier aux grâces, si l'on me passe cette expression profane, en bannissant de ses discours scolastiques les tournures surannées et les expressions triviales qui sentaient la province.

Il n'est pas douteux que la publication des *Provinciales* n'ait pu contribuer aussi pour sa part à cette épuration de son style, mais M. Gandar a certainement beaucoup exagéré l'influence de Pascal sur Bossuet. D'un bout à l'autre de son livre, il se montre dominé par une préoccupation excessive de signaler des analogies et des points de contact entre ces deux intelligences. C'est le côté par où la thèse, l'esprit de système, le désir de faire, lui aussi, sa découverte et d'ouvrir un point de vue nouveau, se montrent dans cet ouvrage, partout ailleurs si judicieux, si solide et si sûr. N'est-ce pas pousser bien loin l'envie des rapprochements que d'attribuer au

souvenir des *Petites lettres* la vigilance déployée par Bossuet, jusqu'à son dernier jour, contre les maximes relâchées des casuistes? L'évêque de Meaux n'avait certainement pas besoin d'apprendre la théologie à l'école de Pascal; pour tenir la balance égale entre l'austérité outrée du jansénisme et la morale accommodante d'Escobar, son bon sens lui suffisait amplement, et ni le ton ni les procédés de la polémique des *Provinciales* ne pouvaient lui plaire en aucune façon. Malgré quelques analogies de surface, il n'existe vraiment pas entre eux le moindre rapport sérieux. Pascal, génie inquiet et tourmenté, n'a pas la pleine possession de soi qu'il faut aux guides de l'âme humaine. Il lui manque surtout ce qui caractérise précisément Bossuet : l'autorité.

D'où vient à Bossuet cet accent d'autorité qui s'impose? Ce n'est pas seulement qu'il ne parle jamais pour parler, mais toujours pour agir, et qu'il s'oublie lui-même devant la grandeur de son but. C'est aussi et surtout qu'il ne parle jamais en son nom. Chez les apologistes comme Pascal, il y a une part de système et de personnalité; il n'y en a pas dans Bossuet, toujours appuyé sur la plus solide tradition. Il n'offre aucune prise contre lui; il faut l'accepter ou le rejeter tout entier. La diversité de leur marche se retrouve jusque dans la diversité des effets qu'ils produisent et des appréciations qu'ils soulè-

vent aujourd'hui : on peut, même en étant chrétien, se révolter contre les théories de Pascal ; on ne peut guère, fût-on incrédule, se soulever contre les enseignements de Bossuet, qui s'est dépouillé de son propre sens. Dès sa première jeunesse, on le voit faire une étude approfondie des Pères, qu'il s'assimile, dont il incorpore et fond la substance dans ses sermons, si bien qu'en les citant il semble toujours parler lui-même, et qu'en reprenant la parole pour son compte, on croirait qu'il continue la citation. Par un penchant où se trahissait une sorte de confraternité d'esprit, il fut d'abord épris sans réserve de Tertullien (le Lucain de cet autre Corneille). Il commença par s'approprier ses expressions et ses raisonnements ; puis, à mesure qu'il mûrit, son admiration s'atténue, il ne lui fait plus que des emprunts sobres et choisis, il lui laisse les étrangetés de son style et ces maximes excessives qui avaient séduit sa jeunesse. A toutes les époques de sa vie, c'est saint Augustin qui reste son vrai guide et son grand modèle : il en a sucé la moëlle, et souvent même, quand il pourrait dire aussi bien et dire autrement, il aime mieux le traduire. Le mot de La Bruyère, appelant Bossuet, en pleine Académie, un Père de l'Église, est doublement vrai : Bossuet a ressuscité à la fois la doctrine et le génie des Pères, leurs exemples et leurs paroles, et c'est d'eux-mêmes qu'il avait appris à les égaler.

Ce qui me frappe surtout dans cette étude, c'est le développement logique de la pensée de Bossuet, l'unité profonde de sa vie, de son caractère, de son intelligence. La deuxième partie du *Discours sur l'Histoire universelle* se trouve déjà en germe dans un sermon de jeunesse sur les bontés et les rigueurs de Dieu. Vous trouverez dans un autre, à la même date, la première idée de l'*Histoire des Variations*. Le sermon sur la royauté de Jésus-Christ, prêché en 1684, est le point de départ de la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, ce qui ne rend pas assurément la *Politique* de Bossuet plus libérale et plus *constitutionnelle*, mais prouve du moins que ce livre, où il ne faudrait pas chercher autre chose qu'un traité de morale chrétienne à l'usage des rois, au lieu d'être, comme on l'a dit injurieusement, un acte de courtisanerie, né de son adoration pour Louis XIV et de son séjour à Versailles, commença à se formuler dans son esprit au sortir des troubles de la Fronde, et fut l'erreur très consciencieuse et très désintéressée d'un homme qui portait dans la politique les principes et les habitudes de la théologie.

Courtisan! nul ne le fut moins que Bossuet. Sans doute, il eut pour le roi la respectueuse admiration de son temps, mais les éloges qu'il lui accorde ne sont pas plus suspects de flatterie que ses apologies de la royauté. En rendant hommage à la souveraineté,

il disait la vérité au souverain, et il porta dans la chaire l'indépendance apostolique d'un disciple et d'un ami de saint Vincent-de-Paul. Les rapports, trop peu connus, qui unirent le jeune abbé à *Monsieur Vincent* sont à l'éternel honneur de l'un et de l'autre. En parcourant ces pages, un ressouvenir me venait à la mémoire. Un jour, lit-on dans la Vie du curé d'Ars, le Père Lacordaire vint visiter le pauvre prêtre de village, à qui sa vertu tenait lieu de tout le reste. Ces deux âmes se comprirent du premier coup, et le génie du Dominicain fraternisa avec la piété ardente de l'humble curé. Le même jour, ils prêchèrent tous deux ; le Père Lacordaire, plus ému qu'à Notre-Dame, prit le soir, dans l'église d'Ars, la place que son hôte avait occupée le matin : « J'ai honte de reparaître dans ma chaire, disait celui-ci. Je suis comme cet homme qui, ayant rencontré le Pape, le fit monter sur son cheval, et qui, depuis, n'osait y remonter lui-même. » Le lendemain, le curé reconduisit l'illustre prédicateur, et, à la sortie du village, il le bénit en pleurant.

Connaissez-vous une plus grande scène que cette rencontre de la science et de la vertu, se donnant la main pour se réunir dans un baiser fraternel ! J'aime à me figurer sous des traits analogues ces entrevues entre Bossuet et Monsieur Vincent. Comme le père Lacordaire, Bossuet dut se dire aussi, après avoir en-

tendu le saint dans ces retraites et ces conférences de Saint-Lazare où il se préparait, sous sa direction, au ministère des âmes : « J'ai le bonheur de pouvoir me rendre ce témoignage que nous sentons de même, encore que nous ne parlions pas le même langage. » Le génie et l'étude firent de Bossuet le type du prédicateur éloquent ; les exemples et les enseignements de saint Vincent-de-Paul en ont fait le type du prêtre et de l'évêque. L'éloquence de Bossuet continua l'œuvre que son maître avait commencée par l'éloquence de sa vie, et le témoignage filial qu'il fut heureux de lui rendre plus tard, à la veille de sa mort, dans le procès ouvert à Rome pour la canonisation du grand serviteur de Dieu, tourne à sa propre gloire et l'honore lui-même, en faisant luire à travers son génie un reflet de sainteté, dont le rayon se projette sur sa tombe.

FIN.

TABLE.

Pages.

I. — Les deux régents du Parnasse : Malherbe et Boileau.. 1

II. — Voiture et Balzac..... 25

III. — Molière et l'érudition contemporaine..... 65

IV. — Le Culte de Molière et ses reliques..... 111

V. — Le cardinal de Retz..... 135

VI. — Port-Royal et son historien..... 185

VII. — La Bruyère et les moralistes français..... 213

VIII. — Madame Deshoulières et sa bergerie..... 235

IX. — Les orateurs sacrés à la cour de Louis XIV..... 251

X. — Bossuet à la cour..... 265

XI. — Bossuet prédicateur..... 293

SEP 28 1970

PQ
241
F76

Fournel, François Victor
De Malherbe à Bossuet

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY